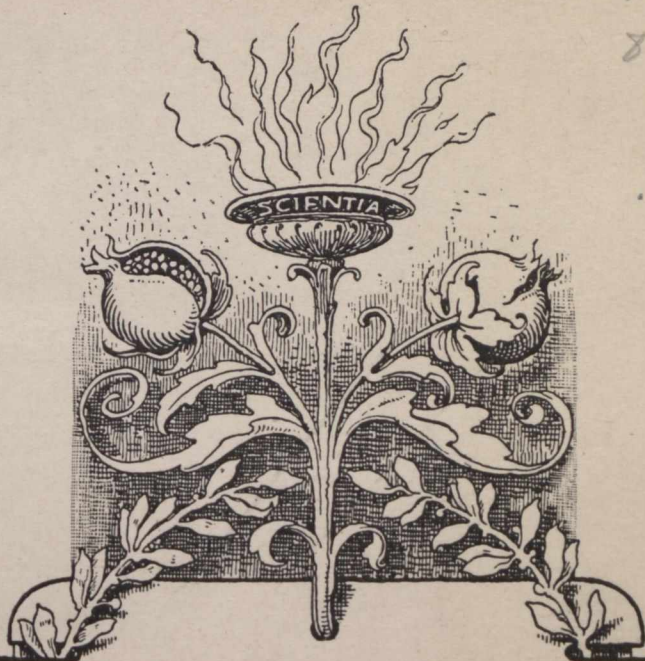


9413
809

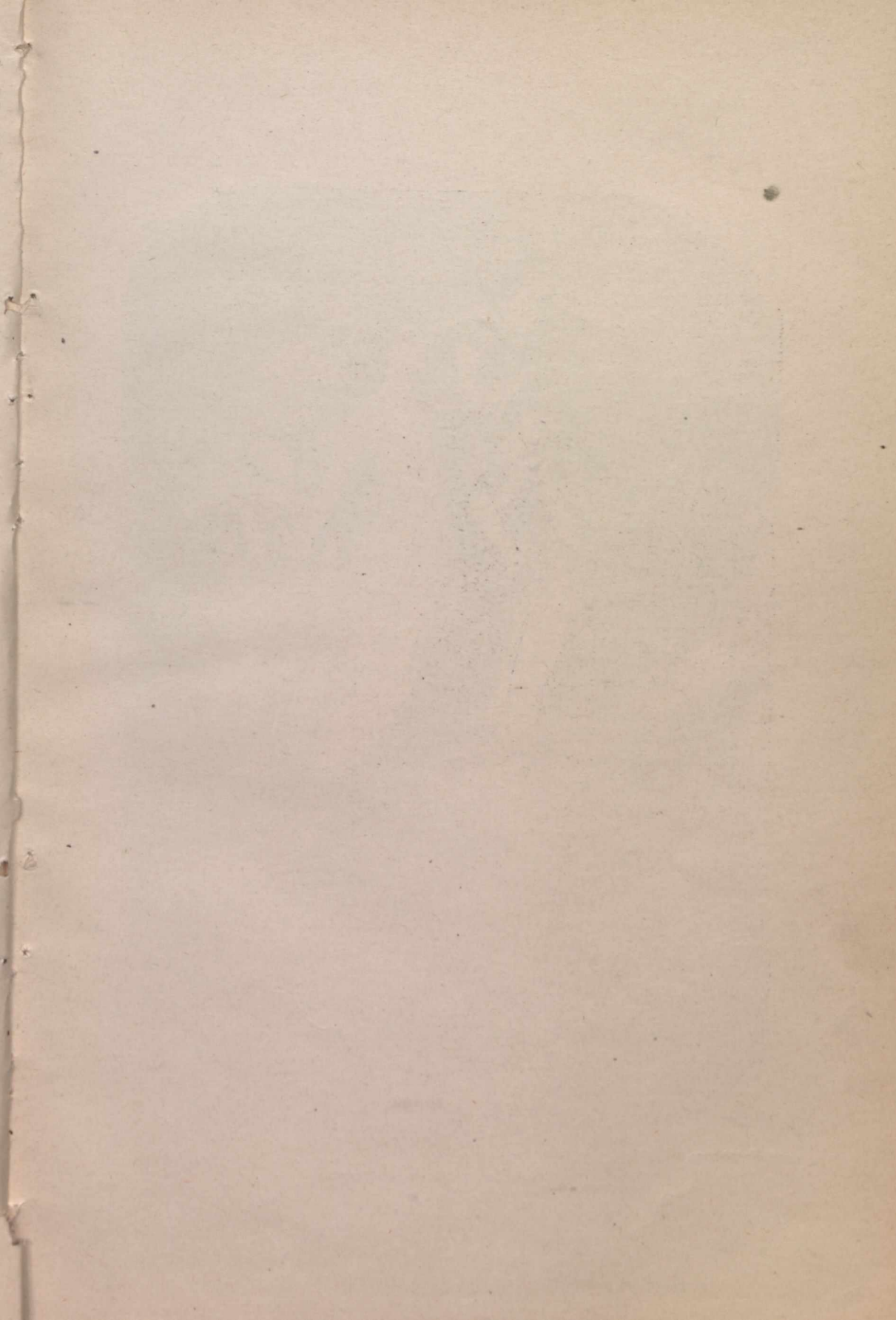


LA REVUE CANADIENNE
1905
DEUXIEME VOLUME

Tome XLIXe de la collection.



de





Anges Intercesseurs par STAEL.

1413

L.A.

REVUE CANADIENNE

RELIGIONI, PATRIÆ, ARTIBUS

SOUS LA DIRECTION DE

M. ALPHONSE LECLAIRE

41^e ANNÉE

1905

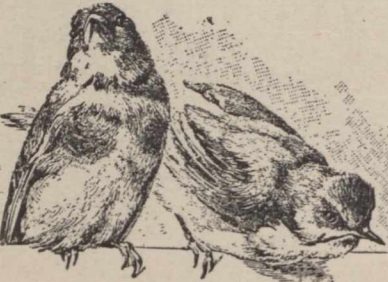
DEUXIEME VOLUME

Tome XLIX de la collection.



LA CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE

Montréal, Canada.



Enregistré conformément à l'acte du Parlement
du Canada, en l'année mil neuf cent cinq par LA
CIE DE PUBLICATION DE LA REVUE CANADIENNE,
au ministère de l'Agriculture.



Les Aventures de Maître Block

Illustrés d'après les dessins de L. Richter.

LE GENIE DU BROCKEN



N 1394, sous le règne de Venceslas, surnommé l'Ivrogne et le Fainéant, des bergers de Rottenberg, en Franconie, étaient attablés, un soir de fête, dans une salle de l'auberge du Mouton-d'Or. La veillée se prolongea bien avant dans la nuit. Le vin avait délié les langues. Chacun racontait avec vivacité les aventures merveilleuses de sa jeunesse. Plusieurs avaient eu affaire aux spectres, aux sorciers, aux nains mystérieux; les imaginations s'exaltaient à ces récits: on s'effrayait à plaisir

les uns les autres; plus d'un auditeur naïf frissonnait et sentait qu'il horréfiait les autres (s'il est rare que les cheveux se dressent sur la tête, le plus incrédule ne peut nier qu'ils ne jouent un certain rôle au moment de suprême terreur).

Dans un court intervalle de silence, tandis que tous se regardaient avec de larges yeux ronds au milieu desquels la prunelle effarée se dessinait comme le point noir sur l'éclatante blancheur d'une cible, le berger Martin, âgé de quatre-vingts ans prit la parole.

— Mes amis, dit-il, vos aventures sont admirables; mais le bon vin de notre hôte ne les a-t-il pas quelque peu embellies? Quoi qu'il en soit, elles m'ont rappelé une histoire étrange qui m'est arrivé dans ma jeunesse et que je n'ai jamais racontée à personne; elle est vrai comme la vérité, et cependant, si vous doutez de ma sincérité en l'écoutant, je ne m'en plaindrai pas. Ce sont là des choses trop extraordinaires, pour que l'on soit



MAITRE BLOCK à l'auberge du Mouton d'Or.

obligé de les croire: on est libre d'en prendre ce que l'on veut.

Tous les bergers crièrent ensemble:—Père Martin, raconte ton histoire. Pourquoi ne l'as-tu jamais dite? Allons, parle, ne te fais pas prier!

Quelques bourgeois qui étaient au moment de se retirer remirent au clou leur chapeau et leur manteau. Le vieux Martin s'accouda sur la table et commença en ces termes:

J'étais au service d'un berger de Hartz. Un soir d'automne, quand on compta mes moutons à la porte de la bergerie, on trouva qu'il y en avait dix de moins. Mon maître furieux m'envoya les chercher dans la forêt. Le chien prit une fausse piste, j'errai avec lui de côté et d'autre. Peu à peu la nuit tomba;

j'étais découragé, harassé, loin de la maison; je me couchai sous un arbre, et je ne tardai pas à m'endormir. Vers le milieu de la nuit un grognement de mon chien m'éveilla: il se serrait près de moi, la queue entre les jambes. Je regardai dans le fourré, et à mon grand effroi, j'aperçus une figure étrange d'une taille élevée toute couverte de poil, avec une barbe qui descendait jusqu'à la ceinture et un jeune sapin en guise de bâton. Je tremblais comme la feuille du peuplier. Ce personnage fantastique me fit signe de le suivre, mais je demeurai immobile. Alors, d'une voix rauque et sourde, il me dit: "Poltron, prends courage. Je suis le génie qui garde les trésors du Hartz; viens avec moi, je te donnerai tout ce que tu désireras." Mon effroi redoubla: je suais la sueur de l'agonie; cependant j'eus la force de faire le signe de la croix et de murmurer "Arrière, Satan! je n'ai pas besoin de tes dons." La figure me lança un regard étincelant avec un ricanement affreux! Pauvre imbécile! dit-elle, tu repousses ta fortune. Soit, reste donc gueux toute ta vie." Et elle fit quelques pas pour s'éloigner; mais elle s'arrêta et d'un air de compassion: "Réfléchis, ajouta-t-elle; je ne te propose aucune mauvaise condition pour remplir tes poches d'or. Non, non, répondis-je; il est écrit: Tu ne te laisseras pas tenter. Loin de moi, Satan, je ne veux pas te suivre!" L'esprit sourit tristement: "Je t'ai vu souvent sur la montagne dit-il, et je m'intéressais à toi. Tu regretteras un jour tes sottises frayeuses. Ecoute-moi cependant, et garde en ta mémoire ce que je vais t'apprendre. Tu pourras en faire ton profit lorsque tu seras plus âgé, et que tu auras plus d'expérience. J'ai gardé pendant sept cents ans un trésor immense dans le Brocken: l'heure est arrivée où il peut impunément devenir la propriété de celui qui la trouvera. C'est chose rare qu'un trésor qui ne coûte rien à l'âme; il n'arrive pas tous les mille ans qu'on puisse s'en procurer un sans le bien payer à celui qui est le maître de toutes les richesses matérielles de ce monde." Le génie continua à faire des réflexions qui ressemblaient presque à de la morale; puis il m'enseigna avec les détails les plus précis l'endroit de la montagne où était le trésor, ainsi que les moyens de le découvrir. Je crois encore l'entendre. Aucune de ses paroles ne s'est effacée de mon esprit.

“Dirige-toi vers la montagne de Saint-André, m’a-t-il dit, et demande où est la vallée du Roi. Quand tu seras arrivé près d’un ruisseau nommé Eder, remonte-le jusqu’au pont de pierre qui mène à un moulin à scier le bois; ne passe pas le pont, continue à cotoyer le ruisseau; bientôt tu te trouveras à une portée de flèche d’un haut rocher: tu distingueras alors une foudrière semblable à une fosse de cimetière. Quand tu l’auras trouvée, creuse-la jusqu’à ce que tu trouves un mur puis une dalle carrée; enlève cette dalle et entre dans le souterrain en rampant sur tes genoux, sans t’inquiéter de la pente du terrain et des pierres tranchantes qui te déchireront un peu les jambes; ce n’est rien. Tu arriveras ainsi à un escalier de soixante-douze marches, et au bout tu verras trois portes, n’entre point par celle de droite, tu troublerais les cendres de l’ancien possesseur du trésor; ni par celle de gauche, elle conduit au caveau des salamandres, des aspics et des serpents. Ouvre celle du milieu avec la racine magique dont tu auras soin de te munir, sans cette racine, aucun pouvoir ne pourrait t’aider à forcer “la porte du milieu.” Les vieux bergers et les chasseurs t’enseigneront comment on la trouve. La porte s’ouvrira avec un bruit de tonnerre: n’aie aucune crainte; garantis seulement du vent ta lumière. Ne te laisse pas éblouir par l’or et les pierreries qui couvrent les voûtes et les colonnades, va droit à un coffre de cuivre qui ressemble à un autel d’église; puise dedans, remplis tes poches et ta sacoche de tout l’or et de tout l’argent qu’elles pourront contenir. Remonte ensuite, sans oublier ta racine magique. Il te sera permis de retourner deux fois encore pour puiser dans le coffre. Une quatrième fois, tu tomberais dans l’escalier et tu te casserais la jambe. Aie soin de recouvrir de terre, à chaque voyage, la fosse qui conduit au trésor de Brutorix.”

Un grand silence suivit ces paroles. Mon chien aboya; j’entendis au loin des claquements de fouets et des bruits de roues. Je tournai la tête de côté et d’autre: la vision avait disparu.

II. — COMMENT ON SE PROCURE LA RACINE MAGIQUE

Quand le vieux Martin eut cessé de parler, ses auditeurs se regardèrent, les uns en souriant, les autres en branlant la tête

d'un air de doute, d'autres enfin sans faire aucun signe comme des gens qui pensaient profondément ou pas du tout. L'au-bergiste du Mouton-d'Or emplit le verre du conteur et lui dit :

—Eh bien, père Martin, as-tu été dans le souterrain et y as-tu trouvé le trésor?

—Non, répondit le berger.

—Et pourquoi donc? crièrent trois ou quatre convives.

—Pour deux raisons: l'une est que la seule idée de tenter l'aventure me faisait une peur horrible; l'autre est que jamais ni berger ni chasseur n'a pu me dire comment l'on trouvait la racine magique.

—Rien de plus aisé cependant, dit le voisin Blas. C'est dommage, bon père Martin, que tu aies laissé vieillir ton secret et tes jambes, et que tu n'aies pas eu plus tôt confiance en moi. Pour trouver la racine magique il suffit de trouver un nid de pic, ou plutôt un trou d'arbre où cet oiseau dépose ses œufs. On s'embusque à peu de distance. Dès qu'on voit la mère s'absenter pour aller chasser sa nourriture ou celle de ses petits, on grimpe à l'arbre et l'on bouche solidement le trou avec une pierre ou un morceau de bois. Quand l'oiseau revient, il voltige autour de l'arbre en poussant des cris douloureux; puis, tout à coup, il vole du côté de l'occident. Il faut alors se munir d'un manteau d'écarlate ou de quatre aunes d'étoffe rouge que l'on cache sous ses vêtements. Deux jours après, on se remet en embuscade: l'oiseau revient, tenant en son bec la racine merveilleuse dont il touche l'objet qui ferme le trou; aussitôt cet objet est lancé au dehors avec violence; c'est en ce moment qu'il faut étaler au pied de l'arbre le manteau écarlate. L'oiseau croyant voir du feu, est effrayé et laisse tomber la racine que l'on se hâte de saisir; mais avant de l'employer il est nécessaire de la laisser quelque temps attachée à un rameau vert.

Cette étrange confidence produisit sur l'auditoire le même effet qu'avait produit le récit du vieux Martin: elle provoqua des rires d'incrédulité, des doutes, de l'étonnement, des réflexions plus ou moins sérieuses.

Le coq chanta: le jour était au moment de se lever; on se sépara. Celui qui sortit le dernier, plus grave et plus rêveur que les autres, avait été à peine remarqué pendant toute la

veillée. Il était resté assis à l'écart, derrière le poêle, entre le chien et le chat de l'aubergiste, dans un grand fauteuil de cuir, ses coudes sur ses genoux et son menton dans ses mains.

III. — COUP D'OEIL RETROSPECTIF.



MAITRE BLOCK dans son ménage,

Cet homme silencieux n'était autre que le maître Pierre Block autrefois l'un des plus joyeux compagnons de Rottenberg. Depuis dix ans, il avait graduellement descendu les

échelons qui mènent de l'aisance à la misère. Longtemps il avait été le plus célèbre traiteur de la ville. Sans rival dans l'art culinaire, il excellait à mettre en capitolade un coq de bruyère, à faire une gelée de poisson, une tarte de coing, et à dorer les oreilles et les pieds d'un marcassin rôti et farci. Quelle bombance et combien de gloire ! Au comble de sa prospérité, il avait voulu prendre femme : ce n'était pas une idée déraisonnable en soi ; mais il avait mal choisi. La fille de maître Valbrecht, qu'il avait associée à son sort, était babillarde, médisante, querelleuse emportée unanimement détestée dans son voisinage. A peine Block et sa femme furent-ils sortis de l'autel que la guerre commença entre eux et se continua de jour en jour sans autre trêve que les heures du sommeil. La naissance d'un petit garçon avait donné un peu de patience au pauvre Block. Aussitôt que maître Georges fut en âge de porter des culottes ; son honoré père au lieu de l'envoyer à l'école, le garda dans sa cuisine, le combla de caresses et de friandises, et en fit un vrai gourmand. Quand on portait les plats aux tables des habitués du traiteur, Georges, toujours à l'affût, attrapait au passage quelque crête de volaille ou quelque cuillerée de crème, et son père riait sous cape. Mais Mde Block venait-elle à paraître, la scène changeait tout à coup ; c'était comme une bourrasque d'injures pour le père et de coup d'écumoire pour l'enfant, le père pleurait, le petit criait, la mère vociférait, les pratiques et les voisins riaient ou haussaient les épaules. "Mère, disait piteusement Maître Block, l'enfant a faim : pourquoi ne lui donnerions-nous pas un petit morceau de ce poulet !" Cette belle éducation ne pouvait mener à bien. L'enfant mourut à l'âge de sept ans de coups d'écumoire et d'indigestion.

Plusieurs autres enfants vinrent successivement faire la triste expérience d'une courte vie dans ce malencontreux ménage. Une jolie petite fille survécut seule ; elle avait nom Lucine ; c'était un petit ange. La rudesse de la mère ne réussit point à lui gâter l'humeur ; ni les faiblesses du père à la rendre gourmande.

Cependant la position du maître Pierre changeait insensiblement et allait de mal en pis. Il n'avait jamais rien compris à l'arithmétique. S'il avait de l'argent il remplissait son car-

reau de feuilletes, son office de provisions des plus coûteuses, faisait crédit aux ivrognes, hébergeait tous les bons vivants qui lui contaient des histoires plaisantes, sans oublier, il est vrai, les voyageurs malheureux. Au contraire, son coffre venait-il à se tarir, il empruntait aux usuriers. "Au bout du



MAITRE BLOCK porte-sac.

compte, je finirai bien par me retrouver, disait-il." Et en effet il se retrouva, mais exproprié, ruiné forcé d'enlever son enseigne et de fermer sa boutique. Un magistrat gourmet eut pitié de lui et lui fit accorder la place de fontainier, emploi bien chétif, mais qui mettait la ville impériale de Rottemberg à l'abri

du reproche d'avoir laissé mourir de faim son ex-premier traiteur. Toutefois le malheur continua de poursuivre le pauvre homme dans ses humbles fonctions. Un jour, le bruit courut que les Juifs avaient empoisonné l'eau des fontaines. Le peuple s'ameuta, pilla les Juifs, assomma les un chassa les autres. Ensuite on se tourna contre maître Pierre qui avait laissé les mécréants accomplir leur prétendu crime : on le destitua. Que faire après cela. Il ne boulaît pas voler et il avait honte de mendier. Il se trouva heureux de devenir le porte-sac de sa mégère qui avait ouvert un petit magasin de farine. Le pauvre homme lui épargna l'achat et la nourriture d'un âne. Elle le surchargeait sans pitié, et quand il revenait du moulin tout en sueur et épuisé de fatigue, elle lui servait, suivant son humeur, un potage à l'eau ou une grêle de coups. Tant de malheur et de résignation était une cause de profonde tristesse pour le cœur vertueux de leur fille. Le malheureux Block l'aimait comme la prunelle de ses yeux, et en la voyant si reconnaissante, si tendre, il se consolait un peu de ses peines. L'aimable Lucine était devenue ouvrière très habile ; elle brodait dans la perfection des ornements d'autels, des manchettes de magistrat et des voiles de mariée ; elle avait figurée en tapisserie, avec la soie et la laine, toutes les paraboles des saintes écritures. Sa gentillesse ne nuisait pas à son succès : sur l'argent qu'elle gagnait et dont elle était obligé de rendre un compte exact à la fin de chaque semaine, ce qu'elle faisait du reste volontiers, elle retenait seulement de temps à autre une petite pièce d'argent pour la glisser dans la main de son père. Elle lui en avait donné une double le jour de la fête des bergers, et c'est ainsi que maître Block avait eu la rare fortune d'aller le soir vider une chopine à l'auberge du Mouton-d'Or.

IV. — LA RACINE MAGIQUE

Assis derrière le poêle, dans le grand fauteuil aux coussins rembourrés, maître Pierre avait écouté avec attention le récit du vieux Martin et n'en avait point perdu un seul mot. Cependant il n'y avait pris d'autre plaisir que celui qui s'attache d'ordinaire aux histoires merveilleuses. Ce fut autre chose quand

le voisin Blas donna la recette nécessaire pour se procurer la racine magique, avec l'accent et le geste d'un homme si convaincu, que l'âme du traiteur ruiné en fut tout émue. Il n'était pas naturellement cupide; mais sa condition d'âne était bien dure à supporter. S'il pouvait redevenir homme et doter sa fille! Une si juste ambition était bien permise. L'imagination de Block s'enflamma par degrés et tout en écoutant, la tête dans ses mains, les derniers propos des bergers, il avait déjà pris la ferme résolution de tenter l'expédition du Hartz. Il rentra chez lui presque aussi heureux que s'il avait découvert la fameuse toison d'or. Mais au moment de monter au grabat une triste réflexion calma ses transports. Il fallait se procurer la racine magique, et, à la Sainte-Egyde, les pics sont encore loin de construire leurs nids. Il se coucha mais sans pouvoir fermer l'œil. Après une heure d'insomnie et de visions fantastiques, tout à coup il se leva, tailla une plume et passa la nuit à écrire tout au long et avec les moindres détails tous les renseignements que le spectre avait donné à Martin, et Blas à la société des bergers. Cela fait, il reprit la route du moulin. Depuis ce jour jusqu'au printemps, il mit en réserve avec une persévérance admirable toutes les petites pièces que sa fille parvint à lui remettre en secret.

Dès que les arbres commencèrent à se couvrir de leurs petites feuilles d'un vert tendre, dès que les oiseaux firent entendre leurs premiers gazouillements dans les bois, maître Pierre guetta tous les enfants sur son chemin en leur disant: "Allez me chercher un nid de pic, et quand vous me ferez voir l'arbre où vous l'avez trouvé, je vous donnerai un batz." Ces petits drôles s'enfonçaient dans les bois, cueillaient des fraises dénichaient des nids de fauvettes, et ne manquaient jamais de venir crier au pauvre homme: "Maître Block, donnez-moi le batz que vous m'avez promis, j'ai découvert un beau nid de pic"; et après avoir empoché le batz, ils conduisaient le bonhomme devant un nid de chauve-souris ou de corbeau, puis ils fuyaient à toutes jambes en lui faisant la grimace. Un d'entr'eux cependant, plus loyal, lui montra enfin un vrai nid de pic et même il lui fit voir la mère qui allait et venait autour de l'arbre; maître Pierre craignait encore une tromperie. Comme traiteur

il avait connu beaucoup d'oiseaux, mais jamais il n'avait mis de pic en salmis ou en pâté, et il avait beau regarder, il ne savait à quel volatile il avait affaire. Par bonheur, un braconnier étant venu à passer par là, affirma que c'était bien un nid de pic. L'heureux Pierre ravi de la découverte, ne pensa plus dès lors qu'au moyen de se procurer un manteau rouge. Il chercha longtemps et arriva à la certitude peu agréable qu'il n'y avait dans tout Rottembourg qu'un seul manteau de cette couleur, et c'était celui du maître Hamerling, le bourreau ! Bien des jours se passèrent avant que Block eut le courage d'aller frapper à la porte du formidable possesseur du vêtement écarlate. Il s'y décida enfin, et maître Hamerling, flatté que l'un de ses concitoyens voulut bien se servir de son costume de cérémonie accéda volontiers à ses désirs. Une fois pourvu de cet appareil nécessaire, notre homme commença son opération magique. Il boucha avec soin l'ouverture du trou par où l'oiseau sortait et entraît ; et tout se passa comme maître Blas l'avait dit. Quand le pic revint, Pierre Block s'élança avec rapidité de sa cachette vers le pied de l'arbre, étala sur la terre le manteau couleur de sang et l'oiseau épouvanté laissa tomber la racine, qui faillit éborgner le pauvre homme ; mais en ce moment il aurait donné un de ses yeux et la moitié de l'autre, plutôt que de laisser échapper son talisman. Dès le lendemain il décampa de la maison.

V. — UN FIANCE — LE RETOUR.

Un mois environ après cette fuite mystérieuse qui avait fait verser bien des larmes à la douce Lucine, on sonna un soir à la porte du magasin de farine. Mme Block ouvrit et vit, au lieu d'une pratique, un beau jeune monsieur, vêtu comme un gentilhomme, et qui lui demande respectueusement comment allait sa santé, sans oublier celle de Mlle Lucine. La marchande de farine se douta bien qu'on n'en voulait pas à elle ; cependant elle invita le jeune homme à s'asseoir et lui pria de lui dire ce qu'il désirait. Il répondit d'un air singulier qu'il avait une commande à faire à l'habile brodeuse dont le renom s'était étendu dans toute l'Allemagne. Madame Block appela sa fille

qui, laissant de côté son travail se hâta d'accourir; mais aussitôt qu'elle eut aperçu le jeune homme elle rougit et baissa les yeux. Le cavalier lui prit une main qu'elle voulut en vain retenir et la regarda avec tendresse ce qui augmenta son trouble. Il allait lui adresser la parole mais elle lui dit :



FRIDOLIN.

—Ah! Fridolin, d'où venez-vous? Je vous croyais à cent lieues de moi. Vous connaissez mes intentions. Pourquoi venir me tourmenter?

—Chère Lucine, répondit le jeune homme, mon sort est changé. Ce n'est plus le pauvre Kuntz qui est devant vous. Un de mes parents est mort en me laissant toute sa fortune, et je puis désormais prétendre à votre main.

Les beaux yeux de la belle Lucine se levèrent avec surprise, sa jolie petite bouche se courba en un doux sourire; elle jeta un regard de côté à sa mère qui était muette de surprise, et cherchait dans sa tête quel était ce jeune homme. Où a-t-il vu ma fille? se demanda-t-elle; comment se sont-ils connus? Et elle commençait à se faire la bonne mais tardive réflexion qu'elle aurait beaucoup mieux agi en querellant moins son mari, et en veillant plus attentivement sur sa fille. Avant qu'elle fut revenue de sa distraction, le fiancé impromptu ajouta une éloquente péroraison à son discours en comptant sur la table plusieurs piles de belles pièces d'or. Bref, Fridolin fit sa demande, l'or fut compté, la mère donna son consentement, et tout fut dit. Il restait bien quelque sujet de s'étonner. Lucine elle-même semblait un peu inquiète; mais quelques mots murmurés doucement à son oreille par l'heureux Fridolin eurent bientôt effacé de son front ce léger nuage. La mère qui connaissait la scrupuleuse honnêteté de sa fille, ne chercha pas à pénétrer le secret. Cette fortune ne pouvait pas avoir une origine suspecte puisque Lucine consentait à la partager.

Les jours suivants il y eut bien du remue-ménage dans la maison. La nouvelle du mariage de Lucine courut dans la cité comme un feu de file. Dans toutes les rues où venait passer l'élégant fiancé, on entendait ouvrir les croisées et les portes — Je l'ai vu, je l'ai vu! disait-on avec un air de triomphe, quand on arrivait aux réunions. — Il est trop grand, disaient les unes. — Il est trop blond, disaient les autres. — Il a l'air fanfaron évaporé, fier de ses beaux vêtements, de sa richesse, prétendaient les autres. Quelques-unes cependant le défendaient et trouvaient Lucine bien heureuse. Mais d'où lui venait cette fortune extraordinaire? On se perdait en conjectures. Ce furent bien d'autres propos encore lorsqu'un jour on vit un voiturier de Nuremberg, s'arrêter à quelques pas de la maison Block, au bas de la descente, avec un fourgon chargé d'où l'on déballa un grand nombre de malles et de caisses de toutes sortes. La



Un envoi mystérieux.

mère de Lucine s'empressa de s'escrimer du maillet et du ciseau pour faire voler les clous et pour éventrer les coffres. A la grande stupéfaction du voisinage, on en vit sortir des meubles neufs, des couchettes sculptées, un petit berceau à faire envie, de riches tentures tout un assortiment des choses qui sont à l'usage d'une famille riche. Les spectateurs de cette nouveauté demeurèrent comme pétrifiés : on oublia de puiser l'eau à la fontaine et les ouvriers n'entendirent pas sonner l'heure du travail.

Le jour des noces fut enfin fixé et la mère de Lucine invita généreusement tout une moitié de la ville. Comme la maison de Block n'était pas assez vaste pour contenir tous les conviés, on fit le festin à l'auberge du Mouton-d'Or.

Lucine était heureuse ; il lui échappait cependant de temps à autre un soupir : "Ah ! s'écriait-elle en ceignant à son front sa couronne de fiancée, si mon père me conduisait à l'autel, rien ne manquerait à mon bonheur ! Mais il souffre peut-être de la faim et de la soif, tandis que nous sommes ici dans la joie et dans l'abondance." A cette pensée son cœur se serra et elle se prit à pleurer. Elle ne fut pas peu étonnée d'entendre sa mère lui répondre : "Moi aussi, je voudrais bien qu'il revint ; depuis qu'il est parti il me semble qu'il me manque quelque chose." C'était bien la vérité ! il lui manquait certainement une occasion de quereller et de tempêter. Sa colère était renfermée en elle-même comme les vents impatients dans l'ancre d'Eole. Etait-elle donc destinée à voir ses cris et ses fureurs condamnés à une prison perpétuelle ?

Mais à sa surprise ! la veille même du mariage, un gros petit homme, roulant une brouette, parut devant Rottembourg ; il paya à la porte les droits d'entrée pour un baril de clou dont il montra bravement une poignée d'échantillon au percepteur. Puis il se remit à pousser sa charge jusque devant la maison de la fiancée. Il frappa : Lucine ouvrit la croisée et reconnut son père. Elle s'élança aussitôt à sa rencontre et l'embrassa. La mère Block eut elle-même un bon mouvement ; elle tendit sa main à Block en lui disant : "Allons, j'espère, vieil ivrogne que tu te comporteras mieux à l'avenir." Fridolin le complimenta à son tour. Le père Block paraissait considérer attentivement

le jeune étranger et se sentir peu d'inclination pour lui. Toutefois, quand sa fille lui eut raconté ce qui s'était passé, il changea de sentiment et donna des témoignages d'amitié et de confiance à son futur gendre, en sorte qu'ils ne tardèrent pas à être aussi bien ensemble que s'ils se fussent connus depuis long-temps. Après que la mère Block eut servi une petite collation



Le Retour.

à son mari, elle le pressa de raconter ses aventures. "Béni soit Rottembourg, ma ville natale, dit-il, quoiqu'elle ne m'ait guère enrichi. J'ai parcouru bien des contrées et fait un grand nombre de métiers, et j'y ai gagné ce baril de clous que je veux donner en dot à nos deux jeunes époux!" A ces mots, tous les vents sortirent de l'ancre d'Eole, et la mère Block donna un libre es-

sor à la tourmente de malédictions qu'avait amassé en elle un trop long silence. Ses poings voulaient se mettre de la partie; mais Fridolin fit de son corps un rampart au pauvre homme, et il apaisa quelque peu la mégère, en lui promettant de nourrir et d'entretenir son beau-père.

Le lendemain, le mariage fut célébré. Le pieux désir de Lucine d'être conduite à l'autel par son père fut réalisé. Maître Block était vêtu de velours neuf : on eut dit un magistrat. Les jeunes mariés entrèrent ensuite en ménage. Fridolin avait obtenu le droit de bourgeoisie : il acheta une maison neuve sur le marché, un joli jardin hors la ville, une vigne, des champs, des prairies. On croyait dans toute la ville que Maître Pierre vivait aux dépens de son gendre; personne n'avait deviné la corne d'abondance d'où sortait toute cette prospérité, qui n'était autre que le petit baril de clous.

VI — *Explications*

Block avait mené à bonne fin l'entreprise du Blocksberg. Il n'avait pas été en ligne droite vers la fosse mystérieuse, avec la rapidité de la vénérable compagnie des sorcières lorsque, pendant la nuit de Sainte-Walpurge, elles voyagent à califourchon sur les balais. Non, il avait cheminé paisiblement, faisant maints zigzags, suivant que les auberges l'attiraient à droite ou à gauche. Il ne devint plus sobre et plus empressé, que lorsqu'il aperçut les cimes bleues du Hartz. Alors son esprit commença à se troubler, et il se dit que le moment était venu de recueillir tout son sang-froid et de consulter son itinéraire. Il parvint au pied de la montagne de Saint-André, au ruisseau Eder, et enfin il se trouva en face de la fosse. Il n'y avait plus à reculer. Il ouvrit les portes grâce à la racine magique, emplit sa sacoche et ses poches d'autant d'or qu'il pouvait en porter et remonta plus rapidement les soixante marches de pierre du caveau qu'autrefois les trois ou quatre échelons du moulin. Cependant, lorsqu'il vit la lumière, il éprouva l'émotion d'un naufragé qui, après avoir été longtemps le jouet des flots, se sent enfin les pieds solidement appuyés sur le rivage. Dans son trouble, tandis qu'il puisait à pleine mains dans le trésor du roi

Brucktorix, il avait laissé tomber la racine magique et l'avait cublée. Il ne fallait donc plus songer à une seconde visite; mais il ne s'en chagrina pas beaucoup. Il était aussi riche qu'il l'avait désiré. Une fois remis de son émotion, il se prit à chercher comment il pourrait transporter son trésor à Rottenberg et en user à son gré sans trop attirer l'attention et les bavardages. Il était d'ailleurs d'une grande importance que son aimable moitié ne connut point le vieil héritage. Il voulait bien partager avec elle et boire au ruisseau, mais il prétendait rester maître de la source. Après bien des plans formés et rejetés, maître Block se rendit au prochain village, choisit une brouette chez le charron, et fit faire au tonnelier un baril à deux doubles fonds; puis ayant acheté des clous, il en mit une partie en dessus et l'autre en dessous du baril: le milieu récelait son trésor. Ensuite il se dirigea vers Rottenberg à petites journées, visitant derechef les cabarets, mais y faisant meilleure chair que lorsqu'il était venu et commandant ses repas en vrai connaisseur.

Il était sorti des montagnes et cheminait sur la route de la ville d'Eldrich, lorsqu'il fit la rencontre d'un jeune homme qui paraissait plongé dans une tristesse profonde. Maître Pierre de bonne humeur l'approcha et lui dit:

—Où allez-vous mon brave?

L'étranger répondit d'un air découragé:

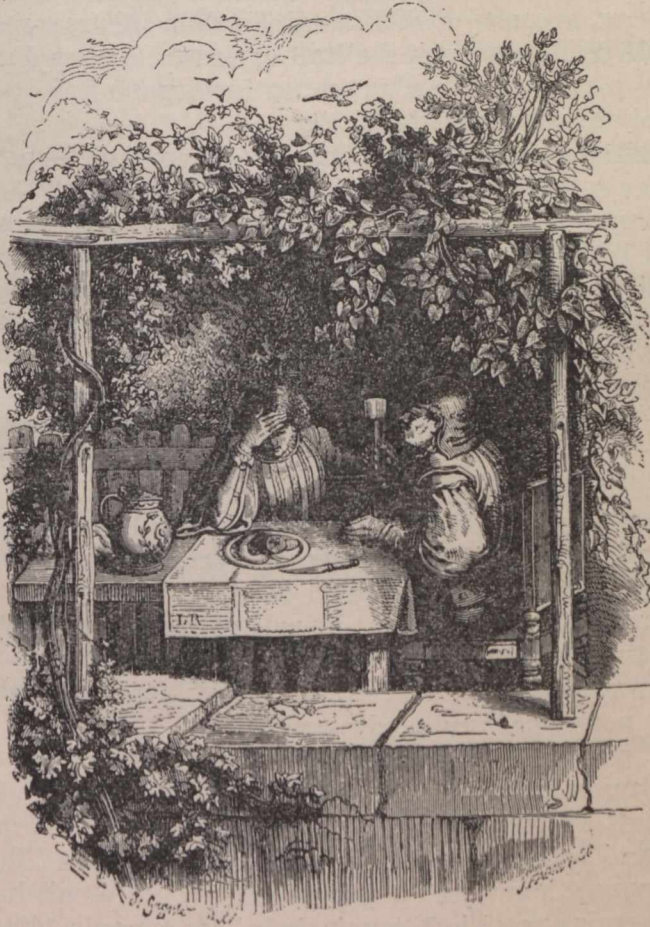
—Dans le monde, ou hors du monde, comme mes jambes me dirigeront.

—Pourquoi hors du monde? Qu'est-ce que t'a fait le monde pour que tu aies envie de le quitter?

—Il ne m'a pas fait de mal, je ne lui en ai point fait non plus; mais j'ai des raisons pour ne m'y point plaire!

Maître Pierre qui aurait voulu voir heureux tous ceux qu'il rencontrait lorsqu'il l'était lui-même, entreprit d'égayer son compagnon: il l'invita à souper avec lui en s'engageant à payer l'écot. Il y avait grand festin dans l'auberge où ils entrèrent. Un fumet savoureux s'exhalait des fourneaux. Maître Pierre conduisit le mélancolique voyageur sous un berceau, dans le jardin. Le soleil brillait à travers le feuillage; un bon déjeuner fumait sur la table, un vin généreux écumait dans une cruche au large ventre.

—Allons, jeune homme, dit Pierre, courage! chasse loin de toi la tristesse, abandonne ton cœur à la gaieté. Vois quelle riante journée succède à la nuit sombre; c'est ainsi que le bonheur luit après le chagrin. Aie confiance en moi et dis-moi un peu quelle est la cause de tes chagrins.



Maître Block et Fridolin

—A quoi servirait de vous faire le récit de mes infortunes, brave homme? répondit le voyageur. Vous ne pouvez ni me consoler ni m'aider.

—Eh! qui sait? reprit Pierre. Les cantiques que l'on chante

à l'Eglise ne disent-ils pas que souvent on trouve la consolation là où l'on espérait le moins la rencontrer.

Et maître Block pressa avec tant d'amitié le jeune chevalier, à la triste figure, que celui-ci finit par lui ouvrir son âme. Il lui raconta qu'il était né en Franconie, qu'il avait servi comme arbalétrier, le comte d'OEtlingue, et qu'il avait traversé la ville impériale de Rottemberg, il s'était épris tout à coup d'une belle et jeune personne, fille d'un ancien restaurateur.

—Oh! oh! pensa maître Pierre.

Il avait réussi à lui parler quelquefois, lorsqu'elle portait ses broderies en ville.

Ici maître Block eut peine à retenir une exclamation peu aimable à l'adresse de sa femme.

—Mais, poursuivit le jeune arbalétrier, le jeune fille sans lui témoigner aucune aversion, l'avait prié très sérieusement de ne plus lui adresser la parole et de l'oublier, puisque n'ayant aucun moyen de soutenir un ménage, il ne pouvait demander sa main. Toutes les supplications avaient été impuissantes pour changer sa résolution. — J'ai dû obéir, poursuivit le jeune homme, il me faut renoncer à l'espoir de la revoir jamais. Je me suis éloigné d'elle, de Rottemberg; depuis ce temps j'erre au hasard, sans projet, sans courage, certain du moins que le chagrin m'aura bientôt délivré de la vie.

—Ton histoire m'intéresse, dit maître Pierre; mais pourquoi ne m'as-tu point parlé du père de la jeune fille? D'où vient que tu ne t'es pas adressé à lui? Il se serait laissé attendrir, et n'aurait pas refusé un gendre comme toi.

—Ah! reprit Fridolin, combien vous êtes dans l'erreur! Le père est un vagabond, un ivrogne, qui a abandonné sa fille et sa femme! Personne ne sait ce qu'il est devenu. Laisser dans la pauvreté, sans protecteur une si charmante jeune fille! Ah! il faut que cet homme n'ait point de cœur! Moi, m'adresser à lui? Je crois que, si je le tenais, je lui arracherais d'un seul coup tous les poils de sa barbe.

Le pauvre Block ouvrit d'abord de grandes oreilles et de grands yeux quand il entendit son jeune ami chanter ses louanges sur ce ton. Cependant, tout bien examiné, il ne se montra point offensé. Ces injures portaient d'une âme honnête. Il ré-

solut donc de le faire dépositaire de son trésor. Il y trouverait l'avantage de cacher plus aisément son secret à son acariâtre moitié et d'éviter les suppositions malignes de ses concitoyens de Rottemberg.

—Ami, dit-il, ouvre ta main, je me connais en chromancie; je te dirai ce que ton étoile t'annonce.

—Et que peut-elle m'annoncer sinon le malheur! répondit le jeune homme.

Le prétendu devin insista gaiement, examina les lignes de la main avec une grande attention, hocha de temps en temps la tête d'un air émerveillé, et dit:

—Demain, au lever du soleil, pars et retourne à Rottemberg. La belle Lucine te recevra avec joie. Un parent éloigné que tu ne connais pas, t'a fait son légataire universel, et bientôt tu auras une assez grande fortune pour te donner le luxe d'une femme et d'une demi-douzaine de petits enfants.

Fridolin prit ces paroles pour une plaisanterie de mauvais goût. Il se leva plein de courroux et voulut s'éloigner; mais Pierre le retint et lui dit:

—Je ne plaisante pas, et je suis prêt à te donner une preuve de la vérité de ma prophétie. Je suis assez riche pour t'avancer sur ton héritage futur autant d'argent que tu en désireras. Suis moi dans ma chambre. Tes yeux t'auront bientôt convaincu de la réalité de mes paroles.

Le jeune homme le suivit, sans savoir s'il veillait ou s'il était en proie à un rêve. Quand ils furent dans la chambre, le marchand de clous ferma la porte et découvrit loyalement à Fridolin son secret. Il lui apprit qu'il était le père de Lucine et qu'il l'agréait pour gendre à la condition qu'il ferait passer sous son nom toute cette richesse dont il lui révéla la source mystérieuse. Il déboucha le baril, et laissant briller aux yeux éblouis de Fridolin, le jaune métal, caché sous les clous. A ce spectacle, le jeune homme sentit s'évanouir sa mélancolie: il bondit de joie, embrassa Block, et ne trouva que des interjections et des éclats de rire pour exprimer sa reconnaissance. Le lendemain, les deux voyageurs se rendirent à Nuremberg. Fridolin acheta dans cette ville, un riche et élégant costume, et reçut une assez large part du trésor. Il promit qu'aussitôt le mariage convenu

avec la mère Block, il enverrait un messenger à son beau-père, et celui-ci fit parvenir à Rottemberg une voiture chargée de meubles et d'étoffes, comme si c'était un don de la famille du jeune homme.

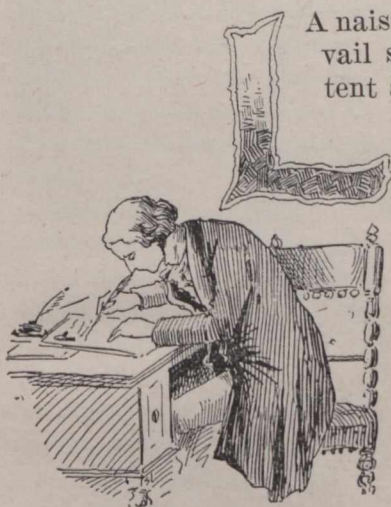
L'auteur termine à peu près ainsi son histoire "Maître Pierre eut la sagesse de jouir discrètement du produit de son voyage au Hartz, Fridolin vécut heureux avec sa belle et vertueuse épouse. Il se fit des amis véritables, fut nommé membre du conseil, et parvint dans sa vieillesse au faite des grandeurs, c'est-à-dire, au noble titre de bourgestre de la ville impériale de Rottemberg. De notre temps encore, lorsqu'un Rottembergeois veut parler d'un homme très riche, il dit : "Aussi riche que le gendre de feu maître Pierre Block, le traiteur."

D'après MUSÆUS.



Adieux de MAITRE BLOCK aux lecteurs.

Quelques Notes sur Octave Crémazie



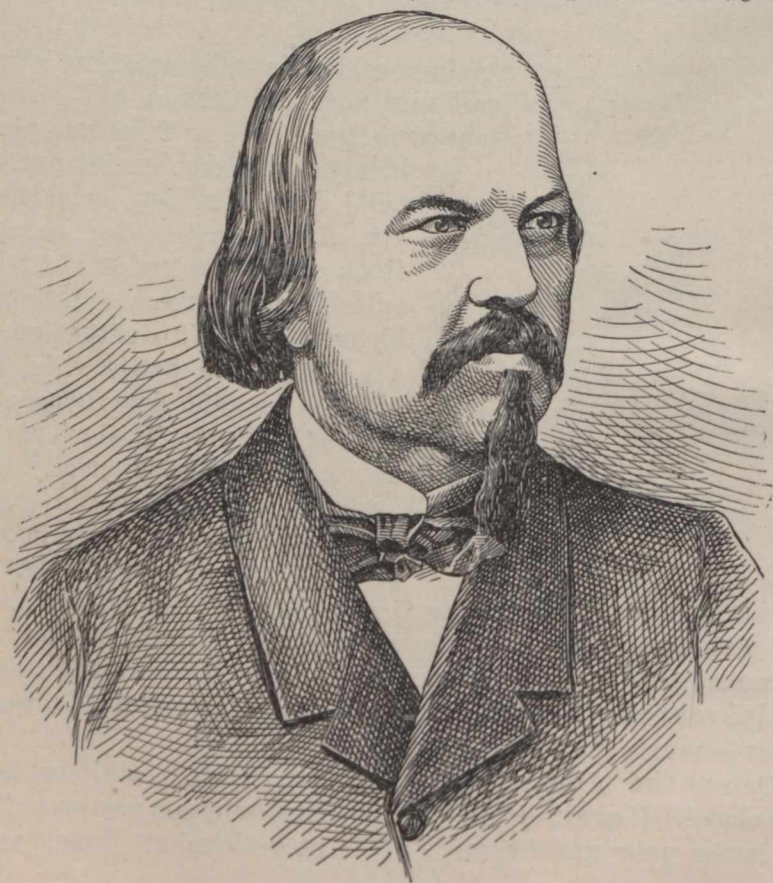
À la naissance, le talent, le caractère, le travail sont autant de choses qui permettent à un homme de se faire une place bien à lui et absolument personnelle dans le milieu social où il vit. L'uniformité des occupations et des habitudes vient ensuite le fixer presque irrévocablement dans cette situation, et s'il habite une petite ville, s'il n'a pas le goût des voyages et reste sédentaire, il devient un homme classé, ne pouvant s'écarter de sa manière de vivre ordinaire sans provoquer la surprise ou même la raillerie. Il

sent cela, et son existence se fait de plus en plus uniforme. On lui permettra bien d'écrire des vers ou de la prose, si on lui reconnaît du talent; mais pour les actes de la vie extérieure qui ne lui sont pas habituels, c'est tout autre chose: il doit rester dans le moule qu'il s'est fait; il est classé.

Octave Crémazie, plus que beaucoup d'autres, était un homme classé. Il avait dit un jour qu'il ne donnerait pas un poil de sa barbe pour une femme; (1) il ne recherchait donc pas la

(1) Lorsque, à ma demande, Crémazie composa "La Fiancée du Marin", pour l'album d'une commune parente, je le plaisantai sur ce mot de célibataire invétéré qui avait fait le tour des salons de Québec.— "Pour être franc, me dit-il, je dois confesser que je songe quelquefois au mariage, ... mais seulement lorsqu'il manque un bouton à mon gilet ou à ma redingote."

société des dames, d'où sa lourdeur apparente semblait du reste l'éloigner, et ses habitudes étaient routinières à l'extrême. Jamais on ne le rencontrait dans un salon; rarement pouvait-on l'apercevoir dans un lieu d'amusement public. On ne le voyait souvent que sur le seuil de sa librairie, dans la rue conduisant à la résidence de sa mère, qui était aussi la sienne, ou dans son banc de la cathédrale de Québec, aux offices solennels de l'an-



OCTAVE CREMAZIE

tique église métropolitaine dont il admirait la pompe traditionnelle.

On a dit qu'Octave Crémazie devait mal tenir sa librairie puisqu'il était poète. La conclusion est loin de s'imposer; et

d'ailleurs Joseph Crémazie, frère aîné et associé d'Octave, ainsi que d'excellents employés (MM. Fournier, Matte et autres) étaient là pour voir à la bonne tenue de l'établissement.

On a dit encore que l'auteur des *Morts* et de *Castelfidardo* n'entendait rien à la comptabilité. C'est là une autre erreur. Crémazie tenait fort bien ses livres, de même que ceux de la succursale de la Banque Générale Suisse dont il était l'agent. On sait qu'avant la législation fédérale 34 Victoria, chapitre 4, (année 1871,) les dénominations monétaires étaient les louis, les chelins et les deniers (*pounds, schellings and pences*): Octave Crémazie savait faire l'addition simultanée (par trois colonnes à la fois) de pages entières couvertes de chiffres de ces trois dénominations, et il répéta bien des fois ce tour de force. (1)

Mais alors comment expliquer le désastre financier d'un établissement tenu par des hommes habiles, rangés, aux habitudes modestes et régulières? Monsieur l'abbé Casgrain a donné un commencement de réponse à cette question en disant que les importations d'Octave Crémazie furent excessives. Ces importations atteignirent un chiffre invraisemblable. Une quantité de caisses et de ballots, contenant toute espèce d'articles de Paris, furent débarqués à la basse-ville, puis transportés à la librairie de la rue de la Fabrique et à un vaste hangar occupé aujourd'hui par l'atelier de reliure de M. Lemieux, rue Garneau (alors rue Saint-Joseph). Ces deux bâtiments furent remplis de marchandises de goût, même étrangères à la spécialité de la librairie, qui y restèrent longtemps entassées et en partie oubliées. Au dire de Monsieur J.-C. Taché, la librairie de la maison "J. et O. Crémazie" était alors et de beaucoup la plus importante du Bas-Canada.

Comment Octave Crémazie avait-il pu songer à faire d'aussi extravagantes importations? Nous sommes ici en présence d'un phénomène psychologique intéressant que personne n'a signalé encore, mais dont il m'a été facile de me rendre compte en re-

(1) Je tiens ce détail de mon honorable ami M. Hector Verret, auditeur des comptes de la province de Québec.

cueillant, sans les chercher, des renseignements à Paris même, plusieurs années avant ce qu'on a appelé la "catastrophe" du poète.

Crémazie, l'homme aux habitudes invariables, l'homme classé dont je parlais tout à l'heure, lisait beaucoup et avait l'esprit ouvert à toutes les connaissances humaines. (1) Il avait aussi l'intuition d'une société polie, raffinée, riche, élégante, friande de nouveautés, toute différente à beaucoup d'égards de celle qu'il avait pu entrevoir dans sa ville natale. Transporté tout à coup à Paris, où il n'était pas connu, il devint aussitôt un tout autre homme, joua de la meilleure foi du monde un véritable rôle,—le rôle d'un Canadien idéal, instruit, brillant, fortuné, pouvant — on le lui disait sans cesse — disposer d'un crédit illimité. On le rencontrait chez le prince de Polignac, dans le salon de Monsieur et Madame de Puibusque, à la table des écrivains et des éditeurs de renom. Sa réputation de riche négociant lui fit commettre l'imprudence de prêter l'oreille aux offres de crédit qu'à l'envi on le sollicitait d'accepter.

Fut-il alors atteint de mégalomanie? En arrivant à Paris, lors de son premier ou de son deuxième voyage en France, il avait écrit aux principaux éditeurs de la capitale pour leur apprendre qu'il était descendu à tel hôtel, où il serait bien aise de les recevoir. Y avait-il là naïveté ou pose? Peut-être l'une et l'autre. Ce qui est certain, c'est que le procédé réussit à lui faire une réputation de libraire richissime, — réputation qui dura jusqu'à ce que son frère Joseph, dont les allures étaient extrêmement modestes, fût venu rompre le charme, quelques années plus tard.

* * *

(1) Pendant quelque temps il se livra, comme bien d'autres Québécois, à l'étude de la biologie. Il avait un réel pouvoir hypnotisant dont il usa une fois, pour badiner, avec un succès qui l'étonna lui-même, ayant réussi à arrêter, à une distance de plus d'un arpent, un piéton en face de la cathédrale de Québec, et à le retenir immobile et comme fixé au sol pendant plusieurs minutes. Il ne renouvela pas cette expérience dangereuse, — pas du moins à ma connaissance.

En 1857, je parlais un jour des poètes français avec mon commensal M. Auguste Lebrun, de l'hôtel Saint-Sulpice de Paris, qui était un des employés supérieurs de la librairie Henri Plon : —“Mais, me dit-il, vous avez, vous aussi, vos poètes, ou tout au moins votre poète, qui est en même temps un grand personnage, M. Octave Crémazie.” Et quelques instants après il me faisait cadeau d'une mince plaquette, élégamment imprimée, contenant “Le vieux soldat canadien,” la meilleure pièce, à mon avis, qu'ait écrite notre poète. J'emportai ce petit chef-d'œuvre dans ma chambre du troisième étage, où bien des fois j'en fis la lecture avec des Canadiens de passage à Paris.

Le “vieux soldat” du poème de Crémazie a réellement existé. Il était l'aïeul ou le bisaïeul de Madame Sirois (fille de M. Joseph Bélanger, notaire, qui fut député de la basse-ville de Québec de 1820 à 1827), femme de Monsieur A.-B. Sirois, notaire, de respectée mémoire. Le vieux patriote devenu presque aveugle (l'aïeul de Madame Sirois) se faisait conduire tous les jours par son fils sur cette partie des remparts de Québec appelée la “grande batterie,” afin d'être témoin du retour des Français; car pour lui le traité de 1763 ne comptait pas et le drapeau fleurdelisé devait bientôt reprendre sa place au sommet du cap Diamant.

Le vieux Canadien célébré par Crémazie portait-il le nom de Bélanger? Je le crois. En tout cas il fut au moins allié, par ses descendants, à la famille de ce nom.

On connaît la fiction du poète. Le vieux patriote meurt en disant:

Il s reviennent, mais je n'y serai pas!

* * *

Le 13 juillet 1855, à six heures du soir, une corvette portant pavillon tricolore, commandant de Belvèze, doublait la pointe historique à laquelle on a donné le nom d'un ancien vice-roi de la Nouvelle-France et entra dans le port de Québec. C'était le premier vaisseau de guerre français qui eût remonté le fleuve

Saint-Laurent depuis la conquête, c'est-à-dire depuis près de cent ans!

L'enthousiasme des Franco-Canadiens en cette circonstance ne connut pas de bornes. Ce fut alors que Crémazie composa sa pièce fameuse et que, avec la magie de son talent, il ressuscita le vieux patriote qui jusqu'à son dernier soupir avait cru au retour des Français. Saisissant sa lyre il en tire des sons jusqu'alors inconnus, et s'écrie avec transport :

Tu l'as dit, ô vieillard, la France est revenue!

.....

Puis, sous l'empire d'une étrange et poétique vision, il ajoute avec des accents mystérieux :

Voyez, sur les remparts, cette forme indécise
Agitée et tremblante au souffle de la brise:
C'est le vieux Canadien à son poste rendu!
Le canon de la France a réveillé cette ombre,
Qui vient, sortant soudain de sa demeure sombre,
Saluer le drapeau si longtemps attendu.

.....

Tous les vieux Canadiens moissonnés par la guerre
Abandonnent aussi leur couche funéraire
Pour voir réalisés leurs rêves les plus beaux.
Et puis on entendit, le soir, sur chaque rive,
Se mêler au doux bruit de l'onde fugitive
Un long chant de bonheur qui sortait des tombeaux.

Crémazie quitta Québec, pour n'y plus revenir, le 11 novembre 1862.

La correspondance d'Octave Crémazie avec sa famille pendant les longues années de son exil (de 1862 à 1879) fut considérable. Madame Crémazie, mère du poète, voulut, avant de mourir, faire un triage des lettres de son fils, et mettre de côté celles qui avaient un caractère trop intime ou trop confidentiel. Une personne intelligente et instruite, amie de la famille, voulut bien se charger de cette longue tâche. Elle se rappelle encore que, dans sa correspondance, le poète se plaignait souvent d'un homme de lettres canadien qui connaissait sa retraite et dont les tapageuses démonstrations de sympathie avaient fini par l'ennuyer beaucoup.

Octave Crémazie composait ses vers sans se préoccuper de les écrire. Une fois fixés dans sa pensée ils l'étaient pour toujours. Il pouvait les écrire un mois, un an, dix ans plus tard : cela lui était également facile. Il me disait un jour : "J'ai au moins trois mille vers non écrits qui me trottent dans la tête."

Bien différent était un spirituel journaliste dont Québec n'a pas perdu le souvenir. "Je ne puis rien composer, disait-il, sans avoir la plume à la main. J'écris à mesure que la pensée surgit... et peut-être même un peu avant."

Ernest Gagnon.

Québec, 10 mai 1905.



L'Honorable Joseph Royal.—Sa Vie—
Ses Œuvres

Par M. le juge L. A. PRUD'HOMME. .

(Lu devant la Société Royale du Canada.)



UN auteur a dit quelque part, qu'il faut se défier surtout de deux classes de personnes : de ses ennemis et de ses amis, parce que les premiers sont généralement injustes ou pour le moins d'une sévérité outrée, tandis que les seconds, entraînés inconsciemment par une indulgence extrême, versent, facilement dans le défaut contraire. Il est évident que je ne compte, au sein de cette société, qui représente l'élite intellectuelle du pays, que des amis, dont l'excessive et trop flatteuse sympathie m'a valu l'honneur d'être associé à vos travaux académiques et d'occuper le fauteuil d'un homme avec lequel mon existence a été intimement liée.

Au surplus, ce touchant témoignage de bienveillance, je le conçois, s'adresse au groupe de vos compatriotes du Nord-Ouest et c'est en leur nom que je vous prie d'accepter l'expression de ma plus cordiale gratitude.

Vous ne pouviez m'inviter à parler de quelqu'un dont le souvenir me fut plus cher et plus précieux à plus d'un titre. Aussi ce sera un devoir bien agréable pour moi de pouvoir rendre à sa

mémoire le juste tribut d'hommage et d'affection que je lui porte.

En prolongeant son éloge, je ne ferai, je le sais, qu'augmenter



L'Honorable JOSEPH ROYAL

vos regrets de l'avoir sitôt perdu, tout en vous faisant éprouver davantage ma propre infirmité.

L'honorable M. Royal a été mêlé à bien des événements importants de notre histoire et en déroulant devant vous les diver-

ses phases de sa carrière, toute consacrée au service de son pays, j'aurai occasion d'indiquer brièvement le milieu dans lequel il a été appelé à faire sentir son action bienfaisante et la direction qu'il a donnée à l'élément Français de Manitoba, dans les situations troublantes qui signalèrent le berceau du régime constitutionnel, à la Rivière Rouge. Afin de mettre en pleine lumière cette figure si loyale et si éminente et mieux faire saisir les traits saillants de son caractère, il importe de mettre en relief le théâtre sur lequel il a déployé les hautes facultés de son intelligence et les nobles sentiments de son cœur si Français et si catholique.

La vie de M. Royal se divise en trois parties bien distinctes. La première comprend ses premières armes dans le journalisme, alors que la Divine Providence le préparait à son insu, par l'étude et les travaux, à jeter les assises des institutions et des lois d'une nouvelle province.

Lorsque ses heureuses dispositions eurent reçu leur plein développement dans les âpres luttes de la presse, à la demande de Mgr Taché, il prit la route de l'ouest, et pendant 23 ans, il demeura l'un des acteurs les plus en vue, dans les événements passionnants dont ce pays fut témoin, aux heures laborieuses de sa formation.

Au milieu de l'agitation fébrile et des clameurs de cette époque tourmentée, il contribua puissamment par son énergie, la noblesse de ses procédés et un harmonieux ensemble de brillantes qualités, à faire naître une ère de paix et de bonne entente et à grouper les hommes de bien autour du drapeau de la justice et de la légalité.

Ce fut la période la plus féconde de sa vie, en œuvres durables, et celle qui également porte le plus l'empreinte de sa personnalité.

En dépit des occupations absorbantes de la politique, il ne voulut jamais abandonner sa plume si souple et si piquante de sel gaulois.

Sacré écrivain dès sa sortie du collège, il demeura fidèle au secret entraînement de sa vocation. Enfin, lorsqu'il eut épuisé les honneurs de son pays, il quitta l'ouest comme un ouvrier qui, après s'être consciencieusement acquitté de sa tâche tout le jour, retourne le soir à son foyer.

Ce fut la dernière phase de sa vie.

Il entra alors de nouveau dans l'arène du journalisme, qui avait fait le charme de ses premières années. La mort vint le surprendre au milieu de travaux historiques, dont il ne lui restait plus que quelques pages à écrire.

Avant de pénétrer dans le détail de sa vie et d'étudier ses principaux travaux littéraires, je crois qu'il est désirable de donner une idée d'ensemble de cette belle figure et d'en buriner les traits les plus frappants.

M. Royal appartenait à cette race de gentilhommes aux manières chevaleresques que chantaient naguères les trouvères du moyen-âge.

Tout respirait en lui un cachet de noblesse et de grandeur. Sa démarche patricienne, le fin sourire qui se promenait sur ses lèvres, son front altier et découvert, son œil caressant, ainsi que sa politesse exquise attiraient naturellement vers lui et répandaient un charme sur son commerce.

Il n'y avait rien de trivial ou de mesquin dans sa conversation ou sa conduite.

On peut dire que pendant son séjour à la Rivière Rouge, aucun Canadien-français un peu marquant ne passait à St-Boniface sans aller lui rendre visite et il le trouvait toujours prêt à se mettre à sa disposition pour l'aider à ouvrir les avenues de la nouvelle carrière qu'il venait embrasser au Manitoba. Pour être utile à un compatriote, il lui semblait que ni les pas ni les démarches ni les correspondances étaient un fardeau ou un ennui.

De fait, à certains moments de sa carrière, on finit par abuser de cette extrême condescendance et la faire dégénérer en véritable imposition.

Pourtant, il ne s'en plaignait que rarement. "Que voulez-vous que je fasse, se contentait-il de dire en souriant, ils s'adressent à moi, ils n'ont ici ni parents ni amis; je ne puis pas les repousser."

Dans l'intimité des conversations du foyer, entouré du cer-

cle des confidents de ses pensées, M. Royal était un causeur ravissant.

Il imprimait à ces entretiens familiers un cachet séduisant par la sûreté de ses appréciations sur les événements du jour, les questions historiques ou d'économie politique.

Son commerce constituait une école de bon ton et de délicatesse entre gens bien nés.

M. Royal était un puriste, respectueux de la langue française, qui n'avait pas de secrets pour lui. Sa phrase impeccable et élégante avait toujours le mot juste, le terme *ad hoc*. Il observait dans sa conversation, comme pour sa toilette, une tenue irréprochable. Cette correction de bon goût, qui excluait toute ostentation, provenait naturellement de son amour de l'ordre et des soucis des convenances. Bref, c'était un homme supérieur qui, même en se répandant avec ses amis, relevait le niveau de la discussion par des considérations d'un ordre élevé et conservait toujours le sentiment de sa dignité. On pourrait à bon droit de lui appliquer ce vers du poète latin: "*Odi profanum vulgus atque arceo*."

Déférent pour les opinions des autres et doué d'une verve intarissable, il était un véritable bout en train qui animait le cercle qui avait la bonne fortune de le posséder. Sa grande affabilité n'allait point toutefois jusqu'à l'abandon, excepté avec ceux qu'il avait pratiqués. Il ne se livrait sans réserve qu'à bon escient. A l'occasion, sur un ton badin et original, il faisait toucher du doigt un défaut, soulignait un travers vulgarisé ou dénonçait un principe boiteux ayant cours. C'était le "*carpere ridendo mores*" du bon Horace. Comme écrivain, M. Royal possédait un style personnel, qui est le propre des hommes d'une grande valeur. Sa phrase était courte, alerte, incisive, courant droit au but, et son expression juste et appropriée, avec une pointe d'esprit très fine et très souple.

C'était un écrivain de race, élégant et nourri de connaissances classiques.

Doué d'une façon peu commune, c'est presque en se jouant qu'il lassait échapper de sa plume des articles pleins de vie et de brillantes conceptions. Il a touché un peu tous les genres,

moins peut-être le descriptif, qui ne lui offrait que peu d'attrait. Il possédait merveilleusement le talent

“.....d'une voix légère,
“De passer du grave au doux, du plaisant au sévère.”

Il n'était pas de ceux qui triturent un sujet comme un fruit savoureux, dont on veut extraire tous les sucs jusqu'à l'assèchement complet.

Il se contentait le plus souvent d'indiquer, comme en passant les divers aspects d'une question et les considérations les plus frappantes qu'elle appelle, laissant à l'esprit du lecteur le soin de poursuivre plus loin ce premier anneau d'un argument jusqu'à ses ultimes conclusions ou de deviner le reste.

Ainsi allégi dans sa marche rapide, il entraînait le lecteur à sa suite et lui faisait admirer, à chaque instant, des horizons nouveaux sur lesquels il lançait un jet de lumière.

Il demeurait toujours d'une courtoisie parfaite et respectueux de la personne de ses contradicteurs au milieu des passes d'armes les plus vives.

Il n'a eu dans sa vie que des adversaires, jamais d'ennemis.

Comme orateur, il jouissait d'une popularité bien méritée. Lorsqu'il s'agissait de discuter un problème complexe, d'aborder une situation tendue, il faisait preuve d'un tact et d'une délicatesse de toucher vraiment étonnante.

Sans être un tribun fougueux, sa parole convaincante et mâle ne manquait pas de chaleur.

Les foules aimaient à entendre en lui un homme instruit, à l'âme haute, sincèrement épris d'amour pour la vérité et la justice et l'acclamaient avec enthousiasme.

M. Royal n'était pas seulement un croyant robuste, mais sa foi virile se traduisait dans la pratique de sa vie. Il était vraiment édifiant de le voir, au milieu des distractions multiples de sa carrière publique, assister pieusement, à tous les matins, à la basse-messe et s'approcher, à tous les mois, de la Sainte-Table, pour se nourrir du pain des forts. A tous les dimanches, il se faisait un devoir de monter à l'orgue pour seconder le maître de chapelle et chanter sa partie au lutrin. Généreux à l'ex-

cès, le cœur sur la main, toutes les fois qu'il s'agissait d'une oeuvre religieuse ou nationale, honorable dans tous ses rapports, d'une amitié sûre et sans défaillance, M. Royal, pour tout résumer en quelques mots, fut un homme de bien, aussi distingué par les qualités du cœur que par la puissance de sa belle intelligence.

Il naquit dans la paroisse de Repentigny, le 7 mai 1837. Son père, brave ouvrier, gagnait le pain de sa famille par son labeur de chaque jour. Il légua à ses enfants, pour toute richesse, un nom sans tache, l'exemple d'une vie honorable et l'amour du devoir.

La constance dans l'effort qui s'impose au chef de famille et cette lutte quotidienne qu'il lui faut livrer pour assurer une honnête aisance au foyer, tiennent en éveil les énergies de l'ouvrier et du cultivateur et éperonnant sa puissance de vouloir et d'agir.

Ses enfants, en vertu des lois de l'atavisme, ont de grandes chances d'hériter de ces qualités, qui sont la clef du succès. Aussi il ne faut pas s'étonner si la plupart de nos hommes d'état sont sortis des rangs de l'armée des travailleurs.

Les talents incontestables de M. Royal furent bientôt remarqués à l'école de son village. Son père, qui avait l'intuition de l'avenir de son fils, s'il était outillé convenablement, aurait bien aimé lui faire poursuivre un cours classique, mais l'état de sa fortune ne lui permettait pas d'entreprendre une telle tâche, lorsque la divine providence lui suscita un protecteur, dans la personne du révérend M. Venant Pilon, chanoine titulaire de l'évêché de Montréal.

Ce prêtre distingué se chargea de solder toutes les dépenses de ses années de collège.

M. Royal conserva toute sa vie une profonde gratitude envers M. Pilon. Il aimait à redire l'extrême bonté, les nobles sentiments de son protecteur et les précieux conseils qu'il en avait reçus. A tous les ans, à la fête de saint Venant, il se faisait un devoir de communier à son intention. Notons, en passant, quelle est longue la liste de nos hommes distingués qui sont redevables du bienfait de l'éducation au dévouement de quelque membre du clergé.

M. Royal commença son cours au collège de Montréal pour le terminer chez les P.P. Jésuites.

Il se trouva en compagnie d'une pléiade de jeunes gens de talents supérieurs qui devaient faire leur marque plus tard. Parmi ses confrères, il suffira de mentionner les noms de l'hon. H. Mercier, qui devint Premier Ministre de la province de Québec, et l'hon. D. Girouard, juge de la Cour Suprême du Canada.

Ce milieu convenait à cette intelligence d'élite et ses professeurs eurent bientôt fait de reconnaître les exhubérantes ressources de son esprit.

Après avoir terminé ses études, il éprouva un moment d'hésitation avant de franchir le seuil de son Alma Mater et se demanda s'il n'était pas appelé à pénétrer dans le sanctuaire.

Rassuré par son directeur, qui prévoyait tout le bien qu'il accomplirait dans le monde, il se destina au barreau et passa brevet avec Sir Georges E. Cartier. Cependant, les études légales n'offraient point à son esprit prime-sautier, le champ d'action qui lui était propre. Pour cette plante pleine de sève l'atmosphère d'un bureau d'avocat semblait comme celle d'une serre-chaude où il allait s'atrophier faute d'air.

Un attrait irrésistible l'entraînait dans l'arène du journalisme. Il sentait déjà, comme aurait dit Edmond Rostand, un fourmillement dans sa plume.

D'ailleurs, le salaire des étudiants en droit, à cette époque, n'était que nominal et la bourse de M. Royal criait famine. Dans ces circonstances, il alla frapper à la porte de "La Minerve." On la lui ouvrit toute grande et de ce jour, il fut attaché à la rédaction.

C'était en 1857; il ne venait que d'atteindre ses vingt ans. Depuis cette date, M. Royal fit du journalisme sa carrière de préférence. Ce fut l'amant passionné de sa vie. Entre temps, il allait s'asseoir à sa table d'étudiant pour rédiger une déclaration ou analyser un chapitre de Pothier, juste assez pour ne pas donner une entorse trop forte à la loi du barreau, alors débonnaire, et se préparer d'une manière convenable aux examens voulus.

Il est impossible de servir deux maîtres ou d'atteindre les sommets dans deux carrières qui exigent des études et suppo-

sent des aptitudes qui, sans s'exclure absolument, sont dirigées par des voies et embrassent des horizons de nature différente. Les joutes ardentes des journaux militants sur les questions politiques, sociales et économiques du jour, ne constituent pas précisément une formation pour les débats contradictoires du prétoire, sur l'interprétation d'un article du code ou l'application à un cas donné d'une décision judiciaire. Une seule de ces nobles professions suffit à absorber toutes les facultés de l'homme le mieux doué. Aussi, M. Royal eut-il bientôt fait de fixer son choix. Admis au barreau, après un examen qui lui faisait honneur, il décida de laisser, au moins pour le moment, dormir sa robe d'avocat dans sa serviette, afin de donner plus de liberté à sa plume. "La Minerve" était à cette époque, et elle le fut pendant bien des années, l'organe principal du parti conservateur. Dans les bureaux de ce journal, M. Royal devint en contact avec des hommes d'état qui gouvernaient le pays et eut occasion de connaître leurs pensées sur les problèmes du jour et l'orientation qu'ils désiraient donner aux institutions du pays. Ce fut une école bien profitable pour lui et il fut ainsi, dès sa jeunesse, initié à l'art si difficile de gouverner les hommes.

Il profita du printemps de sa vie, alors que toutes les facultés sont en pleine floraison, pour amasser des trésors de sciences profondes et orner son intelligence de connaissances sérieuses. Il n'était pas de ceux qui s'imaginent que le talent dispense du travail.

Le journalisme est un véritable ministère et celui qui veut s'en rendre digne, doit se résigner à devenir un rude travailleur. Autrement, il risque fort de s'égarer et d'entraîner ses lecteurs dans ses erreurs.

En effet, l'influence d'un journal se fait sentir au milieu des milliers de foyers où il pénètre.

S'il est aux mains d'écrivains honnêtes et éclairés, il sert à infiltrer, à petites doses, dans la société, les notions exactes de ce qui est vrai et juste, à déterminer des mouvements d'opinion publique dans la bonne voie, à montrer du doigt les dangers à éviter, à endiguer les emportements malsains pour les innovations dangereuses et enfin à faire connaître, en toute occurrence, les droits et les devoirs d'un chacun.

Celui qui veut servir efficacement sa patrie, dans cette carrière, doit nécessairement travailler sans trêve à s'instruire, car l'on ne peut donner que ce que l'on a. L'écrivain qui n'étudie pas constamment ne tarde guère à s'assécher et à dépenser le bagage de connaissances déjà acquises. Les rives d'un ruisseau ont beau être parsemées de fleurs et de vert feuillage, si la source qui l'alimente vient à tarir et cesse d'y répandre une onde rafraîchissante, elles finissent bientôt par devenir arides et ne plus rien produire.

Ce n'est pas entre deux lanciers ou deux polka, au milieu de soirées enivrantes et féériques, que la jeunesse peut se former à l'art de diriger l'opinion publique vers le bien. La vie n'est pas un opéra et à ce commerce les caractères se détendent et s'affaiblissent. Les notions écourtées, de surface, les aperçus à fleur de peau, un peu sur tout ou sur rien, ne peuvent suffire à un journaliste consciencieux de ses devoirs.. Une jeunesse, ainsi dissipée, se trouve sans racine et flotte comme des algues de côté et d'autre. Eprouvant un besoin inquiet d'émotion et d'élan, elle se laisse facilement entraîner à tout ce qui la séduit par un aspect de générosité apparente ou attendrir par des mots sonores et confond parfois les nobles aspirations d'un véritable patriotisme, avec les visées vulgaires d'un ambitieux. Il lui manque le contre-poids de l'expérience et des connaissances approfondies.

M. Royal n'a pu être véritablement utile à son pays, que parce que toute sa vie il ne cessa de se livrer à l'étude. C'est la condition *sine qua non* de tout succès sérieux et durable.

Deux ans après son entrée à "La Minerve," il fonda avec Cyrille Boucher (1) et quelques autres écrivains de marque, un journal appelé "L'Ordre."

Cette feuille, rédigée par des jeunes gens brillants, fit du bruit. Ses directeurs ne se souciaient guère de faire du journalisme payant. On se grisait d'une idée noble, émotionnante, et on la lançait devant le public, toute fraîche éclosée.

A "L'Ordre," on ne tenait guère compte des ménagements

(1) Voir note biographique sur. Cyrille Boucher à la fin de cet article.

que comporte un journal de parti. On ne coupait pas les ailes aux conceptions de l'écrivain et on ne muselait pas sa pensée au moment où elle voulait prendre son essor, sous le prétexte que le rendement de la caisse pourrait bien en souffrir.

Ces jeunes gens allaient droit leur chemin, frappant en pleine visière, et de tous côtés.

Nous traversons une phase difficile de notre histoire. Les circonstances malheureuses, dans lesquelles le Haut et le Bas-Canada avaient été unis, avaient donné lieu à d'amères récriminations et soulevé des sentiments d'animosité dont on se souvenait encore dans l'occasion.

Les hommes supérieurs de ces deux provinces, en se rencontrant sur les parquets de la Chambre, purent mieux se connaître et se rendre mutuellement justice. Des alliances se firent entre des groupes qui représentaient ces deux provinces, mais ces unions qui ne dataient que depuis peu, n'avaient pas encore été suffisamment cimentées par le temps et l'identité des intérêts, pour offrir une forte résistance. Aussi les ministères, dont l'existence dépendait de ces rapprochements éphémères, étaient emportés par le premier coup de vent que soulevait une faction. Le gouvernement responsable en était à ses premières épreuves et ce n'est pas du premier coup qu'un régime aussi complexe peut avoir toutes ses prises dans un pays. Les rouages si admirables de cette forme de gouvernement donnaient lieu à des frictions dans ses fonctionnements si multiples, comme une machine aux premiers jours d'essai.

"L'Ordre", l'œil au guet, dénonçait, sans merci, tout ce qui lui paraissait défectueux dans cet engrenage et appelait chaque chose par son nom, sans mettre de sourdine à ses opinions.

De fait, M. Royal, par tempérament, entendait bien réclamer, en toute occasion la liberté de parole et était impatient de toute entrave qui pouvait gêner l'expression franche, sincère et complète du fond de sa pensée.

Cette noble indépendance valut à "L'Ordre" des témoignages de sympathie très flatteurs. Toutefois, ce journal, privé de tout patronage, n'ayant pour capital que le talent de ses directeurs, connut bientôt les ennuis de la gêne financière. Le temps n'était pas favorable à un journal de cette allure et après plu-

sieurs années de joutes brillantes, "L'Ordre" rentra dans le silence ou si l'on aime mieux, le silence entra dans "L'Ordre". M. Royal qui sentait en lui le feu sacré du journalisme, ni pouvait se passer d'un organe. Peu de temps après la disparition de "L'Ordre", il fondait "Le Nouveau Monde," dont il devint le premier rédacteur en chef. C'était en 1867.

Le Canada était arrivé à une période passionnante, à un point tournant de son histoire.

La confédération des provinces britanniques de l'Amérique du Nord offrait un vaste champ d'étude et soulevait une foule de problèmes.

On se demandait, avec inquiétude, ce qu'allait devenir la race française, avec ses institutions propres et ses immunités religieuses et nationales, dans cette agglomération disparate. Avant que cette forme nouvelle ne fut moulue sur les traits vivants du peuple auquel on l'appliquait, elle faisait naître de vives appréhensions chez bien des hommes, qui d'ailleurs ne lui étaient pas hostiles. C'est qu'il est plus facile de fabriquer une constitution que de façonner les intelligences et de disposer les citoyens à l'accepter avec le même esprit que ses auteurs.

L'homme n'est pas une entité éclos sous une baguette métaphysique.

M. Royal, sincèrement attaché aux intérêts religieux et nationaux de ses compatriotes, tout en saluant avec plaisir ce nouvel ordre de choses, devenu dans les circonstances une quasi-nécessité, ne se livrait pas tout entier à l'enivrement d'une joie sans mélange. Il faisait ses réserves et conseillait une vigilance active sur ce qui pouvait faiblir, dans cette structure à peine édifiée, et devenir une menace pour les éléments de notre nationalité. C'était le "Caveant Consules" qu'il faisait entendre de temps à autre dans son journal, tout en favorisant les hommes alors au pouvoir.

"Le Nouveau Monde", rédigé avec vigueur et talent, fut accueilli avec faveur dans la province de Québec. On y admirait surtout l'orthodoxie de ses principes sur les questions qui concernaient les rapports de l'Eglise avec l'Etat. Il déterminait un courant d'opinions sur les thèses alors en discussion et groupait une phalange considérable d'hommes de valeur autour de son drapeau.

Bref, "Le Nouveau Monde" fit une école dont M. Royal était l'âme dirigeante. On comprendra que je suis tenu, ici, à des réserves et que je ne puis qu'effleurer du bout de l'aile ces sujets si étranges aux travaux de notre société.

Un changement se produisit tout à coup dans la carrière de M. Royal et lui fit abandonner "Le Nouveau Monde" pour aller



L'Honorable Juge en Chef JOSEPH DUBUC.

faire sentir son action sur un autre théâtre. Mgr Taché se trouvait à Montréal en 1870, en route pour la Rivière Rouge, pour y exercer un ministère de paix et de conciliation.

Avant son départ, il chercha à s'entourer d'hommes instruits et bien disposés, qui pussent prendre en main les intérêts de

l'élément catholique et français dans la province naissante. M. Joseph Dubuc, alors jeune avocat, à Montréal, avait déjà pris les devants, à la demande de Mgr J. N. Ritchot.

Mgr Taché invita MM. Girard et Royal à l'accompagner dans l'ouest, et tous deux répondirent sur le champ à son appel.

M. Royal, né au milieu de la tourmente de 1837, fonda le premier journal qui lui fut propre, pendant que l'agitation politique de 1867 battait son plein, et commença une nouvelle carrière, au Manitoba, aux derniers jours du gouvernement provisoire, alors que cette province était en ébullition et menaçait de mettre le feu au reste de la confédération.

Pourtant, par une curieuse ironie du sort, M. Royal était d'un tempérament bien calme. Il ne se laissait pas égarer par l'enthousiasme fascinateur du moment et ces événements fortuits n'exercèrent aucune influence maligne sur son caractère. Disons plutôt, que se possédant lui-même dans la quiétude de ses pensées, il était merveilleusement doué des qualités nécessaires à un homme d'état, appelé à agir dans des situations qui demandent de l'habileté et de la pondération.

Avant de suivre M. Royal dans la deuxième phase de sa vie, je n'ai garde d'oublier la part active qu'il prit dans le recrutement des zouaves pontificaux, que le Canada français, en 1867 et 1868, envoya à Rome au secours de l'immortel Pie IX.

Comme membre du bureau de direction, il ne s'épargna aucun trouble pour assurer le succès de ce mouvement si admirable de la foi des Canadiens-français. Il a publié dans le "Nouveau Monde", sur cette glorieuse croisade, des pages empoignantes qui eurent du retentissement jusqu'en France. Un souffle d'enthousiasme religieux et de patriotisme chrétien passa sur la province de Québec, presque comme au jour de Pierre l'Ermite. On vit des jeunes gens appartenant à nos meilleures familles s'arracher des étreintes maternelles pour aller faire au Saint-Père un rempart de leur poitrines contre les balles garibaldiennes et offrir généreusement leur sang pour la liberté de l'Eglise. Ce fut un beau spectacle pour l'Europe, que le défilé de ces jeunes bataillons, accourus de si loin, pour protéger la Papauté.

Ce fut alors que M. Royal se lia d'amitié avec le chevalier

Taillefer, commandant du premier contingent des zouaves canadiens. Il devait le rencontrer plus tard dans le parlement provincial de Manitoba.

M. Royal arriva au fort Garry juste à temps pour assister à la dernière séance du gouvernement provisoire. Le lendemain, Riel avait cessé d'être président et Lord Wolseley entra dans le fort abandonné et prenait en main les rênes du gouvernement, pour les remettre quelques jours après au premier gouverneur de Manitoba, Phon. A. G. Archibald.

À l'automne 1870 eurent lieu les élections provinciales, et MM. Girard, Royal et Dubuc furent élus députés par acclamation. Ces trois hommes devinrent les figures les plus marquantes de l'élément Français de Manitoba et les facteurs principaux dans les événements qui suivirent cette période aigue et troublée de l'histoire de cette province.

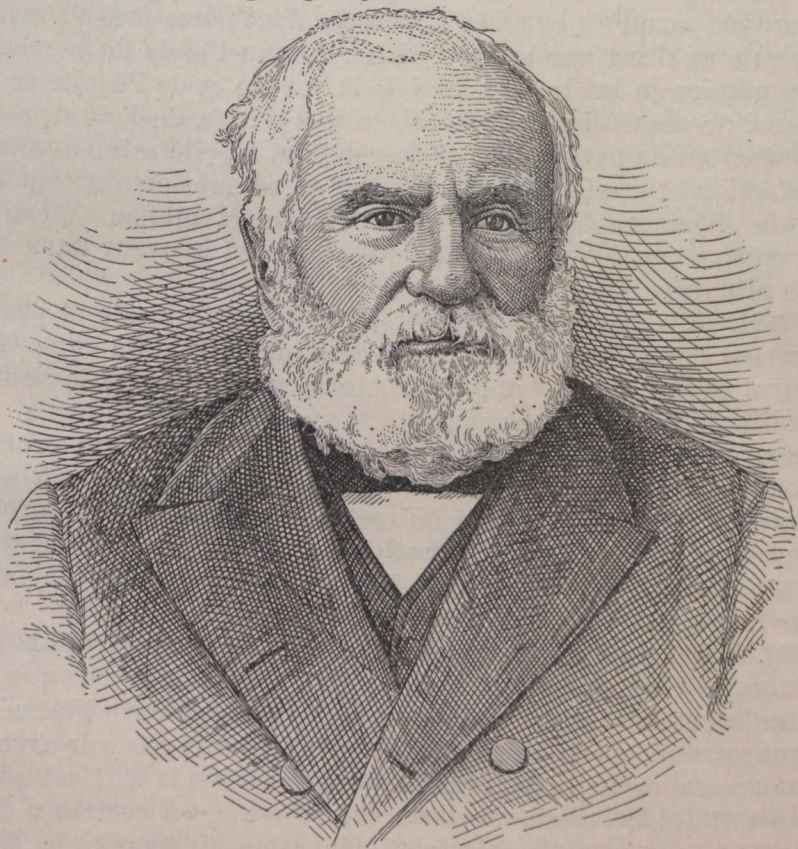
Les comparaisons ont toujours un côté pénible et blessant; c'est pourquoi je me garderai bien d'en établir aucune entre ces trois hommes de mérite, qui ont rendu chacun de grands services à la cause Française.

Toutefois, je me bornerai à quelques notes fugitives pour indiquer brièvement les traits saillants de leur caractère respectif.

L'hon. M. Girard, d'un tempérament conciliant et modéré, était entouré du respect et de la considération de toute la population du pays. Son extrême bonté lui faisait éviter, autant que possible, les heurts et les frictions inutiles; mais lorsqu'il se trouvait acculé à ses derniers retranchements, pour la défense des droits des siens, il se raidissait avec une tenacité surprenante et qui déconcertait ses adversaires. Il avait la parole facile, chaude et entraînante.

Dès septembre 1870, le gouverneur Archibald l'appela avec M. Boyd à devenir son aviseur, et il demeura dans le gouvernement jusqu'au mois de mars 1872, alors qu'il fut remplacé par M. Royal. Nommé sénateur en 1871, il ne put, par la suite, consacrer autant de soins aux affaires provinciales. Lorsqu'une crise éclata en 1874, M. Girard eut l'honneur d'être le premier ministre de Manitoba. Il appela, comme un de ses collègues, M. Dubuc, qui accepta le portefeuille de procureur-général.

C'était la première administration régulière dont fut dotée notre province. Avant M. Girard, il n'y avait pas eu de chef de cabinet. Le gouverneur Archibald avait formé son ministère en choisissant lui-même tous ses aviseurs, qui se trouvaient ainsi sur un pied d'égalité et sans premier reconnu. Ce gouvernement ne dura que quelques mois.



L'Honorable Sénateur A. GIRARD.

Dès leur arrivée à la Rivière Rouge, MM. Royal et Dubuc se rencontrèrent au palais de Mgr Taché, dont ils étaient les hôtes, et se lièrent d'une amitié qui ne s'est jamais démentie. Ils étaient faits pour se comprendre.

Prototype de l'homme droit, loyal et fidèle comme l'épée du

roi, d'une franchise proverbiale et d'une sûreté de jugement peu ordinaire, M. Dubuc fut le digne émule de M. Royal. M. Royal aimait à rendre hommage, le premier, à la noblesse de caractère, à l'élévation de sentiments et aux talents sérieux de celui qui fut, pendant plusieurs années, son Alter Ego.

De fait, comme grandeur morale, l'hon. M. Dubuc a sa place marquée parmi les hommes distingués dont notre race s'honore. Depuis qu'il est sur le banc, il est devenu l'idole du barreau, qui admire en lui le sens inné de la justice et de l'équité et la clarté de ses décisions. Aussi, la population de l'ouest, sans distinction de nationalité, ni de religion, a-t-elle salué avec satisfaction et applaudi de tout cœur sa récente nomination au poste si honorable de juge en chef pour Manitoba. C'est le premier Canadien-français qui reçoit un tel honneur dans notre province.

MM. Royal et Dubuc formèrent une société légale et pratiquèrent ensemble jusqu'au mois de mai 1876, alors que M. Royal devint procureur-général, tout en conservant le portefeuille de secrétaire provincial. Ce surcroît de besogne le força à abandonner momentanément la pratique de sa profession, qu'il ne reprit qu'en 1880. Il forma cette année-là une nouvelle société, avec celui qui porte en ce moment la parole, sous le nom de "Royal et Prud'homme." Cette société fut dissoute au mois de juillet 1885, lorsque je fus appelé à monter sur le banc.

M. Royal renonça alors aux études légales pour n'y plus retourner. C'est dans le bureau de MM. Royal et Dubuc que se discutaient toutes les questions qui concernaient l'élément Français de l'ouest. M. Royal qui ne s'était fait recevoir avocat que comme en tout cas, comme une poire pour la soif, tel qu'il le disait lui-même en souriant, eut occasion, en certaines circonstances graves, de faire son apparition au temple de Thémis et d'être mêlé à des procès retentissants.

De concert avec M. Dubuc, il dirigea, avec un talent remarquable, l'enquête préliminaire d'Ambroise D. Lépine, l'adjudant général de Riel, accusé du meurtre de Scott. Ce fut lui qui, en 1874, fit venir l'hon. M. Chapleau, de la province le Québec, pour plaider cette cause devant les jurés et il se char-

gea lui-même de l'adresse aux jurés Anglais. Il défendit également André Nault, accusé de participation dans le même crime. Dans ces procès politiques, il s'acquitta du premier coup, la réputation d'avocat habile et fertile en ressources.

Les lauriers dont il se couvrit, dans ces courtes périodes de sa carrière d'avocat, font regretter qu'il n'ait pu y consacrer plus de loisir. Il aurait pu facilement s'y créer une position enviable et surtout plus lucrative que dans celle du journalisme.

Que de requêtes, de mémoires et d'articles de journaux furent rédigés par M. Royal, sur la question de l'amnistie, des droits des anciens colons du pays, de l'émigration, etc. Il faudrait ici écrire un livre pour raconter convenablement les travaux de tous genres qu'il entreprit dans l'intérêt de ses compatriotes. Qu'il me soit permis, au moins, de dire qu'il ne s'est guère épargné et qu'il n'a jamais hésité à payer de sa personne et souvent de sa bourse, pour la noble cause qui lui était confiée.

Lorsque le premier parlement de Manitoba fut convoqué en 1871, M. Royal fut élu unanimement Orateur. Un fait assez étrange à constater, à ce moment, c'est que pas un seul des députés ne possédait l'expérience de la procédure parlementaire, à l'exception de M. Royal, qui avait assisté autrefois aux débats de l'Assemblée Législative de Québec.

Le 15 mars 1872, il quittait le fauteuil présidentiel pour aller s'asseoir sur les banquettes ministérielles, comme secrétaire provincial. Il résigna en 1874 et, le 3 décembre de la même année, il entra dans le cabinet Davis, comme secrétaire provincial et ministre des travaux publics. Au mois de mai 1876, lorsqu'il devint procureur général, comme j'ai déjà eu occasion de le dire, il abandonna la direction du département des travaux publics, mais conserva le portefeuille de secrétaire provincial.

De 1872 à 1879, sauf une interruption de cinq mois, il demeura ministre, et je pourrais dire le chef virtuel du gouvernement par l'ascendant que lui donnait sa supériorité intellectuelle. Les députés Anglais se plaisaient à reconnaître ses talents d'administration et la fertilité de ses ressources dans les situations qui demandaient du tact et du savoir-faire.

Entreprendre de législater sur du neuf et de créer toute d'une venue les rouages si compliqués d'un gouvernement, dans un pays qui sortait d'une tourmente, était une tentative peu commode et qui exigeait des talents bien équilibrés.

Une fausse manœuvre eut suffi pour soulever des haines encore mal éteintes et créer une panique. Dans une province, qui a joui depuis quelques temps des bienfaits du régime constitutionnel, on trouve des traditions qui ont donné le pli à l'opinion publique et qui surnagent au milieu des colères que déchaînent tout à coup des questions brûlantes. Les lois tiennent par des racines profondes, implantés dans le tempérament et les mœurs du peuple.

Mais à Manitoba, il fallait travailler sur une table rase, calculer juste avec des qualités imparfaitement connues, au milieu d'éléments disparates, d'une civilisation de première poussée et du relachement des freins réguliers qui maintiennent d'ordinaire une société. Les libertés constitutionnelles ne sont pas un aliment que tous les estomacs peuvent digérer sans préparation. Or, cette province, toujours à la veille d'une émeute, avait besoin d'être guidée par des hommes supérieurs, capables de ménager cette transition et de faire accepter par l'opinion publique ce nouvel ordre de choses.

Ce fut le grand mérite de M. Royal de s'être acquitté de cette tâche si difficile, dans des circonstances exceptionnelles. Il s'est acquis par là un droit à la gratitude de ses concitoyens. Une étude de la législation qu'il fit adopter m'amènerait trop loin et prolongerait ce discours au delà des bornes convenables. Je mentionnerai, cependant, la loi universitaire dont il est l'auteur. Il en fut récompensé par le conseil de cette institution, qui le choisit pour vice-chancelier. Il présenta également la première loi scolaire, et devint le premier surintendant d'éducation. Il fut chargé, plus tard, de la refonte des statuts provinciaux, avec le juge en chef Wood.

Il prit une part importante à l'abolition du conseil législatif, qui n'était d'aucune utilité. On aurait cru, tout d'abord, que ce corps pourrait protéger la minorité et la mettre à l'abri d'actes agressifs de la part de la Chambre populaire.

Cette espérance était purement illusoire. Pour être effectif,

le conseil, qui ne se composait que de sept membres, aurait dû indubitablement être augmenté. La constitution y pourvoyait d'ailleurs. L'élément Français, par suite de l'émigration Anglaise, se serait trouvé amoindri au conseil et obligé de compter sur le bon vouloir de deux Chambres au lieu d'une. En 1879, l'hon. M. Dubuc, qui représentait le comté de Provencher aux Communes, fut nommé juge et l'hon. M. Royal lui succéda.

Les électeurs de Provencher lui demeurèrent fidèles jusqu'à ce qu'il fut nommé lieutenant-gouverneur des Territoires du Nord-Ouest. Il fit bonne figure au Parlement Fédéral et soutint la réputation qui l'y avait précédé. Il était considéré comme une autorité sur les choses de l'ouest.

Ses discours d'un style châtié et d'une diction attrayante ne manquaient jamais d'éveiller l'attention publique.

C'est en 1888 qu'il fut appelé au poste de lieutenant-gouverneur. Trois ans avant, Lord Lansdowne lui avait conféré la médaille de la confédération.

C'était le couronnement de sa carrière et la récompense de ses états de service.

Quelque soit l'opinion que l'on puisse entretenir sur les actes de sa vie publique, on ne refusera pas à sa mémoire le témoignage d'avoir été un homme de bien, dévoué aux intérêts religieux et nationaux de ses compatriotes de l'ouest et utile à son pays.

A l'expiration de son terme d'office, il quitta l'ouest, auquel il avait consacré les plus belles années de sa vie, et retourna à Montréal. La même année (1893) il remplaça son ami de cœur, l'hon sénateur Tassé, à la rédaction de "La Minerve". Comme presque tous nos hommes d'état, M. Royal n'était pas riche. Les dures nécessités de la vie l'obligèrent à reprendre sa plume et à rentrer de nouveau dans le journalisme.

En 1894, la Société Royale du Canada lui offrit un siège dans son sein et fut heureuse d'inscrire parmi ses membres cet écrivain de marque.

Au soir de sa carrière, il se recueillit un instant et entreprit une histoire du Canada, comprenant la période écoulée depuis la confédération. La mort l'atteignit lorsqu'il achevait de mettre la dernière main à ce travail de longue haleine. Il s'en-

dormit doucement, entouré des consolations de l'Eglise, qu'il avait tant aimée, de l'affection de ses proches et des regrets de tous ceux qui l'avaient connu.

Pendant qu'il était au Manitoba, il avait fondé en 1871, "Le Métis," auquel collabora M. Dubuc pendant trois ans d'une manière très active.

En 1882, "Le Manitoba" succéda au "Métis." A part la valeur littéraire de ce journal, "Le Métis" était un registre précieux, dans lequel étaient consignés les événements importants de cette époque.

Il constitue un document d'une valeur inappréciable sur les commencements de notre province.

M. Royal fut à plusieurs reprises élu président de la société St-Jean-Baptiste de St-Boniface qui, pendant longtemps, était la seule organisation de ce genre dans tout le Nord-Ouest. L'union fraternelle, qui se cimente par les sacrifices d'opinion personnelle pour le bien général, cette union féconde qui centuple les forces vitales d'une nationalité, était le thème constant de ses discours de 24 juin. Mais il voulait cette union dans la conservation de nos traditions d'honneur, de respect mutuel et d'aspirations vers le bien, dans la culture des heureuses dispositions de notre caractère et surtout dans une étroite alliance avec le clergé. Il voulait qu'on fit large la part d'influence de ce dernier, parce qu'elle tend toujours à la grandeur de notre race. Aussi pour lui, Canadien-français et catholique était tout un. Il ne pouvait comprendre qu'on put considérer encore comme un frère celui qui avait eu le malheur d'abandonner sa foi. En effet, le Canadien-français qui renie ses croyances religieuses, devient méconnaissable aux yeux de ses compatriotes. Il sort de nos rangs et rompt avec tout un passé historique, sur un point essentiel et caractéristique.

On ne se scinde pas en gardant la langue et rejetant la foi. Une opération de ce genre est nécessairement fatale. Aussi, remarque-t-on que ceux des nôtres qui ont cessé d'être catholiques, finissent bientôt par faire bande à part, quand ils ne vont pas grossir les rangs d'une autre nationalité. Ne recevant plus la sève religieuse du tronc national, ils s'étiolent,

tombent comme une branche desséchée, pour aller retiger ensuite sur une autre souche.

Il serait étonnant qu'il en fut autrement, car le catholicisme a imprimé à notre âme une empreinte indélébile. Nous lui appartenons par toutes les fibres de notre être. On le retrouve à notre fberceau et intimement lié ensuite à toutes nos institutions. En éliminant cet élément qui fait partie de notre vie, on devient un hors d'œuvre, un reproche constant au reste du groupe national et une entithèse qui se redresse constamment comme un protêt de déchéance.

Dans les heures de loisir que lui donnait le journalisme, M. Royal fonda, avec d'autres écrivains distingués, LA REVUE CANADIENNE, qui est demeurée depuis l'un des recueils de littérature canadienne le plus prisé dans la province de Québec. Elle a rendu à notre nationalité des services considérables et est conservée religieusement dans les bibliothèques assez heureuses pour en posséder toutes les livraisons.

Elle célébrera cette année le 40^e anniversaire de sa naissance. C'est déjà un âge bien respectable en Canada et qui la constitue la doyenne des publications de ce genre.

Elle a vu bien des compagnes, écloses à ses côtés, toutes palpitantes d'espérance, lui fausser compagnie, après quelques années d'existence, faute d'encouragement.

LA REVUE CANADIENNE a connu, elle aussi, ses heures d'angoisse et de difficultés pécuniaires. Elle a pu heureusement les traverser et aujourd'hui elle semble s'être plongée dans l'eau de Jouvence et avoir acquis un regain de vigueur, sous la direction intelligente qu'elle reçoit et qui lui promet de voir encore de nombreux printemps.

"La Revue" fut fondée en 1864. M. N. Bourassa fut choisi pour être le président du bureau de direction et M. Royal le secrétaire-gérant avec J. A. N. Provencher comme assistant. Parmi les collaborateurs, outre ces deux derniers noms, nous trouvons ceux de deux autres écrivains qui ont laissé un souvenir précieux dans le Nord-Ouest : ce sont Mgr Laflèche, compagnon de Mgr Taché, à l'Ile à la Crosse, et le P. Aubert, O.M.I., qui, en 1845, fit avec Mgr Taché le voyage à la Rivière Rouge.

M. Royal débute, dans cette nouvelle publication, par une étude sur le traité de réciprocité de 1854, qui allait expirer. Cet article plein de verve et documenté, était un plaidoyer habile en faveur de la continuation du traité. Il conseillait, s'il devait être abrogé, de chercher des marchés à nos productions dans la Grande Bretagne et sur le continent Européen. "La politique de ce pays, disait-il, doit avoir un but noble, élevé, d'émancipation et d'indépendance; tous nos actes importants doivent s'imprégner de ce souffle fécond et respirer comme un parfum d'avenir" Ces quelques lignes faisaient déjà prévoir l'auteur de "République ou Colonie". Ce premier effort fut bientôt suivi par une étude sur la vie de Sir Louis Hippolyte Lafontaine. Ce travail magistral est l'œuvre par excellence de M. Royal et la pièce de résistance de tous ses écrits. Il mériterait d'être imprimé en brochure et distribué dans nos collèges pour l'instruction de la jeunesse. C'est un tableau rapide mais complet d'une des parties de notre histoire la plus difficile à apprécier. M. Royal s'est réellement surpassé dans ces pages inspirées, qui s'élèvent par le style, la chaleur, le souffle patriotique et la fidélité des traits, à la hauteur de Garneau, notre historien national. Comme il nous fait bien sentir, avec toutes ses nuances, les courants d'opinion qui agitaient les divers groupes politiques, et connaître l'organisation et les tendances de chacun d'eux, le travail de formation et de dissolution des partis qui se disputaient le pouvoir et émergeant au-dessus de l'arène où ces éléments en fermentation se combattent, il nous montre la noble figure de Lafontaine qui se dresse, domine la situation et arrache des mains de ses adversaires nos libertés constitutionnelles.

Je ne puis mieux donner une idée de ces belles pages que par une citation qui résume presque toute la vie de Lafontaine.

"La plus grande gloire de ce grand homme, dit-il, sera d'avoir combattu pour la liberté de son pays, avec les armes dont on voulait la frapper, et d'avoir assis son triomphe sur l'état social où ses ennemis s'étaient flattés de la faire disparaître pour toujours."

M. Royal met en pleine lumière les hommes du jour qui furent les compagnons d'arme de Lafontaine. D'un coup de pin-

ceau finement tracé, il burine les traits de Baldwin, Draper, Sir Allan McNab, etc. Lorsque se présente la figure de ce grand patriote qui eut nom D. B. Viger, l'auteur se trouble, hésite, se sent évidemment mal à l'aise dans ses appréciations et finit par suspendre son jugement. Il laisse néanmoins trahir un peu sa pensée dans la complaisance avec laquelle il met sous les yeux du lecteur les motifs patriotiques qui ont pu déterminer les actes de ce vieux patriarche de nos luttes politiques. Ces quelques lignes sont d'un intérêt très piquant, car il est fort probable qu'elles expriment la pensée de l'hon. D. B. Viger. Il ne faut pas oublier, en effet, que M. Royal avait été, pendant quelques temps son secrétaire privé, et que plus d'une fois ce noble vieillard a dû l'entretenir sur cette phase de sa carrière où il lui semblait que ses compatriotes s'étaient mépris sur ses intentions.

C'est un soulagement pour les Canadiens-français de savoir que si D. B. Viger a pu, à un moment donné, manquer de justesse et de sagacité dans ses appréciations sur le nouvel ordre de choses et les obligations qu'il comportait, ni l'éblouissement du pouvoir, ni des motifs d'avancement personnel n'ont effleuré ce cœur dévoué aux intérêts des siens.

D'ailleurs, ceux qui ont longtemps souffert sous un régime néfaste, sont portés naturellement à s'exagérer les dangers d'un recul à ce passé encore tout vivace dans leur souvenir. Comme le laisse entendre M. Royal, l'hon. M. Viger a pu croire à une fausse manœuvre de Lafontaine et craindre qu'en exigeant sitôt le plein exercice des nouvelles libertés, il s'exposait à perdre ces libertés-là même.

C'est dans des études de cette nature, sur des sujets complexes, que M. Royal se trouvait dans le milieu qui lui convenait davantage et pouvait mieux donner la pleine mesure de ses talents. La structure de son esprit synthétique s'accommodait à des situations embrouillées, tendues et périlleuses. Son œil exercé, scrute rapidement l'origine et la cause des événements, à mesure qu'ils se produisent et sait distinguer non seulement les différences, mais même les teintes éphémères d'opinions entre les hommes marquants du jour.

C'est le champ qu'il a exploité avec le plus de succès et où il semble se mouvoir le plus à son aise.

L'année suivante il publiait dans LA REVUE CANADIENNE une étude sur un sujet similaire, intitulée: "Considérations sur les nouveaux changements constitutionnels de l'Amérique Britannique du Nord."

Il cherche à démontrer dans cet ouvrage que le système fédératif est la condition la plus logique et l'acheminement le plus naturel des diverses possessions Anglo-Américaines. Il commence par poser comme base de sa thèse, qu'il ne se présentait pour les colonies que trois moyens de se constituer, politiquement, en dehors de leur existence actuelle.

Ces trois moyens étaient leur érection en plusieurs souverainetés indépendantes, leur annexion aux Etats-Unis et enfin leur union sous un même gouvernement central. C'est à ce dernier moyen qu'il s'arrête, comme étant le seul qui put assurer d'une manière solide et permanente la prospérité matérielle, l'indépendance, la grandeur et la libre et naturelle expansion de chacune de ces provinces. Pour appuyer cette opinion, il énumère l'étendue et les ressources de l'Amérique anglaise et démontre la solidarité d'intérêts qui existe entre ces diverses colonies isolées. Il passe en revue les richesses agricoles et manufacturières de chacune d'elles, le développement de leur industrie et de leur exportation et l'importance d'une union douanière.

Après avoir indiqué les avantages mutuels qui résulteraient de la confédération, l'auteur étudie les conditions dans lesquelles cet événement doit se produire. Il se demande ce que deviendront nos institutions religieuses et nationales sous le régime fédéral et il en conclut qu'elles auront plus d'avenir et de chance de s'étendre et de se fortifier sous cette forme de gouvernement que sous aucun autre. Il insiste aussi sur les garanties sérieuses que ce pacte devra consacrer en faveur de l'élément Français et catholique. Dans la dernière partie de ce travail, il combat l'annexion et démontre les dangers.

Dans cette étude, M. Royal fait œuvre d'un penseur possédant des connaissances considérables sur la philosophie de l'histoire.

Plusieurs de ces considérations seraient encore aujourd'hui d'une actualité frappante.

Si nous laissons de côté les écrits de M. Royal, qui touchent de près les choses de la politique, nous avons sous les yeux un joli morceau de littérature qui a pour titre: "Le sacrifice et l'égoïsme." Cette étude porte l'empreinte de sa mentalité. On ne sait trop quoi le plus admirer ou de la fécondité des conceptions, de la fraîcheur des peintures, de la richesse des couleurs ou de la splendeur du jet. Sous un style nerveux qui drapé des pensées originales et d'une grande justesse, il nous montre l'égoïsme triomphant chez les peuples anciens, l'individu déifié dans tout, jusque dans les tendances les plus abjectes de sa nature et la loi du plus fort, courbant le monde sous sa verge abrutissante. Il fait voir ensuite l'œuvre réparatrice du christianisme, qui jette dans ce monde perdu le principe généreux du sacrifice au moyen duquel la société se reconstitue. Après un exposé nettement tracé des ravages de l'égoïsme et des bienfaits du sacrifice, il descend dans les détails de la vie et dénonce les menées de l'ambitieux, de l'avare, du jaloux et du mesquin. La partie dans laquelle il établit le parallèle entre le fonctionnement et les résultats matériels et moraux, des institutions de charité organisées par l'état et maintenues par des taxes spéciales et ceux dus à l'initiative des particuliers et à la pratique des préceptes de l'évangile, est d'une envolée superbe.

Laissez-moi citer un de ces délicieux passages qu'on y rencontre.

"Toutes les plus belles phrases des économistes, dit-il ont-elles été capables de nous donner une seule de nos sœurs le charité? Tout l'or de l'état pourrait-il former un seul St-Vincent de Paul? Pourquoi ce contraste; pourquoi d'un côté, la vie, le succès, le soulagement à la fois de l'âme et du corps et de l'autre les résultats douteux et rien qui adoucisse la flé-trissure de l'assistance. C'est que dans le premier cas l'idée de sacrifice et la pratique d'une vertu sont le mobile de l'acte tandis que le second ne s'attache qu'à faire disparaître l'effet physique et tout matériel de la pauvreté, sans chercher à amoindrir la cause morale, qui est l'égoïsme. C'est ainsi que se trouve prouvé, une fois de plus, l'accord éclatant des doctrines du christianisme avec les saines notions de la science

“humaine et la communauté des principes le l'économie politique avec les préceptes de la morale évangélique.”

Jusqu'en 1867, il publia dans chaque livraison de LA REVUE, une chronique des événements du mois et des notices biographiques, afin de tenir les lecteurs au courant des nouvelles importations et du mouvement littéraire.

Dans un style châtié et sobre, qui se replie sur lui-même pour être plus concis, il s'acquittait de cette tâche ingrate avec un rare bonheur. Quelquefois il s'échappait et prenait son essor. Alors, la chronique dégénérait en véritable conférence qui couvrait plusieurs colonnes de LA REVUE. Le rédacteur du *Nouveau Monde* avait, dans certaines circonstances, grand mal à entrer dans les habits trop étroits d'un chroniqueur. On pourra s'en convaincre en feuilletant les pages de LA REVUE de 1865.

En 1868, M. Royal, qui commençait un peu à négliger les travaux de longue haleine, donna devant “l'Union Catholique de St-Hyacinthe” une conférence sur “Le Naturalisme de Benjamin Franklin”. Il n'est pas tendre, dans cet écrit, sur les principes constitutifs de la société américaine.

Il montre Franklin, un des pères de cette puissante république, marchant sur les traces des anciens philosophes païens, tels que Socrate, Platon et Aristote, et faisant faire un recul de deux mille ans à cette nation, en la jetant dans les formes vermoulues du Naturalisme antique et la dirigeant hors des voies du christianisme. Il fait toucher du doigt les ruines morales dont cette jeune société souffrait déjà, presque à son berceau, pour avoir rejeté les vérités vivifiantes de l'évangile. Il montre Franklin faisant table rase de la révélation, pour ramener les hommes de sa république aux notions pures et simples de la religion naturelle. Cette étude fort documentée est tout à lire. Je citerai du moins ses conclusions.

“La conclusion que nous pourrions déduire, dit-il, du sujet “que nous avons examiné et dont nous n'avons indiqué que les “principaux traits, pourrait se formuler ainsi, d'une manière générale :

“1. La sagesse purement rationnelle est impuissante à contenir les passions de l'homme déchu.

"2. Le renoncement est la condition première de toute civilisation.

"3. Le sensualisme, ou plutôt la doctrine utilitaire, est impuissante à assurer aux sociétés le progrès régulier et constant de la population et ce résultat est l'œuvre exclusive des doctrines et des institutions de l'Eglise catholique."

J'ai parlé de "L'Union catholique de St-Hyacinthe." Une société du même genre avait été organisée à Montréal par les PP. Jésuites. M. Royal en devint le président. En 1866, il y prononça un discours sur "Le Goût", qui fut très remarqué. Je n'en citerai qu'une phrase.

"Si nous ne voulons pas nous écarter, dit-il, de la route du beau et faire preuve de goût, veillons à ce que cette précieuse harmonie des cœurs et de l'esprit, du fond de la forme, cette alliance du sentiment qui remue et de la raison qui persuade, soit sans cesse le but de nos efforts."

Ces quelques lignes résument les développements qui précèdent et en sont comme la quintessence.

La période de la vie de M. Royal où il produisit le plus d'œuvres littéraires couvre les années de 1864 à 1870. Il semblait alors inépuisable et toujours en veine.

Ses écrits respirent tous une grande fraîcheur de style et de pensées et portent l'empreinte d'un esprit fin et cultivé. Après son départ pour la Rivière Rouge, les soucis de la politique ne lui donnèrent guère de loisir, et ce n'est qu'à de rares intervalles qu'il put se livrer à ses travaux favoris.

Dans sa retraite, à Régina, il retrouva sa liberté et en profita pour publier quelques bluettes, toutes pétillantes d'esprit et ciselées avec art. En les parcourant, ses amis se disaient les uns aux autres, qu'évidemment la plume de M. Royal n'avait pas vieilli.

Son "Capitaine Maillé," (1) par exemple, pour ne parler que de celle-là, faisait les délices de nos littérateurs. Ces productions fugitives, écloses comme en se jouant, n'étaient qu'une préparation à un ouvrage plus sérieux.

(1) Voir REVUE CANADIENNE 1895, page 17 aussi page 168, même année : *une Histoire de revenant.*

“République ou Colonie,” publié en 1894, a été, je dois l’avouer, le sujet de vives critiques et je ne viens pas, assurément, ouvrir ici un débat intempestif.

Si je ne me trompe, toutefois, je crois que la pensée dominante de cette brochure n’était pas tant de trouver, comme semblait l’indiquer le titre, le mot ultime de notre avenir politique, que d’éveiller l’opinion publique sur ce grave problème et de lever un coin du voile qui cache nos destinées.

Ca et là, il fait descendre la sonde jusqu’au fond de cette mer brumeuse, sur laquelle s’avance le navire qui porte notre jeune nation, afin de connaître les écueils qui pourraient lui être funestes. Il s’efforce de bien se rendre compte des courants qui nous emportent, afin de savoir à quels rivages nous allons aborder; et il livre le résultat de son interrogatoire aux hommes qui pensent et qui peuvent orienter notre course vers le port de salut. Il constate un état de malaise et des éléments de dissolution au sein de notre société hétérogène et il se demande avec inquiétude quels toniques assez énergiques il faudrait lui infuser pour enrayer les ravages de ces germes morbides qui menacent de la précipiter dans des crises fatales.

Ce n’est pas comme un *Obiter Dictum* qu’il hasarde une réponse à des questions sur lesquelles il cherche plutôt à provoquer une discussion qu’à trancher en dernier ressort. D’ailleurs, organiser une société à l’avance, d’après des principes abstraits, tailler une constitution de toute pièce en anticipation de choses prévues, d’après le concept des probabilités humaines, est une opération difficile et peu chanceuse, qui demande une dévination prophétique, j’allais dire du génie.

S’il est vrai de dire que chaque génération d’avance, à son insu, porte en elle-même son avenir et son histoire, il ne faut pas oublier également que bien des calculs tombent à l’eau par suite d’événements non prévus et que souvent les sociétés ne sont pas l’œuvre de la logique. D’ordinaire, c’est à la suite de tâtonnements prolongés, d’enquêtes longues et minutieuses et de retouches constantes qu’on parvient à trouver la formule voulue du problème et les conditions appropriées et durables de la constitution la plus en harmonie avec les besoins, les tendances et les aspirations d’une nation. Les premiers pionniers

qui s'aventurent dans ces sentiers non battus, sont obligés de se frayer une voie au milieu de régions inconnues et de mirages décevants. Ces tentatives d'exploration, pour incomplètes qu'elles soient, redisent néanmoins la hardiesse et la trempe de caractère de ces osés. Elles aplanissent la route à ceux qui,



L'Honorable Juge L. A. PRUD'HOMME.

plus tard, profitant des travaux de leurs devanciers, se jettent dans la même entreprise hasardeuse. Ce mérite en vaut bien d'autres. Quoiqu'il en soit, on ne refusera pas à M. Royal, j'en ai l'assurance, des éloges bien mérités pour les belles pages d'économie politique et d'études ethnologiques dont cet ouvrage est parsemé.

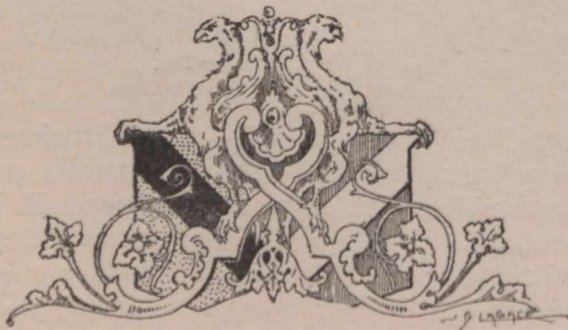
JUILLET 1905

Un auteur a dit : "Nos idées sont comme les vignes, ces flexibles lianes, qui demandent un appui pour se charger de fleurs et de fruits."

Dans cet ouvrage, M. Royal se proposait un but noble et patriotique. Il espérait, en répandant des idées de respect et de tolérance mutuelle, mettre à la base de nos assises sociales des principes de justice et de vie. Ces principes, en s'élevant sans contrainte et sans entrave, pourraient demeurer toujours à la hauteur d'appui de l'arbre national et permettre à chaque race d'atteindre son plein développement et sa parfaite maturité.

Je crois en avoir assez dit pour faire connaître les principaux traits et les œuvres de M. Royal. Les consolations de la religion embaumèrent sa vie, cette tente dressée pour un jour. Lorsque les dernières ombres du crépuscule se furent répandues dans sa chambre où se dressait déjà le spectre de la mort, la douce espérance vint s'asseoir à son chevet et répandit sur ses yeux à demi éteints les premières lueurs de l'immortel et glorieux matin qui se levait pour lui.

Il ne me reste plus qu'à déposer sur la tombe de cet homme de bien, au nom de ses collègues de la Société Royale du Canada, le témoignage de leur sincère admiration pour ses talents supérieurs, ses grandes qualités morales, son attachement profond à l'Eglise catholique et à sa nationalité et les services éminents qu'il a rendus à sa patrie.



Cyrille Boucher



YRILLE BOUCHER. Qui se rappelle de ce nom aujourd'hui? Cependant il a été porté par un homme qui a fait du bruit de son temps et qui avait su se créer des amis dévoués comme des ennemis acharnés. Boucher fut avec Royal le fondateur du journal *L'Ordre*, établi avec les fonds fournis par l'Hon. Denis Benjamin Viger. Comme rédacteur de cette feuille, il se révéla un écrivain de première force. *L'Ordre* fut fondé en 1858. Son premier numéro est daté le 23 novembre. Le premier article qui annonce le but du journal est remarquable. On en trouve rarement dans nos feuilles qui le valent.

En voici la conclusion :

“Dans les orages politiques que nos sages voient s'amonceler autour de notre nationalité, nous croyons qu'une seule chose peut nous sauver, la vérité. Aujourd'hui, plus que jamais, nous devons prendre pour devise, cette grande maxime par laquelle un de nos publicistes canadiens les plus éminents terminait, il y a un demi-siècle, un travail sur les institutions du Bas-Canada :

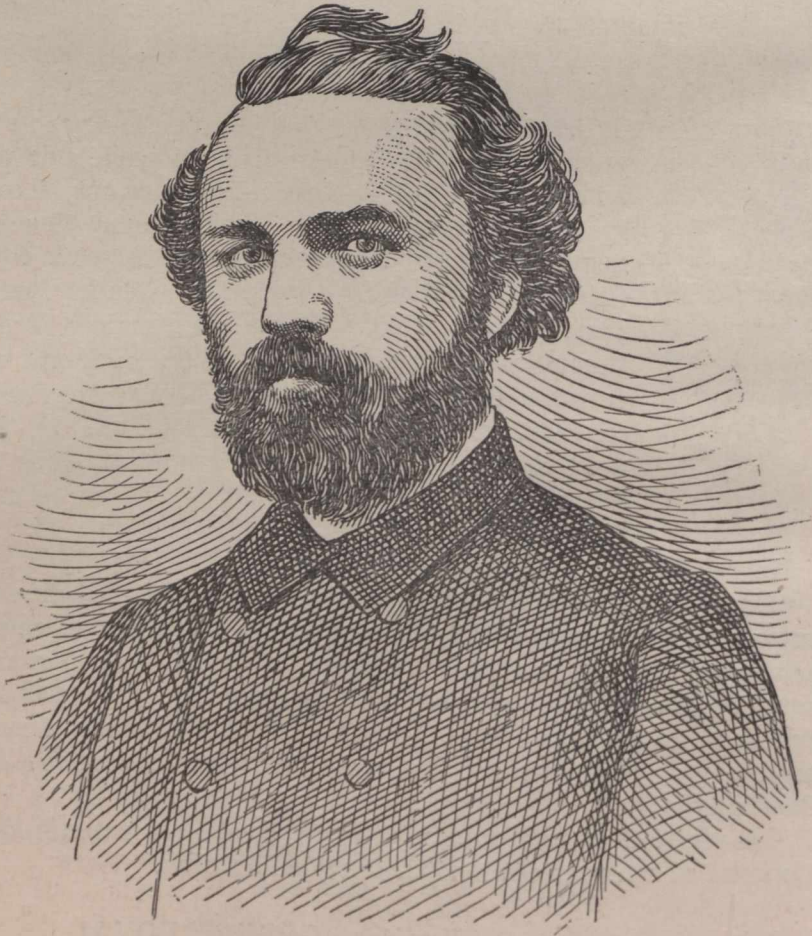
“La vérité ne meurt point; tôt ou tard, elle est entendue des hommes, et son prix est indépendant de l'opinion.”

(Signé) JOSEPH ROYAL,
CYRILLE BOUCHER.

Nous nous étions connus au Collège des PP. Jésuites, où nous fîmes ensemble notre rhétorique, de septembre 1855 à juillet 1856, sous le P. Larcher. Au sortir du collège, Boucher connut

les atteintes de la pauvreté. Aussi, la fondation de *L'Ordre* vint à propos le tirer de l'embarras; mais ce ne fut pas long. Le journal au bout de deux ou trois ans cessa sa publication.

Comme écrivain, Boucher avait un réel talent; son style



CYRILLE BOUCHER

était vigoureux, incisif, quelquefois agressif. C'était un lutteur comme Louis Veillot, à qui on l'a souvent comparé, et qui, à cette époque, bataillait dans *l'Univers* pour la cause catholique.

Il soutint contre Joseph Cauchon, qui n'était pas le premier venu et qui écrivait dans le *Journal de Québec*, une discussion sur certains événements politiques du jour qui fut trouvée assez remarquable, puisque les articles ont été réunis en brochure, sous le titre de "Un chapitre de contradictions de l'Hon. Joseph Cauchon." J'en ai une copie.

Quelle fut sa fin? Un matin, je me rendais à mon bureau. De loin j'aperçois Médéric Marchand qui me crie, avec de grands gestes: "Boucher est mort!". On l'avait trouvé mort dans son lit à sa pension rue St-Dominique, près Craig, côté-est.

Il était de la paroisse de St-Rémi. Son corps y fut transporté. Quelque temps après une rumeur épouvantable nous arrivait... il avait été enterré vivant, disait-on. Boucher était mort le 9 octobre 1865, à l'âge de 31 ans.

E. Lef. de Bellefeuille.



Le Frelon et la Rose



Près d'une jeune fleur, tout fraîchement éclosé,
Où, du regard le plus aimant,
Dieu semble nous sourire; autour de cette rose
Entendez un bourdonnement.

Avec son corps épais, et son aile grisâtre,
C'est lui le frelon de malheur,
Pilleur jamais repu, sa rage opiniâtre
Ne laisse intacte aucune fleur.

Il tourne en tous les sens, et sur chaque pétale
Vient planter son dard flétrissant;
Il boit le meilleur suc, et promptement détale,
Reprend son bruit assourdissant;

Puis tout-à-coup se roule au fond du pur calice,
En sort ivre et plus irrité,
Se suspend à la tige, et trouve son délice,
A salir cette pureté.

Le dégoût vous saisit pour le hideux insecte.
D'instinct agitant le chapeau,
Vous allez délivrer la rose qu'il infecte
De son disgracieux fardeau.

Qui de nous ne connaît d'autres roses sur terre,
Ames où se mire le ciel,
Offrant à tout passant leur parfum salubre
Et leur chaste trésor de miel.

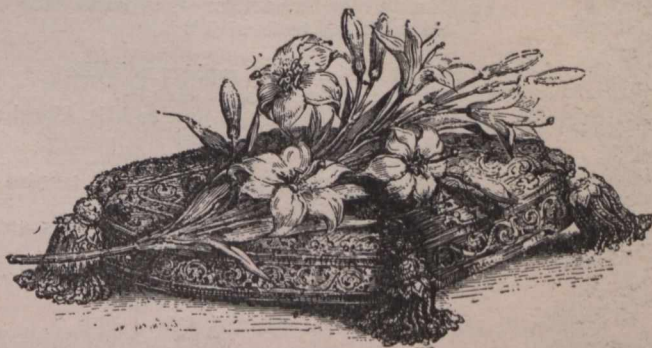
Est-il en ce séjour plus charmante parure?
Apôtres de la volupté
Des hommes cependant voudraient de leur bavure
Flétrir ces fleurs de chasteté.

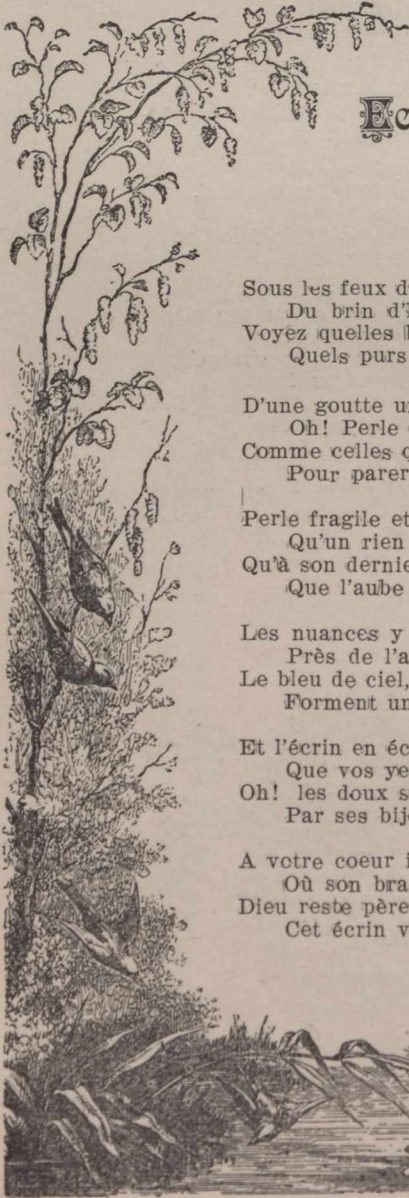
Ils voudraient obscurcir de leur ombre vilaine
Leurs célestes rayonnements,
Ils voudraient affadir sous leur fétide haleine
Leur frais effluves embaumants.

O roses du Bon Dieu, ses intactes épouses,
Laissez les frelons bourdonner
Laissez autour de vous les voluptés jalouses
A vous assombrir s'acharner.

Un ange est là tout près pour agiter son aile,
Et garder votre fleur d'amour:
O roses, restez-nous! quelle fange charnelle
Serait sans vous notre séjour!

RAYMOND S.





Écrin de Rosée

Sous les feux du matin la prairie étincelle.
Du brin d'herbe humide approchez,
Voyez quelles beautés le soleil y cisèle,
Quels purs chefs-d'oeuvre y sont cachés.

D'une goutte un rayon découpe mainte perle,
Oh! Perle de rosée, et non
Comme celles que jette une mer qui déferle
Pour parer quelque Trianon;

Perle fragile et mince à la forme si fine
Qu'un rien la fait évanouir;
Qu'à son dernier instant sa naissance confine,
Que l'aube en peut seule jouir.

Les nuances y sont innombrables! L'opale
Près de l'argent le mieux poli;
Le bleu de ciel, le vert foncé, le jaune pâle
Forment un écrin si joli;

Et l'écrin en éclairs si rapides scintille
Que vos yeux en sont éblouis.
Oh! les doux sentiments que ce brin d'herbe instille
Par ses bijoux épanouis!

A votre coeur il dit qu'en ce stérile empire
Où son bras doit souvent punir
Dieu reste père, et comme il sait parfois sourire,
Cet écrin vous fait souvenir.

RAYMOND S.

Ballade de Bébé

Voyage Nocturne de Monnette

Monnette, aux yeux bleus, se met en voyage,
Dans un char de rêve, argent pourpre et or.
Traîné par Minnette, au soyeux pelage,
Un soir à l'heure où la terre s'endort.

Vers le grand ciel brun, elle monte, monte,
Dans l'air vif et froid, où la nuit se tient.
Et les vieux soleils, qu'en marche elle compte,
Observent, tout surpris, son hardi maintien.

Car elle est, Monnette, et plus que pas une,
Remarquablement hardie en effet.
Elle s'en va donc faire un tour de lune,
Pour savoir de quoi l'astre pâle est fait.

Pour savoir, encor, si là-haut se cache
Le Plat fugitif, avec la Cuiller;
Quoiqu'elle ait bien peur, bien peur de la Vache,
Qu'elle a vu tomber de la lune, hier.

Et le vieux Saturne, à Vénus la belle,
Dit très fort du fond de ses deux anneaux:
"Qu'est-ce là qui vient? Madame sait-elle?
Voilà des intrus fort originaux!"

Vénus réfléchit; puis hoche la tête.
Car elle écarquille en vain ses grands yeux.
Et Mars, comme la robe de Monnette,
Devient rouge et prend des airs furieux.

"Hu-dia!" dit Monnette; et légère et vive,
Fait claquer son fouet, et parvient si haut,
Qu'à la lune, enfin, d'un coup tout arrive,
Monnette, Minnette, et le chariot.

Monnette alors: "Hé! l'Homme de la Lune!"
 "Est-il de Roquefort vraiment ton chalet?"
 "Le Plat? La Cuiller? Sais-tu leur fortune?"
 "Et l'affreuse Vache, où dit-on qu'elle est?"

L'Homme de la Lune, ensuite: "Mam'zelle!"
 "Mon chalet est tout de soleil flambant!"
 "Le Plat? La cuiller?—première nouvelle!"
 "La Vache? Elle s'est tuée en tombant!"

Bat des mains Monnette, et de joie éclate...
 Quand, crac! c'est la fin du tour fabuleux!
 Et dans son lit blanc, bordé d'écarlate,
 Monnette à sa mère ouvre des yeux bleus!

Wimbledon College,
 Wimbledon,
 London.

CHARLES COUPE, S.J.



L'avenir Industriel du Canada Oriental.



SI l'on considère de près, comme nous avons essayé de le faire, la population du Canada au point de vue de ses besoins sociaux et économiques les plus apparents, il faut reconnaître et qu'il existe chez elle du malaise et de l'inquiétude. Elle manque certainement de champs d'activité, son effort national reste comprimé au sein de l'abondance d'un des pays les plus vastes et les plus riches de la terre. Quant au Canada français, il est de toute évidence qu'il se congestionne et s'étiole derrière une muraille de Chine que seule la grande industrie, dirigée dans des voies naturelles, pourra renverser. Il faut qu'il s'en délivre; le peuple le sait et il fera sans doute l'effort voulu. La question économique deviendra par conséquent plus que jamais une question nationale, elle restera, pour ainsi dire, la seule question jusqu'à ce qu'elle soit résolue.

Nous arrivons donc ici à la seconde partie de notre travail. Ce besoin économique étant constaté, est-il possible d'y satisfaire? Pour beaucoup de Canadiens, la réponse semblera facilement affirmative. D'autres formuleront des objections que nous devons prévoir et discuter. Et ces objections surgiront probablement plus nombreuses parmi le groupe français, par suite de faits en apparence contradictoires qu'il sera utile de rappeler et concilier ici, pour l'intelligence de ce qui va suivre, même au risque de paraître nous répéter.

La population française du Canada est probablement encore la plus saine et la plus vigoureuse de l'Amérique, au point de vue physique. Par l'intelligence, elle n'est certes pas infé-

rière à la population de la France, ni aux autres races qui habitent le Canada. Si cette proposition avait besoin d'être appuyée, l'on pourrait citer les merveilleuses victoires constitutionnelles des Canadiens-Français, et le grand nombre d'hommes illustres qui sont sortis de leurs rangs. Parmi ceux-ci, les hommes d'Etat tiennent incontestablement la première place. Mais, sans parler de beaucoup d'éminents ecclésiastiques, les savants, les écrivains les artistes et les soldats ne leur manquent point, bien que ces carrières soient chez nous bien ingrates. Si nous suivons les nôtres à l'étranger, nous les trouverons en grand nombre occupant, dans la vie civile, des situations considérables et, dans la vie militaire, parfois, ces postes de suprême confiance dont dépendent l'honneur du drapeau, l'existence des armées, la politique fondamentale d'un empire. Les noms s'offrent ici en foule sous la plume de l'écrivain comme à l'esprit du lecteur. N'en mentionnons cependant aucun. Contentons-nous de rappeler ces faits qui, au sens de certaines personnes, semblent une garantie suffisante pour l'avenir.

Présentons-leur de nouveau le revers de la médaille. Il nous montre, ne l'oublions pas, le groupe français du Canada, malgré ses qualités physiques et intellectuelles, tombé, économiquement, au dernier rang des groupes canadiens. En cherchant la cause de cette contradiction apparente, nous nous sommes trouvés en présence d'une agriculture ruinée par des méthodes de culture routinières. La ruine agricole entraînant l'appauvrissement général, la perte effective de plus de la moitié de la puissance numérique du groupe et une déperdition infiniment plus considérable encore en influence sociale et en puissance économique et financière. Il était impossible dans de telles circonstances, que les hautes études ne fussent pas en baisse et que l'enseignement primaire dont l'établissement systématique était relativement tout récent dans la province de Québec, ne suivit pas de très près la décadence générale. Les choses en arrivèrent à ce point que le groupe français dut songer à se relever, à moins de se résigner à abdiquer. Il voulut se relever; heureusement, il n'était pas encore trop tard. L'industrie laitière se présenta à l'agriculteur canadien-

français comme premier appoint à conquérir. Il le conquiert, et aussitôt l'instruction primaire ressentit le contre-coup de ce commencement de renaissance sociale.

Ici encore un certain nombre de personnes nous diront que puisque nous avons commencé à guérir les blessures de notre classe agricole, nous sommes dans la bonne voie et que nous n'avons qu'à continuer. Nous inspirant de la profonde raison du vieil apologue romain, nous pourrions leur répondre : à quoi servent de bons muscles lorsque le cœur et les poumons sont malades ? Or, si dans l'espèce l'agriculteur représente les muscles de l'être collectif, l'industrie peut représenter les poumons qui nous procureront une vie saine, vigoureuse et intense lorsque, sortant de la plaine, nous respirons enfin l'air pur libre et vivifiant des sommets. Nous avons prouvé que si notre corps social a perdu plus de la moitié de son effectif ce n'était pas uniquement ni principalement par suite de la décadence agricole. Cette perte, que disons-nous, la décadence agricole elle-même est causée par l'absence de développement industriel, par le défaut de largeur dans les conceptions économiques. Cela dépend naturellement des vices de la formation sociale ; mais la masse des Canadiens-Français ne s'en préoccupe nullement. Ceux-ci par habitude, tirent une certaine vague satisfaction de la statistique qui démontre leur augmentation numérique rapide et cela leur suffit. Au chapitre "La population française", nous avons laissé entendre qu'il y aurait à ce sujet de certaines réserves à faire. C'est ici le lieu de nous expliquer plus clairement. Nous croyons pouvoir affirmer que, sans le développement industriel l'augmentation numérique des Canadiens-Français deviendra de moins en moins sensible. Écoutons M. Tarde, l'un des plus grands penseurs du monde moderne : "La tendance de la population à croître est encouragée ou endiguée, stimulée ou paralysée par l'état économique ou social, dû à un groupe d'inventions coordonnées. . . . C'est le groupe des inventions industrielles, ou politiques mêmes, connues à un moment donné, qui, à ce moment, nous le savons, détermine le maximum possible de production *et de population*." Le baron Charles Mourre, appliquant ces principes à la France, en conclut que la faible

natalité et la diminution relative de la population ont pour cause le défaut de puissance économique. Sir Horace Plunkett et toute une école dont il est le porte-parole, attribuent aux mêmes causes la dépopulation de l'Irlande. La triste situation de ce beau pays et de la belle et intelligente population qui l'habite est bien de nature à nous faire réfléchir. Car ceux qui attribuent la dépopulation de la France à l'irrégion ne peuvent raisonner de même pour l'Irlande dont la population est essentiellement religieuse et catholique. L'argument de la persécution ne suffit pas non plus, car depuis cinquante ans au moins l'Irlande n'est plus persécutée et c'est précisément depuis ce temps que la population fond à vue d'oeil. Ce sont surtout des causes économiques, provoquées par une vicieuse formation sociale, qui dépeuplent l'Irlande. Ce sont des causes économiques et sociales qui dépeuplent la France. Ce sont des causes économiques et sociales qui dépeuplent et qui dépeupleront la province de Québec. Et remarquons-le, ce dépeuplement, chez nous, se produit non seulement par l'émigration, mais aussi par une diminution véritable bien qu'encore peu accentuée dans la natalité, laquelle n'est pas très sensiblement supérieure à celle des pays normaux de l'Europe. Elle est plus considérable seulement que celle de la population stationnaire des autres provinces du Canada, stationnaire, nous le répétons, par suite de causes économiques et sociales (1) ; plus considérable aussi que celle des familles fondatrices de la Nouvelle-Angleterre qui rapidement s'éteignent. Mais la Nouvelle-Angleterre étant devenue un foyer d'appel aux travailleurs, la population s'y recrute de l'extérieur et en partie à nos dépens. Elle augmente donc tandis que l'Ontario n'augmente guère et que la province de Québec n'augmente pas autant que par le passé. Il est donc évident pour nous que si le Canada français veut vivre, il doit se développer par l'indus-

(1) Le recensement indique que 143,000 personnes habitant d'autres provinces de la confédération sont nées dans l'Ontario et que 85,000 habitant d'autres provinces sont nées dans Québec. Si l'on ajoute à chacun de ces chiffres celui de l'augmentation de la population dans chaque province, 67,000 et 160,000 respectivement, il faudra en rabattre quelque peu sur la croissance rapide des Canadiens-Français.

trie comme par l'agriculture. Pour que son cœur batte avec force, il lui faut remplir d'air ses poumons. Et ce cœur, au Canada français du moins, n'est-ce pas le corps législatif et gouvernant, la seule législature française de toute l'Amérique, dont les pulsations doivent alimenter les artères d'un sang abondant, pur et généreux? N'est-il pas évident que ce cœur bat trop faiblement? Ne devons-nous pas craindre de le voir un jour s'arrêter, si la maladie se prolonge? Il faut donc au corps social malade l'aliment vivifiant qui lui rendra la force, la santé et l'énergie.

Lorsqu'on parle de l'établissement de la grande industrie parmi la population de langue française du Canada, nos égaux des autres groupes, et même un bon nombre des nôtres, malheureusement, se montrent sceptiques. On concède assez volontiers à nos compatriotes d'origine française de grandes qualités intellectuelles; on ne conteste pas leur génie artistique, ni même leur goût pour les arts industriels. Mais on nie qu'ils possèdent le sens pratique et la persévérance qui s'acharnent et qui produisent à la longue la puissance et la supériorité économiques. Ceux-ci doivent donc prouver que ce jugement est injuste en s'emparant de leur industrie nationale, et ils le feront puisque leur survivance est à ce prix. C'est là que doit tendre leur effort, c'est vers ce point que doivent les diriger ceux qui exercent sur eux quelque influence.

Dans un ouvrage antérieur (1) nous avons essayé de démontrer qu'un des moyens d'atteindre ce but serait la généralisation de l'instruction industrielle. Il serait facile, en effet, en nous servant de notre organisation scolaire actuelle, de préparer la jeunesse aux carrières pratiques. Nous reviendrons là-dessus. Mais n'oublions pas que par suite d'habitudes nationales qui ont créé certains commencements d'atavisme, par suite surtout de la situation particulière où nous nous trouvons et qui rend la réussite un peu plus difficile pour nous que pour les autres groupes, l'instruction industrielle généralisée pour-

(1) *L'évolution économique dans la province de Québec.*

rait devenir pour les nôtres un don de douteuse valeur, si l'on se trouvait plus tard dans l'impossibilité de leur ouvrir les carrières où leurs goûts auraient été dirigés par cette instruction. Il est vrai, sans doute, comme le dit M. Carroll D. Wright, commissaires du travail des Etats-Unis, que "l'industrie marche toujours de pair avec la diffusion de l'instruction; un peuple donne d'abord satisfaction aux besoins les plus essentiels, afin de se procurer quelque bien-être; mais l'instruction générale et l'évolution de l'industrie doivent marcher la main dans la main." C'est là un principe prouvé qu'il faut tenir bien en vue. Mais il est vrai également que les principes sociaux ne sont utiles que lorsqu'on sait les adapter aux conditions diverses des peuples et que ces conditions sont dissemblables dans les deux pays dont il s'agit. Il est vrai surtout que l'instruction la plus parfaite ne réussira pas à implanter l'industrie, la grande industrie plus particulièrement, dans un pays qui ne s'y prête pas. Examinons donc la situation du Canada et spécialement celle de la région orientale sous ce rapport.

Disons encore que s'il fallait s'en tenir, pour les fins de la démonstration, à la comparaison de l'état industriel actuel des Etats-Unis avec celui du Canada, la conclusion ne serait pas encourageante. Mais rien ne serait plus injuste et plus décevant qu'une telle manière de procéder. C'est pourtant celle qu'adoptent un foule de personnes. Dès 1776, les Etats-Unis avaient obtenu la chose la plus essentielle à un peuple, la liberté sociale et constitutionnelle. Ils purent dès cette époque travailler à leur avancement matériel; ils ont donc sur nous dans leur évolution une avance de plus d'un demi-siècle; et nous ne sommes ici guère plus formés économiquement que les Etats-Unis d'avant la guerre de sécession. D'autres causes ont contribué à accélérer le développement industriel des Etats-Unis et à retarder celui du Canada. La découverte de la houille et du fer sur leur territoire a donné aux manufactures américaines un avantage immense. La croissance énorme de leur population, dont nous avons expliqué la cause leur a fourni dès le début un marché indigène et a permis au système de la protection douanière de produire son plein effet; effet heureux au début, mais dont on éprouve aujourd'hui les inconvénients.

Une preuve de la justesse de toutes ces considérations, c'est qu'en Canada, malgré la commandite anglaise, la grande industrie n'est pas beaucoup plus avancée parmi le groupe anglo-saxon que parmi le groupe français. Les mêmes causes économiques ont produit chez les deux groupes les mêmes effets; la race et la langue n'y sont pour presque rien. Laissons donc de côté les comparaisons extérieures, presque toujours trompeuses, et abordons franchement cette question: Le Canada, plus particulièrement dans sa région orientale et française peut-il aspirer à la grande industrie? peut-il espérer devenir un grand exportateur de produits manufacturés?

Nous n'apprendrons rien au lecteur en lui disant que le développement industriel d'un pays tient surtout de la nature, du travail et du capital. Cependant, comme il est quelquefois utile de se ressouvenir des principes, essayons de résumer brièvement ce que nous disent les économistes sur ces trois points; en nous laissant guider par le traité d'économie politique de M. Paul Leroy-Beaulieu, certainement un des plus clairs et des plus complets qui existent.

La nature dans ses rapports avec la production, peut se diviser en trois sous-facteurs: 1. Le climat et la constitution géographique; 2. La constitution géologique, le sol et le sous-sol; 3. Les forces des divers agents naturels, par exemple, la force motrice des vents et des cours d'eau, la force expansive des gaz, l'électricité, et toutes les applications sans cesse renouvelées et étendues qui résultent des progrès de la physique, de la chimie, de la mécanique, et des autres sciences ayant la nature pour objet. La civilisation, au point de vue matériel, consiste dans une connaissance et une utilisation croissante des forces naturelles, et la plupart des savants sont d'opinion que notre civilisation n'en est sous ce rapport qu'à ses débuts. S'il en est ainsi dans les pays de grande industrie, que dira-t-on des pays où la grande industrie existe à peine! Etudions maintenant la région orientale du Canada au point de vue climatique, géographique et géologique.

Le climat du Canada oriental est aujourd'hui trop bien connu pour qu'il soit nécessaire d'en parler bien longuement. Nous savons maintenant que contrairement à ce que pensaient

nos ancêtres, la zone cultivable s'étend au nord jusqu'à la latitude de la baie James, et que ces régions septentrionales aussi bien que la vallée du Saint-Laurent, en dépit des hivers rigoureux; que les provinces maritimes malgré les vents et les brumes de l'Atlantique, sont des pays aussi sains et aussi fertiles que l'Ontario. On y cultive toutes les céréales, tous les légumes, de très beaux fruits; les troupeaux s'y multiplient sans être sujets à une foule de maladies qui les déciment dans les pays d'un ciel plus clément. Un climat favorable à l'agriculture doit l'être également aux entreprises industrielles. Bien plus, si l'on suppose de bonnes conditions de logement et de nourriture, le travail humain est nécessairement plus facile et plus intense dans les pays froids que dans les pays chauds, et la vigueur physique et morale des individus est plus considérable. Le climat du Canada oriental n'est donc pas défavorable à la grande industrie. C'est du reste un point qui n'est pas contesté.

Passons maintenant à la situation et à la configuration géographique de la région. Nous constatons tout d'abord que c'est le point du continent américain le plus rapproché des grands marchés de l'Europe, et qu'il possède de nombreux et d'excellents ports ouverts en toute saison au commerce du monde; ces ports sont reliés entre eux et avec les centres de l'intérieur par de nombreuses voies ferrées. Pendant sept mois de l'année les plus grands vaisseaux océaniques remontent l'estuaire du Saint-Laurent et pénètrent jusqu'à Montréal, à environ six cents milles à l'intérieur des terres. Le moment n'est pas éloigné où un système de grands canaux leur permettra d'atteindre les extrémités des mers intérieures, où l'on verra les chargements de blé passer sans transbordement de la tête du lac Supérieur jusqu'en Europe. Nous pouvons aussi dès maintenant prévoir l'époque où les ports du Saint-Laurent deviendront accessibles en hiver, comme le sont aujourd'hui plusieurs ports russes, d'un climat plus rigoureux.

Remarquez combien la région orientale du Canada contrôle le mouvement commercial du pays tout entier; réfléchissez à l'importance de ce contrôle, destiné, par la force des choses, à s'accroître et même à s'étendre graduellement sur toute la par-

tie septentrionale du continent. Pénétrez-vous bien de cette vérité que plus d'un pays offre d'avantages plus le peuple qui l'habite doit être fort et industrieux pour s'y maintenir, et vous aurez quelque idée de l'importance qu'il y a pour le groupe français du Canada d'être, économiquement et socialement, non pas seulement l'égal de ses voisins, mais supérieur à eux. Il ne peut espérer d'en arriver là qu'au prix des efforts les plus grands et les plus persistants. Mais ici l'importance de l'enjeu correspondra à celui de l'effort. Voilà ce qu'est le Canada oriental au point de vue de la situation géographique.

Examinons maintenant ce pays au point de vue topographique et géologique; explorons le sol et le sous-sol. Peu de pays au monde, nous le savons, sont plus riches en minéraux d'une valeur commerciale. Si nous voulions entrer dans les détails, nous n'aurions qu'à transcrire certaines pages du rapport de la commission géologique du Canada, des rapports des ingénieurs de mines des différentes provinces, sans parler de nombreux ouvrages spéciaux. Les renseignements ne manquent pas. On les trouve dans une foule de livres qui, pour la plupart, sont ouverts devant nous; tous peuvent y avoir accès. Mais nous voulons rester à dessein dans les généralités; elles sont plus utiles à notre démonstration, puisqu'elles permettent un coup d'œil d'ensemble. Nous devons donc renvoyer le lecteur désireux d'approfondir ce sujet aux ouvrages statistiques et techniques. La houille et les fer de la Nouvelle-Ecosse, du Nouveau-Brunswick et du Cap-Breton sont déjà en exploitation. Elles soutiennent assez bien la concurrence avec les industries du même genre plus anciennes, plus riches et plus considérables qui existent dans un grand nombre de pays. Les autres richesses minières de la région sont peu exploitées; elles le seront bientôt davantage. Mais tout cela, bien que très important, n'est que l'affirmation d'une concurrence possible dans l'avenir, avec les industries du même genre établies en d'autres pays. Ce qu'il importe surtout de constater c'est qu'une ère nouvelle luira bientôt sur les bords du Saint-Laurent. C'est là que l'industrialisme électrique, si nous pouvons nous exprimer ainsi, s'implantera et s'épanouira, car nul pays au monde n'of-

fre sous ce rapport des avantages aussi grands. Qu'on songe que ce fleuve immense, bientôt navigable pour les navires océaniques jusqu'à sa source même, est bordée au nord et au sud par de longues chaînes de montagnes partout facilement accessibles et pourtant suffisamment élevées pour donner naissance à de grands fleuves et à d'innombrables cours d'eau nourris par les neiges, régularisées par les vastes forêts à travers desquelles elles coulent. Ces fleuves, ces rivières se répandent sur les deux versants des monts en cataractes, chutes et cascades d'une force en chevaux vapeur pratiquement illimitée. Ces génératrices inépuisables de puissance électrique ont autour d'elles la matière première d'industries très multiples. La forêt en fournit la plus grande partie, mais la métallurgie électrique, dont l'inventeur est un homme de race française, trouvera dans les sables mêmes des rivages laurentiens, les minerais de fer qui permettront de ressusciter sur les bords du Saint-Laurent et sous une forme nouvelle, l'industrie autrefois si prospère de la construction des navires. Que le lecteur en soit bien convaincu, la description que nous faisons ici des avantages industriels de cette région n'est pas chargée. Bien au contraire, nous restons en deçà de la vérité. Nous pouvons dire sans crainte d'être contredit par les hommes de science et les spécialistes que peu de régions du monde offrent des avantages industriels aussi grands.

Nous voilà donc en présence de l'atelier largement ouvert. Et quel atelier! Jetons maintenant un regard sur les travailleurs, sur ceux du moins qui seraient les travailleurs si nous ne persistions pas à leur lier les bras et à leur infliger le supplice de l'inactivité et de la faim au sein du mouvement de l'abondance. Dans la production, ainsi que nous l'avons vu, le travail humain est le second facteur. C'est lui qui manie et qui guide, c'est son effort qui arrache à la nature ses richesses. Nous l'avons constaté précédemment, ces travailleurs sont en grand nombre dans le Canada français. Ils comprennent plus de la moitié de la force numérique du groupe, et la plupart, faute de travail dans leur pays, sont contraints de s'exiler. A côté d'eux se trouvent leurs compatriotes d'autres origines, moins nombreux dans cette section du pays mais qui accour-

ront en foule dès qu'ils verront au loin se dresser les usines. Il ne manque donc pas de travailleurs. Mais de quelle qualité sont-ils? Dans la nouvelle ère industrielle, l'ouvrier ne sera plus le manœuvre grossier et malheureux qu'on a tant plaint dans l'ancienne. De même que dans les armées modernes, le soldat n'est plus un simple automate aveugle se mouvant sans savoir pourquoi, mais une entité intelligente dans un concours immense de volontés mues par un même ressort, de même aussi l'ouvrier de demain ne sera plus un simple rouage. Il devra, lui aussi, être une intelligence. A cette question encore la réponse est toute prête. Nous avons vu, dans une étude précédente, combien les Canadiens-Français ont d'aptitude et de goût pour les arts industriels. On ne saurait donc douter qu'ils deviennent, convenablement instruits et préparés, d'excellents ouvriers industriels. Bien plus, beaucoup d'entre eux deviendront des artistes dans ce milieu favorable. Nous avons prouvé en effet combien ces ouvriers de race et de mentalité françaises ont une tendance à faire *en beauté* les moindres choses. Or, les produits les plus beaux sont toujours les plus recherchés; ils se vendent mieux que les autres, bien que le prix de revient n'en soit guère plus élevé, dans bien des cas. Ce sentiment artistique qui anime notre population ne s'éteindra pas dans l'atmosphère déprimante des grandes villes. Par leur nature même les industries forestières devront s'exercer au sein des montagnes et des forêts. L'ouvrier sera incessamment en contact avec la grande nature. C'est là que prit toujours naissance l'art vrai, cet art qui est une prière inspirée par la contemplation des œuvres de Dieu. L'art pur, cette aspiration sublime qui rapproche l'homme du ciel, sera toujours infiniment au-dessus des combinaisons commerciales et industrielles des hommes. L'art industriel en sera toujours séparé par un abîme, c'est tout au plus s'il peut espérer en saisir quelque pâle reflet. Mais pour les masses ce reflet est si précieux que dans tous les pays, nous dit Ruskin, la grande fabrication s'occupe spécialement, vigoureusement et de plus en plus du côté artistique, afin d'orner la chaumière aussi bien que le palais. On comprend qu'une telle population ne peut manquer de fournir un grand nombre d'ouvriers habiles, des contre-mâîtres compé-

tents, et en nombre suffisant des directeurs d'usines, des ingénieurs et des savants. Bien plus, cette population ouvrière française, au contact de ses camarades d'autres origines, acquerra graduellement des qualités nouvelles sans perdre celles qui lui sont particulières. Ce sera entre ces populations un échange de génie national, résultat de l'émulation amicale qui règnera entre elles. Et alors ne pouvons-nous pas espérer un jour voir surgir ici, comme autrefois en Flandre, toute une pléiade d'artistes, qui, à notre richesse industrielle ajouteront la gloire de leur immortel génie. Caressons ces beaux rêves, ne craignons pas de laisser germer en nous ces ambitions et ces désirs. Mais ne nous contentons pas de rêver, agissons énergiquement, c'est le moyen d'éviter le sort de Perrette. En attendant, ici encore, une conclusion s'impose, c'est que si la grande industrie ne s'implante pas au Canada, ce ne sera pas faute d'ouvriers nombreux et intelligents. (1).

Qu'en est-il du troisième agent de la production industrielle, le capital? Est-il vrai que le Canada, et particulièrement le Canada français manque de cet agent essentiel? Il est évident tout d'abord, que le groupe français ne manque pas entièrement de capital. Il possède un capital agricole considérable et un certain capital industriel. L'épargne même ne lui fait pas entièrement défaut. Si les rapports des banques ne nous en fournissaient pas la preuve, nous la trouverions dans cette mul-

(1) Des spécialistes européens nous ont fait remarquer, au sujet de la main-d'œuvre en Canada, que les salaires élevés qui se paient dans notre pays sont une sérieuse objection à l'établissement de la grande industrie, surtout de celle de la métallurgie. On ajoute que c'est le prix de la main-d'œuvre qui oblige le gouvernement des Etats-Unis à maintenir un tarif élevé. Tout en reconnaissant l'importance de cette observation, nous ne serions pas surpris d'apprendre bientôt que la métallurgie électrique, en diminuant les dépenses de production dans les pays où l'énergie électrique peut être employée, ne la fit tomber. C'est la question de l'influence de la science sur les prix. Nous y reviendrons. Pour ce qui est des industries forestières, l'objection fondée sur le chiffre des salaires ne nous paraît pas sérieuse, d'abord parce que ces industries auraient pour leurs produits un véritable monopole sur les marchés du monde, et ensuite à cause de l'organisation spéciale qu'il nous semble possible de leur donner et dont nous parlerons plus tard. Du reste, dans tous les pays la tendance des salaires est à la hausse et l'on peut prévoir l'époque où ils ne seront guère plus bas en Europe qu'en Amérique. De plus, la hausse actuelle en Amérique est quelque peu factice, par suite de l'exportation considérable qu'on y fait depuis quelques années de denrées alimentaires. La valeur du numéraire est naturellement abaissée.

titude d'entreprises d'une nature fort peu recommandable que les tribunaux ont récemment dénoncées, à Montréal, et où sont allés s'engouffrer des économies considérables. Nouvelle preuve des conséquences déplorables des mauvaises formations économiques et de l'ignorance populaire. Mais ce n'est pas de tout cela que nous voulons parler. Le Canada français possède-t-il un capital qui lui permettra de se livrer systématiquement à la grande industrie? A la lumière de la science économique moderne et avec la connaissance que nous avons de la richesse et des avantages naturels du pays, il est difficile de croire qu'on puisse répondre autrement que par une affirmation énergique. Pourtant on dit habituellement tout le contraire. La grande majorité des intéressés sera bien étonnée que nous répondions oui. A-t-on assez répété que le Canada français manque de capital! Cette plainte est devenue un cliché commode pour excuser toutes les défaillances sociales, toutes les infériorités économiques. Eh! bien, voyons un peu ce que c'est qu'un capital. Ecartons les expressions trop spéciales et les raisonnements trop compliqués qui ne sont pas toujours les plus profonds. Les capitaux, dit M. Paul Leroy-Beaulieu, sont des produits intermédiaires qui servent à acquérir plus facilement des produits définitifs. Cette définition, prise seule, ne nous dit pas grand chose. Elle a besoin d'explications, ce qui prouve qu'elle n'est ni complète ni définitive. On distingue plusieurs genres de capitaux. Il y a d'abord le capital au point de vue privé et le capital au point de vue national. Une hypothèque est un capital pour son détenteur; ce n'en est pas un pour une nation, car la richesse générale n'en est pas augmentée. Le capital d'une nation est l'ensemble des richesses qu'elle possède et qui peuvent servir à fournir des produits définitifs; *c'est la somme de ses richesses exploitables*. (1) Il semble que nous commençons déjà à y

(1) La conception de la vraie nature du capital national d'un peuple est depuis longtemps assez clairement tracée dans l'esprit de l'auteur. Cependant, bien qu'il croie très fermement à cette conception dont il essayait de trouver une définition claire et complète, il sentait le besoin d'un appui, et cet appui il ne le trouvait pas chez les économistes qu'il consultait. Ce qui précède était

voir un peu plus clair, mais n'anticipons pas. Les formes de ce capital national ainsi défini sont variées. Négligeons la plupart des distinctions que font les économistes pour n'en citer que trois.

- 1° Les approvisionnements et les matières premières;
- 2° Les outils ou instruments et les installations;
- 3° Les capitaux fixes et les capitaux circulants.

Les approvisionnements, au sens économique, sont les ressources qui font vivre le producteur pendant la durée de la fabrication; les matières premières sont les choses qu'il transforme par son travail et par le travail de ses ouvriers.

Les outils, les instruments et les machines sont des expressions que tout le monde comprend. La question des installations est un peu plus compliquée. On entend pas là non seulement l'usine et ce qu'elle contient, mais aussi tout ce qui peut servir de force motrice nécessaire à la fabrication. Celui qui possède une houillère ou une tourbière en rapport, possède une installation, au sens de l'économiste. Celui qui possède un pouvoir hydraulique générateur d'électricité possède une installation.

écrit et il désespérait de trouver ce qu'il cherchait, lorsque le hasard ou plutôt la Providence est venu placer entre ses mains le livre de Carl Rodbertus-Jagetzow, *Le Capital*. Cet ouvrage a été traduit en français en 1904. Il est arrivé à la bibliothèque du Parlement en mai dernier. Rodbertus est certainement un des économistes les plus étonnants du siècle. Grand seigneur philosophe, il n'a rien fait pour rétablir sa réputation, et cependant ils se répandent de plus en plus en Europe et font aujourd'hui partout autorité. Or cet auteur confirme notre manière de voir. " Il n'est pas vrai, dit-il que le capital consiste dans une *provision*, dans une certaine *quantité* d'objets. ... Les économistes ont répété les uns après les autres depuis Adam Smith et ont affirmé comme une vérité universelle et absolue que *le capital ne se forme que par l'épargne et par l'accumulation*. Dans l'état d'isolement économique (et dans tous les états économiques, ainsi que l'auteur l'explique dans tout le cours de son ouvrage) cela est certainement inexact. Il faut comprendre sous le nom de CAPITAL SOCIAL L'ENSEMBLE DES MATIÈRES ET DES INSTRUMENTS (p. 212). Nous pouvons donc affirmer en nous appuyant sur l'autorité de Rodbertus aussi bien que sur nos propres raisonnements, que le capital réel d'un peuple n'est pas le produit de l'épargne seul. Il est proprement dans l'ensemble des richesses naturelles que ce peuple possède et qu'il peut exploiter par le travail. Mais entre ces richesses naturelles et le travail qui doit les rendre productifs, il faut qu'il intervienne un *travail préparatoire ou médiateur*, ainsi appelé parcequ'il n'a pas pour objet immédiat le produit qu'il importe à l'homme d'obtenir, mais celui de préparer les voies à cette production. Il semble prendre un moyen détourné mais qui mène plus vite au but. Or c'est précisément l'absence de ce travail MÉDIAT, qui entrave le développement économique du Canada français. C'est donc de lui qu'il nous faut nous occuper et dont nous occuperons dans la suite de notre travail.

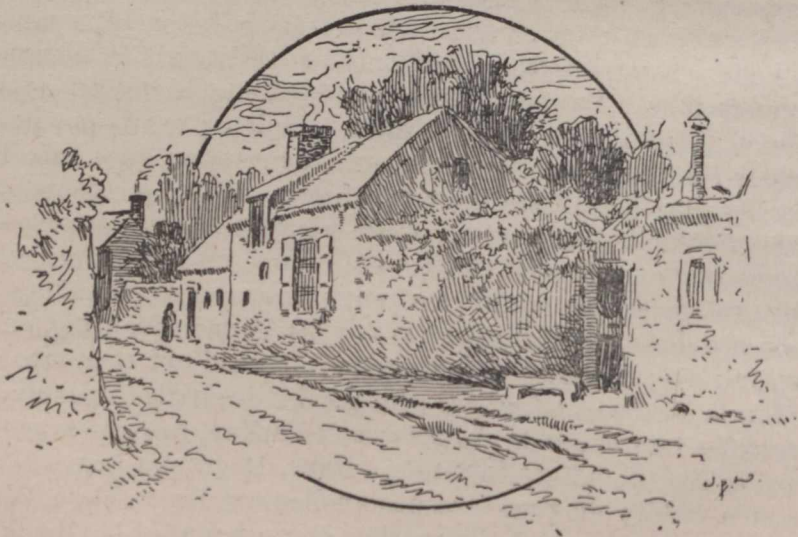
Le capital fixe est celui qui ne s'use pas par l'emploi qu'on en fait, par exemple, un marteau-pilon; le capital circulant est celui qu'il faut constamment remplacer, par exemple, les couleurs dont un industriel se servirait pour imprimer du papier-tapisserie.

Donc, si un industriel possède une installation et des instruments, la matière première et des approvisionnements, il est muni d'un capital industriel et peut fabriquer. Il en est de même, naturellement, s'il possède une somme d'argent suffisante pour acquérir toutes ces choses. A la condition toutefois qu'il soit secondé par des ouvriers suffisamment intelligents et habiles, et qu'il soit lui-même un véritable entrepreneur d'industrie, savant et expérimenté, car le talent est un capital, la science aussi.

Que possède la région orientale du Canada en installations, c'est-à-dire en générateurs du pouvoir nécessaire aux exploitations industrielles? Dans la province de Québec, les forces hydrauliques les plus belles et les plus accessibles du monde; dans les provinces maritimes de la houille en quantité suffisante; partout des tourbières inépuisables. Que trouve-t-on sur un sol en fait de matière première? La forêt et la mine, le bois d'œuvre et le fer en quantités presque infinies, sans parler du reste. Nous évitons à dessein dans ce travail les longues énumérations. Sa population possède-t-elle le talent et la science industrielle? Elle possède le talent; ainsi que nous l'avons constaté précédemment, nulle population au monde ne possède plus d'aptitude pour l'industrie. Elle est ignorante, mais très facile à instruire. Cette population et surtout le groupe français, fournit-elle des entrepreneurs industriels, toujours au sens économique? Oui, en assez grand nombre. Malgré l'absence de la grande industrie dans le Canada français, on y rencontre cependant des industriels isolés qui ont remporté de brillants succès et même des groupes d'industriels importants; citons les fabricants de chaussures de Québec, presque sans exception des Canadiens-Français. Donc, le groupe français du Canada habite un pays exceptionnellement favorable à l'établissement de la grande industrie. Il y a pour lui le climat et la situation géographique, l'abondance du pouvoir générateur

et de la matière première, le nombre et le talent chez les travailleurs. Que lui manque-t-il donc? L'instruction industrielle qu'il est facile de lui donner, et des ressources immédiatement disponibles que produit le travail médiat pour mettre en valeur son immense capital industriel. Est-on bien sûr encore qu'il lui manque ces ressources? Quant à nous nous ne le croyons pas et nous prétendons établir au cours de ce travail que ce qui lui manque ce ne sont pas des ressources immédiatement disponibles. Ce serait même, croyons-nous, presque une absurdité que de le prétendre. Il peut trouver ces ressources à l'extérieur; il peut encore, ce qui vaut mieux, les trouver chez lui; ainsi que nous le verrons. Mais il lui manque autre chose, il lui manque une organisation, une politique industrielle. C'est là le point capital. Dans notre prochaine étude nous essayerons de développer cette idée.

Erol Bouchette



M. François Coppée



FRANÇOIS COPPEE naquit à Paris, en 1842. Il passa toute sa vie dans le quartier des Invalides, entre la rue du Bac et la place de Breteuil. Il habite encore, rue Oudinot, un pavillon tranquille qui ouvre sur un long jardin. Les bruits de la grand'ville n'arrivent pas jusque là. C'est à peine si l'on perçoit, de demi-heure en demi-heure le roulement de l'omnibus de la rue de Babylone, un pauvre omnibus branlant qui ne veut pas se convertir en tramway.

Loin, autour de chez lui, M. François Coppée fait partie intégrante de la vie populaire. Il a vu baptiser et marier tous les jeunes gens dans les maisons d'entour; quand il sort, on le salue chapeau bas et on lui demande des nouvelles de sa santé. S'il devait quitter le quartier, les commerçants pétitionneraient certainement pour le garder, à commencer par le modeste photographe de la rue Vanneau, qui affiche à sa fenêtre le portrait de son illustre client, et le coiffeur, qui le rase à demeure depuis tantôt trente ans. Rien ne se comprendrait plus sans lui. Parce que les cloches des couvents voisins se sont tues, il est devenu plus triste, mais on l'en admire davantage. Et si quelques amis littéraires ont abandonné le poète après sa conversion, ses voisins lui ont conservé toute leur affection. C'est un si bon homme que M. Coppée.

Son père était rédacteur dans un ministère et avait épousé la fille d'un officier. C'est dans ce simple ménage de petits bourgeois parisiens qu'il prit le goût de la poésie d'intimité.

On voulait en faire un employé de bureau, il ne protesta pas, mais se fit écrivain. Son premier recueil, *le Reliquaire*, date de 1866. Il était remarquable, mais ne fut pas remarqué. En 1868, il publia *les Intimités*; ce ne fut qu'un an plus tard, avec *le Passant*, sa si jolie comédie en vers, qu'il put savourer les joies du triomphe. En 1872, il donna *les Humbres*; en 1874, le *Cahier rouge*; en 1875, les *Promenades et intérieurs*. En 1876, il revint au théâtre avec le *Luthier de Crémone*. Il fut nommé, à cette époque bibliothécaire de la Comédie Française, charge qu'il occupa jusqu'au jour de sa réception à l'Académie française, en 1884. En 1883, il fit jouer *Severo Torelli* et publia les *Récits et Elégies*, sans compter des poèmes divers lancés en planquettes et des comptes gracieux (*l'Epave*, *le Pater*, *la Bénédiction*, etc.).

Académicien, M. Coppée connut la gloire. On le proclama premier poète français. En 1895, quand il donna *Pour la couronne*, sa renommée était universelle, mais un peu plus tard il eut le tort, aux yeux de prétendus intellectuels, qui jusque là lui avaient prodigué les flatteries, de revenir courageusement à la pratique du catholicisme intégral et de publier la *Bonne souffrance*. Il eut le tort encore de mettre sa plume au service des idées de patriotisme et d'ordre social. Toutefois, s'il perdit alors l'affection combien peu profonde! — de quelques amis d'antan, il y gagna l'admiration de tout ce qu'il y a d'honnêtes gens dans le monde des lettres. En terminant ce portrait de François Coppée cueillons deux perles tombées de sa belle plume.

SOUVENIR PROFOND

Un nom cher fut gravé sur un arbuste frêle,
L'arbre, aujourd'hui géant, a cent fois reverdi.
Vois, sur le tronc rugueux les lettres ont grandi.
Tel, dans un coeur aimant, un souvenir fidèle.

LA REPOSE DU MOINE

J'ai dit au moine: "Hélas! Vous allez disparaître.
On va prendre les biens à l'aumône promis
Et vous chasser. Le crime est près d'être commis,
Et de honte et d'horreur d'avance il nous pénètre.

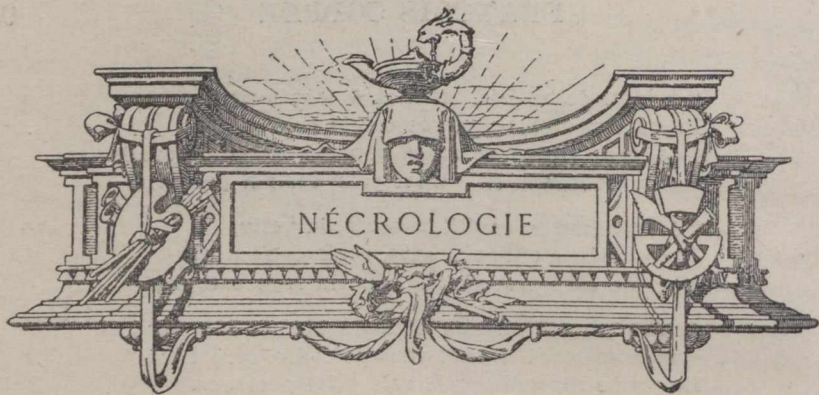
"Avides, débauchés, rebelles à tout maître,
Ils ne supportent pas, vos cruels ennemis,
Que, pour eux, vous soyez pauvres, chastes, soumis.
Ils voteront leur loi. C'est pour demain peut-être.

"A voir frapper la foi, la bonté, la vertu,
Nous résignerons-nous sans avoir combattu?
Tant de chrétiens sont là, que la rage exaspère.

Contre ces malfaiteurs et leurs projets affreux,
Que ferez-vous? Il faut vous défendre, mon Père."
Le moine répondit: "Je vais prier pour eux."

A. Leglanceur.





M. J. P. Tardivel

Le fondateur de *La Vérité* a rendu son âme à Dieu le lundi, 24 avril, à une heure du matin. M. Tardivel était dans sa cinquante-quatrième année. Né le 2 septembre 1851, à Covington, d'une mère anglaise convertie au catholicisme et mariée à un Français, M. Claude Tardivel, né en Auvergne, M. Jules-Paul Tardivel entra à 17 ans au Séminaire de Saint-Hyacinthe pour y commencer un cours d'études, ne sachant pas un mot de français. Doué de talents supérieurs et animé d'une énergie peu ordinaire, le jeune collégien réussit à faire ses classes complètes en quatre ans.

(1) Nous empruntons cette notice biographique à l'Enseignement Primaire, bien certains de ne pouvoir trouver ailleurs de renseignements plus exacts. Nous avons donné un bon portrait du regretté fondateur de la *Vérité* dans notre numémo de février dernier, page 224, alors que des rumeurs encourageantes nous faisaient espérer devoir garder encore, longtemps, parmi nous, ce champion de toutes les bonnes causes. Le Directeur de la *Revue Canadienne* fut un de ceux qui aidèrent avec le plus d'ardeur, en des temps difficiles, M. Tardivel dans son oeuvre de la *Vérité*, et ressent par conséquent avec plus d'intensité la perte que le Canada a éprouvé.

La carrière du journalisme attira M. Tardivel qui, après un séjour de six mois au lieu natal, revint dans la province de Québec qu'il adopta pour patrie; désormais il sera Canadien-français de coeur et d'âme, et toutes les causes chères à notre nationalité trouveront en lui un défenseur intrépide. Journaliste catholique par vocation, M. Tardivel a servi l'Eglise et le Pape avec une constance et un courage qui lui valurent bien des mécomptes. Mais il trouva dans une foi robuste et une piété solide les forces nécessaires à l'accomplissement de son devoir d'écrivain indépendant et avant tout chrétien, soumis à l'autorité de Rome.

M. Tardivel débuta, dans la carrière qu'il devait illustrer, au *Courrier de Saint-Hyacinthe*, le 24 avril 1873.

Au mois de septembre de la même année, il passa à la *Minerve*, de Montréal, où il collabora jusqu'en 1874. A cette date, il vint se fixer à Québec qu'il ne devait plus quitter. Il devint l'un des rédacteurs du *Canadien*, alors dirigé par M. Tarte. C'est dans ce journal que ses talents littéraires brillèrent d'un éclat qui ne devait plus se ternir. M. Tardivel essaya la critique littéraire avec un succès dont l'écho n'est pas encore éteint après plus d'un quart de siècle. Dès son séjour au *Canadien*, M. Tardivel fit pressentir le lutteur catholique qu'il serait dans la suite. Nous reproduisons plus loin les premières lignes d'une revue générale des principaux événements de l'année 1876. On y verra que, déjà, le jeune journaliste faisait passer avant tout les intérêts de l'Eglise et que l'amour du Pape dominait dans son coeur tous les autres amours, après celui de Dieu.

C'est en juillet 1881 que M. Tardivel fonda *La Vérité*, journal hebdomadaire, consacré à la défense des intérêts de l'Eglise et au triomphe des idées canadiennes françaises. L'histoire du vaillant journal est assez connue pour que nous soyons dispensés de la raconter ici. Disons seulement que l'oeuvre que M. Tardivel a accomplie par l'entremise de *La Vérité*, de 1881 à 1905, dépasse les bornes ordinaires du journalisme canadien et que pour trouver un point de comparaison il faut traverser les mers: Louis Veuillot, dans son *Univers*, et sur un théâtre plus vaste, a réalisé, en France, ce que Jules Tardivel a tenté au Canada avec un succès réel, malgré des difficultés nombreuses.

En plus de *La Vérité*, M. Tardivel a fourni à notre littérature

canadienne plusieurs ouvrages qui portent la marque du maître. En voici la liste: *Mélanges*, trois volumes; *Notes de voyage*, (récit de son premier voyage en Europe); *La situation religieuse aux Etats-Unis*; *L'angliscisme, voilà l'ennemi*, (brochure de combat); *La langue française au Canada*, (Conférence); *Pie IX*, (essai biographique); *Pour la Patrie*, (roman du XXe siècle).

Pour la jeunesse, nous ne connaissons rien de plus intéressant et de plus édifiant en même temps que les *Notes de voyages* et le roman canadien *Pour la Patrie* qui devrait être lu à l'égal des *Anciens Canadiens* de Gaspé.

Ce fils du Kentucky a aimé le Canada français avec une ardeur que nous voudrions rencontrer chez tous nos nationaux. L'histoire de la Nouvelle-France avait grisé son imagination, d'étudiant, et, devenu homme, il voua un culte véritable à la province de Québec, héritière des traditions héroïques que nous léguèrent les fondateurs de notre patrie et les créateurs du peuple canadien-français. Aussi, avec cette logique qui faisait le fond du caractère de M. Tardivel, il approuva de toute son âme l'idée, pour les Canadiens français, d'avoir un drapeau à eux dont les éléments symboliseraient et l'amour du sol natal et la fidélité à la foi des ancêtres. L'histoire rappellera que la généreuse et féconde idée d'apposer le Sacré-Coeur de Jésus sur le drapeau canadien-français, lui revient dans une large mesure. C'est M. Tardivel, qui, l'un des premiers, agita la question d'un drapeau national armori du Sacré-Coeur de Jésus. Le drapeau azur croisé de blanc marqué des quatre fleurs de lys de la glorieuse bannière de Carillon, et orné du Sacré-Coeur qu'ombrage une guirlande de feuilles d'érables, a triomphé dans une assez large mesure pour pouvoir affirmer que M. Tardivel a pu jouir, avant de nous quitter, du spectacle admirable de notre vaillant petit peuple réuni, à l'ombre d'un drapeau digne de lui. Peu de jours avant sa mort, l'athlète, alors brisé sur un lit de souffrance, nous parla à deux reprises du cher drapeau de Carillon aux armes du Sacré-Coeur. Il nous demanda de défendre la cause sacrée de cet étendard désormais arboré sur tous les coins de l'Amérique où vit un Canadien.

L'école catholique, l'école primaire telle que voulue par l'Egli-

se trouva en M. Tardivel un défenseur inlassable. Il ne consentit jamais à ce que la Famille (ou la Paroisse) fit la moindre cession à l'Etat. Il a soutenu avec une logique inattaquable que l'Education était une fonction domestique, par la Famille, et religieuse par l'Eglise, mais non une fonction politique par l'Etat.

M. Tardivel était un rude polémiste, mais il ne s'attaqua jamais aux personnes. Nos lecteurs se rappellent sans doute le long débat qui eut lieu, en 1894, entre M. Tardivel, dans *La Vérité* d'une part et nous-mêmes dans *L'Enseignement Primaire*, de l'autre. Hé bien! c'est de cette époque que date, pour les deux adversaires d'antan, une profonde amitié que, dans la suite, des liens de famille devaient resserrer davantage. C'est dire que chez M. Tardivel, une fois la bataille finie, il n'y avait pas de place pour les rancunes. Cet écrivain de race luttait pour des idées supérieures planant bien au-dessus des faiblesses humaines.

* * *

Les funérailles du directeur de *La Vérité* ont donné lieu à une manifestation qui a pris les proportions d'un hommage national. Ce fut en quelque sorte le merci de la nationalité canadienne-française à son illustre et fidèle fils d'adoption. S. G. Mgr l'Archevêque de Québec assistait au service funèbre chanté dans la chapelle Notre-Dame du Chemin, près Manrèse; le R. P. Désy, S. J., confesseur du défunt, dit la messe de requiem, M. l'abbé Roy, du Séminaire de St-Hyacinthe, assistait le prêtre officiant. La levée du corps fut faite par le recteur de l'Université Laval Mgr Mathieu, et l'absoute chantée par Mgr Bégin. Des religieux de tous les ordres et un nombreux clergé séculier occupaient des sièges dans le bas-choeur. Pendant le service funèbre le Principal de l'école normale Laval et le Supérieur des Franciscains, de Québec, dirent des messes basses aux autels latéraux. Dans l'assistance, le juge en chef de la province, l'honorable M. Routhier, plusieurs autres magistrats trois membres du cabinet de Québec: les honorables MM. Turgeon, Roy et Tessier, le Surintendant de l'Instruction publique, des séna-

teurs, des conseillers législatifs, des députés, des journalistes (1) et des hommes de lettres, prouvaient par leur présence que toute la nation canadienne-française prenant part au duel qui venait de la frapper. Empêcher d'assister aux funérailles, l'honorables premier ministre de la province, M. Gouin, avait écrit ses sympathies à la famille. Des offrandes spirituelles dont la liste serait interminable ont été déposées sur la tombe du défunt, et de nombreux télégrammes et lettres de condoléances ont rempli plusieurs corbeilles. Notons le télégramme de S. G. Mgr. l'Archevêque de Montréal.

Au cimetière, la fosse fut bénite par Mgr Gagnon, l'ami de coeur du journaliste défunt, toujours fidèle dans la bonne comme dans la mauvaise fortune.

Quelque temps avant sa mort, M. Tardivel avait eu l'insigne bonheur de recevoir une bénédiction spéciale de Sa Sainteté Pie X. Inutile de dire que les derniers moments de notre père et ami ont été dignes de sa vie exemplaire. Il est parti pour l'Éternité muni des secours de la Religion et soutenu par cette paire d'ailes qui a nom la foi catholique. Son fils, ses gendres et ses amis l'ont conduit au champ de mort qui domine les incomparables hauteurs de Sainte-Foy, au cimetière Belmont, à quelques centaines de pieds du tombeau de l'historien Garneau. C'est là, à côté du lot mortuaire des Frères de Saint-Vincent de Paul, que notre modèle attendra la résurrection des corps en laquelle il a cru si profondément.

Un philosophe ancien a dit: Toutes les grandeurs du monde, tout le bruit qui se fait autour d'un homme pendant sa vie, aboutissent à ces mots: HIC JACET (*ci-git*).

Cette inscription tumulaire ne saurait convenir au vaillant soldat chrétien que nous pleurons. *J'ai cru, je vois!* voilà plutôt ce qu'il faudrait graver sur la croix qui marquera son modeste tombeau.

M. Tardivel laisse une épouse (née Henriette Brunelle), qui fut pour lui un soutien et une force; un fils, Paul, journaliste, et quatre filles: Mme C.-J. Magnan, O. Héroux, J. Bégin et H. Bazin.

(1) Les Eleves-Instituteurs de l'École normale Laval assistaient en corps aux funérailles.

A Travers les Faits et les Œuvres

Le grand duel russo-japonais.—Le triomphe des Nippons.—Immensité du désastre russe.—Ce qui peut résulter de la guerre.—L'Europe et l'Asie.—La situation politique en Angleterre.—La loi de séparation en France.—Une analyse des groupes parlementaires.—Quel résultat électoral pourrait-on espérer en 1906.—Les frasques antipatriotiques d'un professeur.—Triste contraste.—La crise marocaine ; la démission de M. Delcassé, et le conflit franco-allemand.—Alphonse XIII à Paris.—La Norvège se sépare de la Suède.—M. d'Audiffret Pasquier.—La session fédérale à Ottawa.

Le grand duel naval de l'Extrême-Orient, qui tenait en suspens l'attention du monde, est maintenant entré dans l'histoire. Un des plus mémorables faits de guerre des temps modernes est accompli. Le Japon décidément triomphe, et la Russie est écrasée. L'amiral Togo a littéralement annihilé, dans le détroit de Corée, cette superbe flotte de la Baltique, suprême espoir de l'empire russe, partie de l'occident lointain pour aller à travers mers et océans, chercher à l'autre extrémité du monde la défaite et la destruction. Jamais victoire n'a été plus complète et plus décisive. La Russie a reçu un coup dont elle ne se relèvera peut-être pas avant trente ans. Sur ses huit cuirassés, six ont été coulés et deux capturés ; ses trois croiseurs cuirassés, un garde-côtes, deux croiseurs légers ont aussi été coulés, deux garde-côtes et plusieurs autres navires ont été pris. L'amiral Rojestvensky, blessé, a été fait prisonnier ainsi que l'amiral Negobatoff ; et l'amiral Felkersham a été tué. Environ neuf mille marins russes ont péri, et plusieurs milliers sont aux mains des Japonais. En un mot le désastre russe est immense et irréparable. Les journaux français donnent à cette bataille navale le nom de Tsou-Shima.

Cette victoire assure définitivement au Japon l'empire des

mers orientales. Et elle nous semble décider fatalement l'issue de la guerre. Si les hostilités se continuent, Vladivostock paraît destiné à subir le sort de Port-Arthur. Et alors que deviendront les armées russes de Mandchourie, attaquées en tête et en flanc? Nous croyons que la paix s'impose au tsar. Et à l'heure où nous écrivons, elle semble entrée dans la sphère des probabilités prochaines. En effet le président Roosevelt ayant pris l'initiative d'une offre de médiation, cette proposition a été favorablement accueillie par les gouvernements de St-Petersbourg et de Tokio. Les ambassadeurs de la Russie et du Japon ont eu des entrevues avec le président à la Maison Blanche, et l'on annonce avec assurance que des plénipotentiaires vont être nommés pour débattre les conditions du traité à intervenir entre les deux puissances belligérantes. Il est certain que le Japon exigera la cession de Port-Arthur, peut-être de Vladivostock, le protectorat sur la Corée et la Mandchourie et une forte indemnité de guerre. Les négociations seront probablement ardues. Mais la Russie battue sur toute la ligne, balayée des mers orientales, est dans une position bien difficile pour discuter les conditions du vainqueur.

En Angleterre, on se réjouit du triomphe japonais. C'est une rivale séculaire qui est écrasée et dont la puissance et le prestige sont atteints d'un coup terrible, sans qu'il en coûte un sou ni une goutte de sang à l'empire britannique. Il est assez naturel que la presse anglaise exulte. Cependant un grand journal londonien fait entendre une parole d'avertissement :

“Avant cet événement, dit le *Daily News*, l'Angleterre régnait sur la mer, mais nous avons maintenant un rival qui, dans ses eaux, pourrait nous donner de grandes inquiétudes, surtout si la Chine entrait dans le jeu du Japon. Nous ne pouvons pas nous flatter que l'Angleterre, pas plus qu'aucune autre puissance européenne, demeure dans la situation où elle se trouvait avant la victoire, qui a renforcé d'une façon incommensurable la maîtrise du Japon dans le Pacifique. Nous ne serions pas surpris qu'il survienne un accord entre les Etats-Unis et le Japon, aux termes duquel la doctrine de Monroe serait appliquée au Pacifique, en vue de mettre fin à la concurrence navale. La Grande-Bretagne pourrait être tierce partie dans cet accord.”

Il est certain que le Japon est devenu l'une des grandes puissances du monde et que personne ne semble désormais capable de lui disputer la domination de l'Extrême-Orient. On peut s'attendre à ce qu'il exerce maintenant sur la Chine une irrésistible influence. Or, s'il parvient à galvaniser ce corps gigantesque, mais inerte jusqu'ici, s'il réussit à lui infuser un sang nouveau, une énergie et une activité nouvelles, de quel poids formidable l'empire du Mikado ne pourra-t-il pas peser sur les nations occidentales. A nos yeux, les triomphes du Japon ont déplacé déjà le centre de gravité de l'univers. Pendant des siècles, ce sont les nations chrétiennes de l'Occident qui ont marqué le pas de la civilisation et du progrès, qui ont donné le branle au monde. En dépit de leurs erreurs et de leurs fautes, c'est encore chez elles, c'est encore dans la vieille Europe que se trouve le foyer des vérités chrétiennes, du génie et de l'apostolat chrétiens. Et maintenant les peuples européens voient se dresser devant eux une puissance à la fois barbare et civilisée, barbare par ses croyances païennes, ses traditions et ses mœurs, civilisée par son développement industriel, par l'efficacité prodigieuse et si promptement acquise de son organisation navale et militaire. Et cette puissance menace de leur arracher l'hégémonie de l'univers. A un moment donné même elle peut lancer sur le vieux monde les effroyables masses humaines du centre de l'Asie, de cette Chine, de cette Mongolie, de cette Tartarie où pullulent 400 millions d'hommes. Qui donc est capable de nous assurer que l'histoire des invasions anciennes ne se renouvellera pas? Le péril jaune! s'écrient en ricanant quelques sceptiques, quel conte à dormir debout! Eh bien, que l'Europe y prenne garde! Ce conte peut devenir, avant un siècle, une tragique et sanglante réalité! C'est en se plaçant à ce point de vue qu'un écrivain de l'*Univers* adresse à la Grande-Bretagne les conseils suivants:

«Puissent les hommes d'Etat anglais se rendre compte que la suprématie du Japon en Extrême Orient ne serait pas moins inquiétante pour les destinées futures de l'empire britannique et de son commerce dans le monde que ne l'est aujourd'hui celle de l'Allemagne en Occident, puissent-ils ne pas s'hypnotiser sur ce fantôme qu'était jusqu'ici le péril russe, puisse enfin les

nations européennes se souvenir qu'il s'agit non d'une simple querelle entre deux Etats, mais d'un conflit engagé entre deux races, deux civilisations et qu'avec la Russie, pliant sous le poids de l'orgueilleuse agression du monde jaune, les intérêts de l'Europe, ceux de la chrétienté doivent demeurer solidaires."

* * *

La situation politique en Angleterre est toujours la même. Le cabinet Balfour traîne une existence peu glorieuse, sans cesse menacée par des ouragans parlementaires. Le 22 mai une effroyable tempête s'est déchaînée dans la Chambre des Communes. On sait qu'au mois d'octobre M. Balfour avait déclaré à Edimbourg que la conférence coloniale y aurait lieu seulement après les élections générales, c'est-à-dire après que le peuple anglais aurait eu l'occasion de se prononcer sur la question fiscale. Mais à la séance du 22 mai, il a laissé entendre que cette conférence pourrait avoir lieu avant les élections. Là-dessus Sir Henry Campbell-Bannerman a demandé l'urgence pour discuter ce changement d'attitude du premier ministre. Après le discours du chef de l'opposition, le secrétaire des colonies, M. Lyttleton, s'est levé pour lui répondre. Alors le parti libéral a éclaté en protestations violentes, criant: "Que le premier-ministre défende lui-même son honneur." Vainement, M. Balfour a fait observer que le débat n'était pas fini, que Sir Henry Campbell-Bannerman n'était pas le seul des chefs libéraux qui prendrait la parole, que lui, le premier ministre, avait bien le droit de choisir son moment pour entrer dans la discussion, qu'il n'appartenait pas à la gauche de fixer les tours de parole, qu'un tel précédent était inadmissible; tout cela fut inutile. Le vacarme alla toujours croissant. M. Lyttleton ne put parler. La voix de M. Balfour lui-même fut couverte quand il voulut donner des nouvelles explications. Le vice-président (deputy-speaker) ne put réussir à rétablir l'ordre, et, en désespoir de cause, leva la séance à dix heures et demie, au milieu des cris et d'un tumulte assourdissants. On se serait vraiment cru dans une chambre française.

Quelques jours après, il y a eu encore une passe d'armes très vive entre le premier-ministre et le chef de l'opposition. La situation du cabinet devient de plus en plus difficile. Il conserve une majorité parlementaire, mais les prochaines élections générales la feront probablement disparaître.

Le 1er juin, au dîner de l'Union nationale des associations conservatrices et constitutionnelles, lord Lansdowne, ministre des affaires étrangères, a prononcé un grand discours dans lequel il a exprimé l'espoir que l'alliance anglo-japonaise sera renouvelée. Parlant de la France, il a ajouté :

“ Je suis heureux de dire qu'à aucun moment les bonnes relations entre la France et l'Angleterre n'ont reposé sur des bases plus fermes qu'à l'heure actuelle. Si jamais quelqu'un écrit l'histoire des mois inquiétants que nous venons de traverser, on verra que le bon accord franco-anglais a servi à éviter des froissements et des malentendus qui se produisent souvent pendant une grande guerre.

“ Notre alliance avec le Japon et notre accord avec la France n'ont eu qu'un but : celui d'assurer la paix du monde.”

La paix du monde ! Le noble lord peut espérer qu'elle subsistera. Mais qui oserait prédire ce qui sortira des derniers événements. Depuis qu'on a tant parlé de paix entre diplomates à la Haye, deux formidables guerres ont ensanglanté l'Afrique et l'Asie !

* * *

En France, la Chambre continue à peiner sur la loi de séparation. Les sectaires après avoir faibli sur l'article 4 du projet, ont essayé de se reprendre sur les articles suivants. Le texte de l'article 6 surtout leur a donné satisfaction. Tel que rédigé et voté il rouvre aux divisions et aux tentatives schismatiques la porte que l'article 4 semblait leur avoir fermée. MM. Ribot, Berry, Grosjean, l'abbé Gayraud, ont en vain discuté et lutté pour faire prévaloir une autre rédaction. Le Bloc s'est

tenu ferme et la majorité anticatholique a triomphé de toutes les résistances.

Cette majorité, un écrivain de l'*Univers*, dans un intéressant travail, a essayé d'analyser ses éléments et d'étudier sa composition, afin de constater s'il est possible de la transformer en minorité aux élections de 1906.

Il se demande d'abord : comment la chambre actuelle est-elle composée? Les scrutins des 22 octobre et 24 novembre 1904 lui fournissent une première indication. Celui d'octobre portait sur la rupture diplomatique avec le Saint-Siège, celui de novembre sur la suppression *ex abrupto* du budget des cultes. M. Combes était au pouvoir; mais dans le premier cas, il était l'auteur de la rupture, et le sort du ministère était en cause; dans le second cas, il repoussait la suppression du budget des cultes à ce moment. Quels furent les scrutins? Le 22 octobre, 318 députés contre 230 approuvèrent les déclarations du gouvernement, c'est-à-dire la rupture avec Rome; le 24 novembre 300 contre 228 refusèrent de voter la suppression du budget des cultes. Ces 228 étaient donc des sectaires irréductibles, plus sectaires que M. Combes lui-même; ils avaient été pour la rupture avec le ministère. De même les 230 hostiles à la rupture dans le scrutin du 22 octobre étaient des antisectaires résolus. Cette minorité comprend des progressistes, des libéraux constitutionnels, des républicains et des monarchistes et conservateurs; elle se retrouve toujours pour réclamer le respect des consciences et l'équitable liberté.

Ces 230 antisectaires et ces 228 sectaires quand même comprennent pourtant quelques flottants qui s'égarent parfois en des votes contradictoires. Pour plus de précision disons, en tenant compte de certains scrutins, que les 230 peuvent se réduire à 216 et les 228 à 218. Entre ces deux masses il y a donc 100, peut-être 120 députés que l'influence ministérielle peut pousser d'un côté ou de l'autre, mais qui inclinent naturellement vers la politique sectaire. Toutefois un certain nombre d'entre eux ne sont pas insensibles à la crainte de leurs électeurs et quelques amendements le démontrent à l'évidence. Après avoir étudié ainsi, à la lumière des scrutins

les plus importants et les plus significatifs, la composition de la Chambre, l'auteur du travail que nous résumons nous présente le tableau suivant : 1o *Antisectaires*, conservateurs 40, constitutionnels et républicains libéraux 80, progressistes 96, total 216. 2o *Flottants*, progressistes 16, nationalistes 10, total 26. 3o *Bloc ministériel et sectaire*, dissidents intermittents 56, sectaires avec le ministère 71, sectaires même contre le ministère 218, total 345.

“Naturellement, ajoute l'auteur de cette étude, ces chiffres sont plus forts que n'importe quel scrutin. Ils encadrent toute la Chambre. Les scrutins les plus complets mentionnent au moins une vingtaine d'absents ou d'abstentionnistes.

“De fait, d'après ces tableaux,— et sans tenir compte des 26 “flottants”, qui se portent rarement en masse du même côté,— les antisectaires devraient conquérir 65 sièges pour s'assurer au Parlement la majorité absolue d'une voix. Les moins favorables des scrutins d'ensemble n'accusent pas un écart aussi considérable; cet écart varie de 45 à 60 voix.

“Il en résulte néanmoins qu'il nous faut conquérir soixante circonscriptions tout au moins, sur les 345 sièges possédés par le Bloc ministériel sectaire.”

Maintenant, peut-on espérer que l'opposition antisectaire pourrait conquérir ces soixante sièges? Oui, s'il y avait de l'union dans les rangs de la minorité. Mais l'union existe-t-elle? Nous voyons bien des groupes, bien des ligues, bien des associations, bien des journaux. Mais hélas! nous ne voyons pas, même parmi les catholiques, un programme commun, une organisation, une action unanime. Ce qu'il faudrait, ce serait la concentration et non le fractionnement des efforts.

Dans tous les cas, le travail que nous avons analysé indique qu'il ne faudrait pas un énorme déplacement de voix pour changer l'orientation de la politique française. Plaise à Dieu que ce changement s'opère. Notre pauvre France est en proie aux pires sophistes et aux pires énergumènes. Elle en est réduite à entendre de soi-disant intellectuels, des hommes qui appartiennent à l'Université d'Etat, prêcher l'internationalisme, l'indiscipline, la guerre civile, et insulter cyniquement au saint amour de la patrie. Oui, un professeur français a eu cette audace, et

il a trouvé des apologistes. Il s'appelle Hervé! Il avait prononcé, dans une réunion socialiste, des paroles antipatriotiques qui avaient fait scandale. Un député et un écrivain socialiste, M. Gérault Richard, ayant affirmé que M. Hervé n'avait pu dire ce qu'on lui attribuait, celui-ci a renouvelé sous sa signature et accentué ses déclarations. Que les lecteurs de la *Revue Canadienne* nous pardonnent cette abominable citation: elle est instructive:

“ Je serais désolé que Gérault mît sa main au feu, car mes paroles n'ont nullement été travesties, comme il le croit, je les ai bel et bien prononcées, et d'autres encore qui auraient indigné son patriotisme.

“ Nous sommes des internationalistes *mais des internationalistes antipatriotes.*

“ Nous n'avons à aucun degré l'amour de la patrie et nous ne savons pas ce que c'est que l'honneur national. Les patries actuelles ne sont pas pour nous des mères, mais des marâtres, d'ignobles mégères que nous détestons.

“ Pour nous, à l'exception des patries russe et turque, dont le régime de barbarie, d'ailleurs en voie de disparition, serait inapplicable aujourd'hui aux populations plus instruites et plus civilisées des autres pays européens, toutes les patries se valent.

“ Nous sommes bien décidés dans l'Yonne, à répondre à un ordre de mobilisation par la grève générale des réservistes, d'abord, par l'insurrection ensuite.

“ S'il faut risquer notre vie, nous la risquerons, pour essayer de faire la révolution sociale, les guerres civiles étant les seules guerres où les peuples aient quelque chose à gagner.

“ Mais pour la défense des patries actuelles nous ne donnerons ni une goutte de notre sang ni un centimètre carré de notre peau.”

Un député de la droite, M. Lasies, est venu porter à la tribune ces odieuses déclarations. Après en avoir donné lecture, il a adressé au gouvernement, cette mise en demeure: “ M. Hervé a eu le courage de son opinion, je demande au gouvernement d'avoir le courage de la sienne. Est-ce qu'il s'approprie les opinions

de M. Hervé?" C'est M. Rouvier, le premier-ministre, qui a répondu à la question posée. Il s'est demandé quel intérêt pouvait avoir M. Lasies à porter un pareil langage à la tribune, "à moins qu'il ne cherche comme autrefois à Sparte à faire éclater la réprobation publique par le spectacle que donne l'ilote." Il s'est écrié :

"Est-il nécessaire de dire que nous réprouvons ces écrits avec la France entière? Est-il nécessaire d'ajouter qu'à ceux qui rêvent de cette désorganisation nationale, ce n'est pas, en cas de guerre, la grève des réservistes qui leur répondrait, mais le souffle enflammé qui, il y a cent ans, souleva nos pères pour la défense de la patrie?"

Mais, pendant que la majorité de la chambre applaudissait, un député socialiste, M. Vaillant est venu à la rescousse de M. Hervé. Il s'est vanté d'avoir parlé comme le professeur félon, et d'avoir dit qu'en cas de guerre à propos des affaires de l'Extrême-Orient, on ferait appel "à la grève générale et à l'insurrection." Ces paroles ont provoqué l'intervention indignée du président de la Chambre: "Vous ne pouvez pas tenir un tel langage à la tribune, a-t-il dit. Nous sommes tous ici les représentants du peuple et les serviteurs des lois; il n'est pas possible de tolérer qu'un représentant du peuple fasse appel à l'insurrection. (Vifs applaudissements au centre, à droite et à gauche. — Interruption à l'extrême gauche).

Devant les déclarations énergiques du premier-ministre, M. Lasies a retiré son interpellation. Mais il reste acquis que les exécrables opinions de M. Hervé circulent, qu'elles ne sont pas isolées, et qu'elles accusent un état d'âme détestable. Il ne faut pas oublier, en effet, que M. Hervé est le directeur d'une revue pédagogique à laquelle des milliers d'instituteurs sont abonnés. On peut juger quel aliment il leur sert, quelles doctrines il leur inculque. Et tout cela se passe sous le regard du gouvernement. Et pendant ce temps on expulse de France des hommes et des femmes d'élite, qui sont les meilleurs et les plus dévoués enfants de la patrie! Quelle inconcevable aberration! Hervé, le blasphémateur du patriotisme, empoisonne impunément l'esprit des instituteurs français, pendant que des centai-

nes et des centaines d'éducateurs éminents, d'apôtres dévoués, de saintes femmes, de savants illustres, chassés de leur pays, couvrent le chemin de l'exil. Pauvre France!

* * *

Nous avons parlé dans notre dernière chronique de la fausse sortie de M. Delcassé. Cette fois le ministre des affaires étrangères a démissionné pour tout de bon et sa retraite est un fait accompli. C'est la question du Maroc qui a été l'écueil sur lequel est venu s'échouer sa longue fortune ministérielle. En vertu de l'accord franco-anglais, la Grande-Bretagne reconnaissait à la France un droit de protectorat sur le Maroc. Et au premier abord cette situation avait paru acceptée sans conteste par les puissances. Mais récemment la visite de l'empereur d'Allemagne à Tanger est venue brouiller les cartes. Par son attitude, par le ton de la presse qui reflète la pensée impériale, il parut clair que Guillaume II tenait pour non avenus tous les arrangements diplomatiques auxquels il n'avait pas participé, et qui pouvaient conférer à la France une situation privilégiée au Maroc. De son côté le Sultan, encouragé par cet incident a lancé une invitation aux puissances, les conviant à une conférence internationale pour délibérer sur les réformes jugées par lui opportunes. C'était la France qui avait pris d'abord l'initiative d'une demande de réformes, suite naturelle de l'accord anglo-français. Cette proposition du monarque africain a été inspirée par l'Allemagne. C'est un échec incontestable pour la politique de M. Delcassé, et moins directement mais certainement pour le gouvernement anglais qui est diplomatiquement en cause. Les adversaires de M. Delcassé lui ont reproché de n'avoir pas mis officiellement le cabinet de Berlin au courant de ce qui s'était fait dans le sens d'un protectorat. Ses collègues semblant être eux-mêmes un peu de cet avis, le ministre des affaires étrangères a remis son portefeuille. Et

après plusieurs jours d'interrègne, c'est M. Rouvier qui a assumé ces délicates fonctions, abandonnant le ministère des finances.

La situation entre la France et l'Allemagne est en ce moment très tendue. Il ne faudrait pas prendre les choses trop au tragique, toutefois il est certain que ce commencement de conflit est de nature à inquiéter les diplomates. On parle de guerre possible. Le jeu n'en vaudrait pas la chandelle; mais le gouvernement français a besoin de déployer beaucoup de savoir-faire pour sauvegarder sa dignité sans risquer une aventure.

* * *

Heureusement la visite d'Alphonse XIII à Paris a eu lieu avant que cet imbroglio ait pris aux yeux du public cette fâcheuse et grave tournure, car l'éclat de sa réception en eût été assombri. Le jeune souverain de l'Espagne a marché d'ovations en ovations dans la capitale française. Seul le Tsar de Russie a été accueilli avec autant de cordialité et d'élan, il y a quelques années. Ce roi de dix-neuf ans, plein de charme, de spontanéité, de dignité et à la fois de vivacité gracieuse et séduisante, a enlevé d'assaut une popularité universelle. La crânerie avec laquelle il a subi l'explosion de la bombe qu'un anarchiste espagnol a lancée contre sa voiture, au sortir de l'opéra, est venue le couronner d'une auréole d'intrépidité, et imprimer un nouvel essor à l'enthousiasme populaire. Alphonse XIII s'est plu énormément à Paris, et il a plu beaucoup. Si les qualités d'esprit et de cœur qu'il a manifestées durant ces jours de fête ne se démentent pas, la reine sa mère aura fait à l'Espagne ce rare cadeau, un vrai roi, digne du noble passé de cette vaillante nation, jadis si glorieuse.

Alphonse XIII parle six ou sept langues, il est sincèrement pieux, il est brave, intelligent, bon. Puisse-t-il avoir la fermeté

d'âme dont il aura besoin durant son règne, qui n'est qu'à son aurore. Le métier de roi est devenu plus dur et plus périlleux que jamais, et les rois constitutionnels eux-mêmes ont souvent une tâche bien délicate, bien épineuse et bien importante à remplir.

En attendant, le roi d'Espagne a été pendant plusieurs jours l'idole de Paris. Un écrivain de la *Vérité française* dit à ce propos :

“ La Révolution a pour les Bourbons des tendresses variées : elle les guillotine, elle les exile, ou elle les acclame.

“ Alphonse XIII bénéficie de l'acclamation, comme Charles X avait bénéficié de l'ostracisme et le roi-martyr de l'échafaud.

“ Il a conquis Paris ce jeune prince ; sa physionomie souriante, sa bonne grâce, sa franche cordialité ont ravi les Halles et l'Élysée.”

* * *

Les dépêches annoncent que le Parlement de Norvège (Storting) a proclamé la dissolution du lien qui unissait ce pays à la Suède. Cette union existait depuis 1814. Avant cette date la Norvège était unie au Danemark auquel elle était annexée depuis 1537. En 1814 le Danemark ayant été forcé de céder la Norvège à la Suède, les Norvégiens s'insurgèrent contre cette cession et se choisirent un souverain. Mais Charles XIII de Suède réussit à vaincre leur résistance et l'union fut proclamée. La Suède et la Norvège devinrent royaumes distincts sous un roi unique. Chacun des deux pays avait son parlement, son administration, etc. Ils n'avaient en commun que la personne du roi, la direction de la politique extérieure et le personnel diplomatique. Les affaires qui concernaient à la fois les deux royaumes étaient décidées dans le Conseil d'Etat de Suède, où les membres du conseil norvégien avaient voix délibérative. Le

roi n'avait qu'un pouvoir de veto suspensif sur les lois du Parlement norvégien. Si trois Storthings consécutifs votaient une proposition, elle prenait force de loi en dépit du veto royal.

Au recensement de 1900, la population de la Norvège était de 2,239,880. Celle de la capitale, Christiania, était de 225,667. En 1902 le revenu public était d'environ \$27,800,000, et la dépense un peu plus élevée, laissant un léger déficit.

La cause de la crise actuelle est la question des consulats. La Norvège voulait avoir un service consulaire séparé et indépendant de celui de la Suède. Le roi Oscar II s'y opposait énergiquement. De là des conflits et un mécontentement qui après bien des péripéties, ont abouti à la sécession.

Le conseil d'Etat de Norvège a adressé une note aux puissances pour faire reconnaître l'indépendance du pays. Le Storting demande pour roi un prince de la famille royale de Suède. Si cette démarche ne réussit pas, on organisera peut-être un gouvernement républicain. Le roi Oscar II a protesté dans une pièce officielle contre l'acte du Parlement norvégien. Mais il ne semble pas probable que la Suède entreprenne une guerre pour maintenir l'union.

* * *

On signale en France la mort du duc d'Audiffret-Pasquier, à l'âge de 82 ans. Il était sénateur inamovible et membre de l'Académie française. Il avait été président de l'Assemblée nationale et du Sénat. Il joua un rôle considérable et brillant dans les assemblées de 1870 à 1880. Il était le petit-neveu, le fils adoptif et l'héritier de l'ancien chancelier Pasquier. Par sa famille et ses traditions, M. d'Audiffret-Pasquier était un monarchiste constitutionnel et un orléaniste. Il avait accepté la fusion et l'avènement du comte de Chambord, mais avec le drapeau tricolore. Après le refus de Henri V, il vota en faveur des lois constitutionnelles de 1875, qui organisèrent la République.

Au Canada la session fédérale ne paraît pas devoir bientôt finir. Les bills d'autonomie sont toujours en comité général, et le débat sur la nouvelle clause 16 n'a pas encore eu lieu. Le ministre des finances n'a pas fait son exposé budgétaire, qui entraîne généralement une longue discussion. Il est donc probable que le 1er août verra nos législateurs à Ottawa.

Deux élections partielles ont eu lieu à London et à Oxford Nord. Le gouvernement les a remportées toutes les deux, avec une majorité accrue à London, et une majorité décrue à Oxford. Ces résultats n'affectent en rien la situation politique. Québec, 19 juin 1905.

Thomas Chapais.

